

# **La France est-elle en train de s'appauvrir ?**

Cette étude a été réalisée en décembre 2017  
dans le cadre d'un exercice d'une semaine exécuté par la promotion SIE 21 de l'EGE.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

La promotion SIE 21 de l'École de Guerre Economique a effectué ce travail au cours du mois de décembre 2017. Soixante-dix étudiants ont été répartis par groupe thématique.

Le contenu de ce travail s'appuie sur un certain nombre de données statistiques qui s'échelonnent parfois sur la décennie ; cela s'explique par le fait que nous inscrivons la démarche d'analyse dans le temps long et non dans une vision à court terme.

Le résultat est sans prétention. Nous avons bien conscience qu'il mérite une approche beaucoup plus fouillée. En revanche, il nous semble essentiel de travailler sur la problématique de l'appauvrissement de notre pays qui est encore un sujet tabou dans de nombreux cercles décision publics et privés.

Précisons que l'INSEE a réactualisé sa base de connaissances en 2018, après la réalisation de l'exercice qui a donné lieu à la production de ce document.

## Introduction

« Ce n'est pas moi qui distribue l'argent, mais les futures générations. Donc, c'est mon devoir de dire : quelque chose doit changer », expliquait Emmanuel Macron le 13 octobre dans une interview accordée au journal allemand Der Spiegel. En effet, quelque chose doit changer. Si le nouveau Président de la République française se montre optimiste et confiant à propos de l'avenir de la France, l'immobilisme auquel sont sujettes certaines zones du pays laisse dubitatif. Frappée de plein fouet par la crise de 2007, la France a pourtant réussi à maintenir son rang de cinquième puissance économique mondiale. Toutefois, alors que la sphère politique ne cesse de marteler que l'économie nationale se porte bien et que la croissance redémarre, le peuple français semble ne plus se fier à ces illusions, laissant apparaître une véritable fracture. Selon une étude Ipsos, on estime à 88 % le nombre de Français qui pensent que le pays se dirige dans une mauvaise direction à la fin 2016. Dès lors, un décalage s'opère entre une élite qui se réfère au développement des villes pour fonder leurs analyses socio-économiques et la population « oubliée », celle des campagnes et des marges, qui vit au quotidien le contrecoup d'une vaste omission.

### Une France à plusieurs vitesses

La France compte 67 millions d'habitants dont la majorité vit en métropole et une croissance de 265.000 personnes (+ 0,4 %) par an. On constate que les naissances baissent une nouvelle fois et que l'espérance de vie augmente. Cette progression de la population est due essentiellement au solde naturel. Le nombre de naissances est supérieur d'environ 200 000 à celui des décès, un des plus faibles écarts depuis 40 ans, ce qui conduit à un vieillissement de la population. Selon l'Insee, un cadre de 35 ans a encore 47,2 ans d'espérance de vie contre 40,9 ans pour un ouvrier. Une cadre du même âge peut encore espérer vivre 51,7 ans contre 48,7 ans pour une ouvrière. Concernant la question de l'immigration, on dénombre environ 70 000 entrées de plus que de sorties et selon le ministère de l'Intérieur, et on observe une légère baisse du nombre de premiers visas délivrés aux étrangers entre 2015 et 2016. Concernant les emplois, 1,7 million de travailleurs français sont en sous-emploi et 3,3 millions en situation de précarité sur le nombre total d'actifs en France sur la même période. Pendant les périodes de ralentissement économique, les emplois précaires diminuent, car les intérimaires se retrouvent au chômage et les contrats à durée déterminée ne sont pas renouvelés. À l'inverse, la précarité va se développer dans les premières phases des périodes de reprise et sur le long terme avec une détérioration globale des conditions d'emploi. Le produit intérieur brut français a augmenté de 0,5 %<sup>1</sup> au troisième trimestre 2017. Une augmentation acquise en raison d'une accélération de la consommation des ménages et à une progression de l'investissement<sup>2</sup>. Bien que cela semble positif au premier abord, il est intéressant de situer où se crée cette valeur et quelles sont les dynamiques qui l'entoure, car l'enrichissement dans le secteur peut se faire au détriment d'un autre.

---

<sup>1</sup> RUSSELL Géraldine, « Les 6 chiffres à retenir du budget 2016 », Le Figaro, 1<sup>er</sup> Octobre 2015.

<sup>2</sup> « En 2016, le PIB en volume augmente de 1,2% », INSEE Stats, 16 Mai 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Les inégalités sont toujours plus présentes au sein de la société française, même si elles restent moindres que dans de nombreux pays développés. Pourtant, la notion d'égalité est un principe fondateur du pays. Il en découle une grande sensibilité quant à son évolution, notamment depuis la crise de 2008. Les écarts de richesse continuent de s'amplifier depuis son démarrage. La cause de ces disparités est due à la difficulté des politiques publiques à répondre de manière cohérente à notre devise « Liberté, Égalité, Fraternité », à l'heure où le besoin d'agir en groupe pour dégager des projets communs est primordial. À titre d'exemple, malgré l'engagement de l'État, les inégalités homme/femme persistent. Selon un rapport de l'OCDE, le salaire médian des femmes reste inférieur de 15 % à celui des hommes. Ce décalage n'a quasiment pas changé depuis 10 ans<sup>3</sup>. On déplore 122 femmes tuées en 2015 pour un nombre de 22 hommes tués durant la même année. Parmi 65 000 faits de violence volontaire non mortelle recensés par les autorités, près de 60 000 victimes étaient des femmes. Il existe également un décalage dès l'obtention du diplôme : à diplôme égal, la différence de salaire se situe autour des 20 % (le salaire mensuel net moyen des hommes, en équivalent temps plein est de 2 410 euros contre 1 962 euros pour les femmes). Les inégalités de patrimoine sont relativement importantes et prennent le dessus sur celles concernant les revenus. À l'origine de cet écart, on trouve la hausse des prix de l'immobilier qui perdure depuis les années 1990. Face à la crise économique de 1974, la France est bousculée. D'une part, les gouvernements ont essayé de lutter contre le chômage et l'inflation et d'autre part ont tenté de mettre en place des politiques d'adaptation à la construction européenne et à la mondialisation. Ces actions marquent la fin d'un processus qui stimulait l'industrie. Les années 1990 commencent aussi sur une chute sévère de la production manufacturière.

### **Le déclin de la compétitivité industrielle**

Depuis la fin des années 1970, la France connaît une triple dynamique ayant pour effet l'amorce d'un lent processus de désindustrialisation<sup>4</sup> :

- La cessation du soutien du Commissariat Général du Plan pour l'industrie électronique.
- La fin des politiques gaullistes visant à renforcer et pérenniser le secteur industriel.
- La perte d'intérêt (qui reste toutefois partielle) des grands groupes concernant le devenir économique de la France.

Cette tendance s'est généralisée au sein des pays développés durant la guerre froide. L'évolution de l'offre dans le tertiaire a certes permis une diversification des produits français, mais la récession consécutive de l'industrie française tend à rendre la France dépendante. Si la France réduit sa production industrielle, ses exportations baissent, engendrant des imports à la hausse. L'impact de la désindustrialisation sur la balance commerciale française s'en ressent donc largement.

Entre le début de l'année 1990 et la fin de l'année 1993, l'économie française tombe en récession, laquelle s'amplifie par le durcissement monétaire. Les ménages et les entreprises doivent se désendetter en urgence, car les taux d'intérêt augmentent de façon exponentielle<sup>5</sup>. À partir de 1997, l'accroissement de la demande et la baisse du prix des matières premières

---

<sup>3</sup> DUVAL Guillaume, LAFONT Pierre, *Rapport annuel sur l'état de la France – Réconcilier la France*, Conseil Economique Social et environnemental, 26 mai 2017.

<sup>4</sup> FONTAN Sylvain, « Réflexions sur la désindustrialisation de la France », Contrepoints, 7 Juillet 2014.

<sup>5</sup> BONNET Xavier, DUBOIS Eric, « Peut-on comprendre la hausse imprévue du taux d'épargne des ménages depuis 1990 ? » *Économie & prévision*, n°121, 1995.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

permet la relance de l'industrie. Cette dynamique fut épaulée par le passage à l'euro, qui ne vaut que 0,82 dollar au moment de son entrée en vigueur, et par l'Allemagne qui paie durement le change du deutsche mark par rapport à l'euro à raison de 2 pour 1. S'ensuit une brève relance de l'économie mondiale entre 2004 et 2007 jusqu'à la faillite de la banque Lehman Brothers en 2007, annonçant le début de la crise financière. La faiblesse actuelle de l'économie française ne s'explique néanmoins pas par cette crise : toutes les grandes puissances ont réussi à s'en relever à l'exception de la France. La réelle difficulté de notre pays est de sortir de cette morosité endémique et relancer durablement la croissance.

Le déclin de la compétitivité industrielle française est marqué par un nouveau symbole : la fermeture de l'usine Alstom à Belfort, fleuron français racheté par le géant General Electric où on y construisait des locomotives depuis 1879. Outre les conséquences de cette rivalité économique franco-américaine, cet affaiblissement découle de problèmes internes au pays. La croissance démographique augmente et le nombre total de demandeurs d'emploi évolue dans la même direction (une hausse d'environ 4 millions depuis 1989). En parallèle, le nombre d'actifs dans le secteur industriel diminue constamment. Un problème qui peut notamment s'expliquer par un surplus de charges pesant sur des entreprises qui y répondent par des délocalisations. La production de biens de consommation et de biens intermédiaires est la plus touchée tandis que les industries automobile, agroalimentaire et l'énergie restent plutôt stables malgré une tendance à la baisse. Dès lors, on assiste à un phénomène de « tertiarisation » de l'économie qui ne cesse de progresser passant de 67 % à 79 % des actifs. La crise de 2007-2008 et ses conséquences sur l'économie, française d'une part et globale d'autre part, ont provoqué l'accentuation d'un clivage entre le peuple et ses élites. Le manque d'intérêt du législatif et de l'exécutif pour certaines aires du territoire français est frappant. Si la France occupe une place de prestige au tableau des puissances économiques mondiales, la réalité sur le terrain est tout autre.

De 2012 à 2016, 887 usines ont fermé leurs portes, la Région qui paie le plus fort tribut de fermetures est la région Centre Val de Loire, avec 78 sites de production. Selon une étude de l'observatoire de l'investissement « Trendeo », la désindustrialisation n'a pas cessé depuis 2009. François Hollande essaya de relancer l'économie par une politique de l'offre, or sur 887 sites industriels qui ont fermé leurs portes en France de 2012 à 2016, seulement 609 nouveaux ont été inaugurés sur la même période, soit une perte sèche de 278 usines. La désindustrialisation de la France se confirme avec le même résultat courant 2009 à 2012 avec la perte de 329 usines en moins.

### **Le risque de déséquilibre des territoires**

Ce panorama des inégalités en France se caractérise également à travers une fracture territoriale. Le 14 décembre 2017, le Commissariat Général de l'Égalité des Territoires (CGET) publiait un « *baromètre des inégalités territoriales* »<sup>6</sup>, dans l'optique de mettre en lumière les disparités géographiques et économiques. Ce baromètre permet de dresser un premier constat : le taux de croissance de la France est très inégal. Si certains espaces montrent des taux élevés, polarisés sans surprise autour des grandes villes, d'autres font figure de mauvais élèves (en particulier le Centre et le Nord-Est). En outre, la décomposition du territoire pose question quant à sa structure. Incapable de se niveler efficacement par le haut, la France se détermine dans son organisation par un « mille-feuille territorial » souvent critiqué.

---

<sup>6</sup> QUIRET Matthieu, « L'Etat publie les premières cartes des fractures territoriales post-crise », Les Echos, 14 Décembre 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

L'importante quantité d'échelons politiques locaux, soit 1 266 intercommunalités et 35 498 communes, complexifie la lisibilité de l'action publique, et soulève des questions sur l'exercice des compétences décentralisées. Alors que le nouveau découpage régional entendait résoudre les problèmes liés à la structure du territoire, la répartition finale apparaît instable. C'est principalement l'existence de régions sans métropole qui tend à accentuer le phénomène de métropolisation et de désertification des espaces ruraux, et donc les inégalités.

Malgré une démarche de réduction des échelons locaux, le Rapport Annuel de la Cour des Comptes de 2016 dresse un constat alarmant de la gestion du territoire. Il rappelle également que l'intérêt communautaire doit constituer le socle de développement d'une communauté d'agglomération, et que le favoritisme pour quelques zones élues est à proscrire. Dans son allocution au Sénat du 11 février 2016, Didier Migaud (Premier Président de la Cour des Comptes) exprime l'importance d'une meilleure répartition des investissements publics, ajoutant que « *des voies possibles de réforme existent, à la portée des décideurs publics, à condition de faire preuve de détermination dans la conduite du changement, d'accorder davantage d'attention aux résultats et de viser une plus grande efficacité et une plus grande clarté de l'action publique* ». Somme toute, si des disparités territoriales fondées sur le manque d'intérêt politique existent, il est clair qu'elles ne sont pas dissimulées.

Cette crise contient en elle-même une importante composante socio-économique. Visiblement, faire partie des grandes puissances économiques n'empêche pas la France de recenser *a minima* quelques 5 923 000 chômeurs (recensés à Pôle emploi en octobre 2017), un chiffre qui semble augmenter (+ 2,8 % sur glissement annuel pour les catégories A, B, C). En outre, on peut adjoindre à ces chiffres les 143 000 personnes qualifiées de « sans-domicile fixe » et partie intégrante des 4 millions de « mal-logés » (janvier 2017) et des 12 millions de personnes en situation de fragilité<sup>7</sup>. L'ampleur de la crise financière et sociale est palpable en tout point. Nul besoin même de se rendre dans des zones abandonnées pour constater que des êtres humains vivent et meurent dans la rue : en 10 ans, le nombre de SDF a augmenté de 44 %<sup>8</sup>. Cette paupérisation a la particularité d'être structurelle : toutes les zones sont touchées. Alors que les espaces ruraux rassemblent des salaires globalement faibles, les communes urbaines démontrent des revenus hétérogènes. Cette disparité constitue dès lors un autre point sensible, soutenue par des politiques publiques qui tendent à favoriser les entreprises pour redynamiser l'économie. En d'autres termes, cet écart dans les revenus traduit l'inégalité et symbolise l'accroissement d'une déchirure sociale fondée sur l'argent. Seules les zones périurbaines semblent s'approcher d'une situation plus égalitaire. Outre la possible dépendance industrielle qu'elle suscite, la tertiarisation de l'économie a deux conséquences majeures : d'une part certaines industries sont rachetées par des groupes étrangers concurrençant le potentiel économique français, et d'autre part la délocalisation provoque également une perte d'emploi importante dans des espaces dépendant de ces industries pour survivre.

### **Une fragilisation de l'unité nationale**

Enfin, on observe à l'échelle de la France une crise de confiance, d'abord entre la population et son élite politique, et ensuite entre la France et son identité. La croissance économique

---

<sup>7</sup> « L'état du mal-logement en France en 2017 », Rapport Annuel 22, Fondation Abbé Pierre.

<sup>8</sup> DURAND Anne-Aël, « qui sont les 4 millions de mal-logés en France », Les Décodeurs, Le Monde, 31 Janvier 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

indolente combinée au surendettement (public et des ménages) et à une perte d'emplois liée à la désindustrialisation sont autant d'éléments qui cristallisent un manque de confiance de la population envers l'État. La baisse du niveau de vie et du pouvoir d'achat sont des indicateurs majeurs dans la compréhension de cette crise : il s'agit d'éléments qui touchent directement le quotidien des Français. Redynamiser l'économie s'inscrit dans le temps long, tandis que la réalité du quotidien exige des réponses rapides. Il y a en France une corrélation entre patrimoine et revenu : ceux qui possèdent le plus gagnent le plus. En outre, la remise en cause permanente des politiques publiques, accouée aux divergences entre partis, détermine un certain immobilisme contraint, qui se traduit également dans l'identité française. Traditionnellement industrielle et agricole, la France peine à se positionner sur des marchés porteurs tels que les nouvelles technologies. En effet, on constate une intégration lente et une politique d'innovation délétère. Si ces facteurs semblent anodins, ils révèlent pourtant un choc générationnel, celui des *baby-boomers* et de leur descendance immédiate actuellement au pouvoir, contre les *millenials*, férus de technologie et connectés en permanence avec le monde. La question de l'intégration et de l'assimilation des populations immigrées est également prégnante. Les divergences d'opinions autour des problématiques liées à l'immigration tendent à diviser la population elle-même.

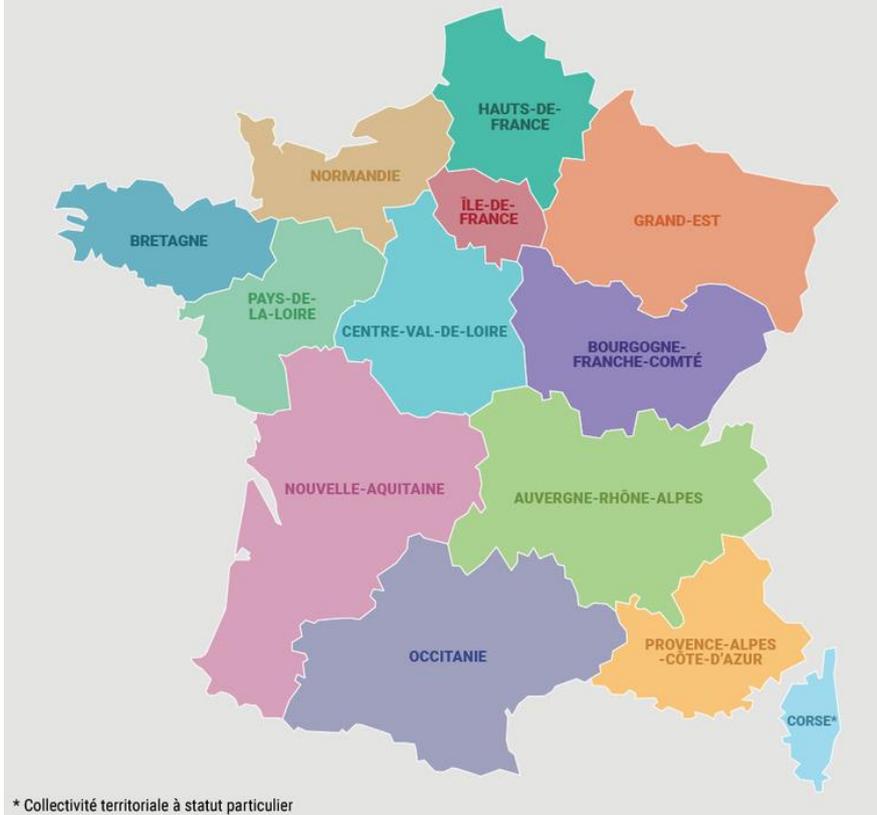
Dès lors, cette crise de confiance se constitue comme vecteur d'un mal qui pourrait être plus grand. Le processus de désindustrialisation associé à une fracture territoriale risque de provoquer indirectement une véritable cassure entre les Français et la sphère politique. Du haut de sa 5<sup>ème</sup> place au rang des puissances économiques mondiales, la France est-elle capable d'assumer sa position ? Dispose-t-on des moyens nécessaires pour combler un fossé qui risque de s'accroître ? Comment renouer le lien entre le peuple et ses élites ?

Ce document est une première approche très imparfaite pour dresser un panorama de la France actuelle afin de tenter de déterminer si notre pays a amorcé un processus de paupérisation. Il part d'un état des lieux région par région. Dans un premier temps, s'intéresser à l'état de l'industrie dans chaque région apparaît comme une priorité, un élément nécessaire pour la compréhension d'enjeux plus profonds. L'étude de l'industrie française nous permet de mieux appréhender les différentes dynamiques territoriales, et donc sociétales.

Afin d'observer au mieux ce phénomène, le choix du positionnement de l'approche se situe au niveau du tissu régional français afin d'identifier les principales dynamiques, positives ou négatives, les zones d'ombres et celles durablement sinistrées.

La France est-elle en train de s'appauvrir ?

## LES NOUVELLES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

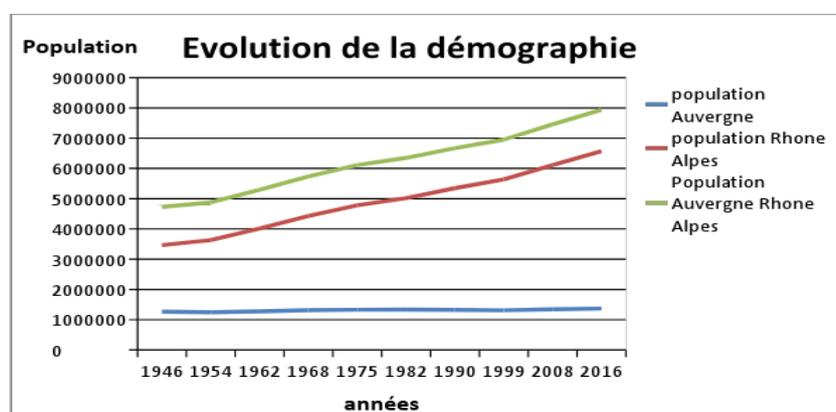


## Auvergne-Rhône-Alpes

Malgré la succession des crises rampantes et la désindustrialisation globale de la France, la région Auvergne-Rhône-Alpes a conservé une forte activité dans l'industrie métallique et de la fabrication de machines et équipements. Ces deux secteurs constituent aujourd'hui le plus important foyer d'activité de la région en termes d'emplois (24,5 % de l'emploi industriel de la région, dont 16,5 % pour la production de matériaux métalliques et 8 % la fabrication de machines et équipements). Il s'articule autour d'un large réseau d'entreprises (4 697 établissements en 2015<sup>9</sup>) réparties sur l'ensemble du territoire. Ces deux secteurs déclinent toutefois, le nombre d'établissements ne cessant de chuter depuis 2008.

Malgré l'accroissement croissant du PIB de la région Auvergne-Rhône-Alpes portée par le secteur tertiaire, la part de l'industrie ne cesse de diminuer. Cela s'explique en partie par une réorientation de l'activité vers des secteurs de pointe, davantage axés sur des profils spécialisés. C'est notamment le cas des industries de l'électronique (Grenoble) et du numérique.

L'Auvergne-Rhône-Alpes<sup>10</sup> est un territoire divisé entre les deux anciennes régions. La démographie illustre parfaitement ce constat. Depuis 1946, la population n'a cessé d'augmenter, passant de 4 727 918 à 7 940 652 habitants, ce qui montre l'attractivité du territoire. La fracture se révèle lorsqu'on sectorise cette tendance : on voit alors que la population de l'ancienne Rhône-Alpes croît alors que celle de l'Auvergne stagne (cf. graphique).



Ce mouvement s'explique par la différence entre les niveaux de natalité et de mortalité – négatif pour l'Auvergne, positif pour la Rhône-Alpes – et les taux d'entrée et de sortie du territoire – 0,3 % pour la première, 0,5 % pour la seconde. Les départements peu urbanisés (Allier, Cantal) sont les moins densément peuplés, car les villes sont les principaux bassins

<sup>9</sup> Chiffres clés - Auvergne-Rhône-Alpes 2016 > 2017, Chambre de Commerce et d'Industrie Auvergne-Rhône-Alpes.

<sup>10</sup> La région Auvergne-Rhône-Alpes est dotée d'une population de 7 940 652 habitants. Son âge médian est 40 ans. Elle a un taux de chômage de 8.6 %, soit 682 896 habitants. La dette de la région s'élève à 2,466 milliards d'euros soit 311 euros par habitant. 12 % de la population régionale se situe en dessous du seuil de pauvreté.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

d'emploi. Le territoire auvergnat, montagneux, ne favorise pas l'implantation industrielle ou l'agriculture.

Premier employeur industriel de France, la région Auvergne-Rhône-Alpes employait fin 2015 près de 475 000 personnes dans le secteur soit environ 16 % des emplois salariés de la région et 15 % de l'emploi industriel français (sur 3 668 800 emplois industriels pour l'ensemble du pays). Affichant un Produit Intérieur Brut (PIB) d'environ 240 milliards d'euros, comparable à celui du Danemark et supérieur à celui de l'Irlande ou de la Finlande, elle contribue à près de 11,4 % de la richesse nationale, faisant d'elle la seconde région économique française après l'Île-de-France, la huitième en Europe.

Héritière d'une riche tradition manufacturière, la région Auvergne-Rhône-Alpes a progressivement vu son tissu industriel se métamorphoser au gré d'interventions de l'État, d'investissements directs étrangers ou « d'épopées » familiales. Profitant d'une situation géographique privilégiée, à l'intersection des principales voies commerciales européennes, l'activité industrielle s'est initialement développée autour des grandes villes régionales (voir figure 1 ci-après) telles que Lyon (industrie textile, chimie), Saint-Etienne (mines, sidérurgie, armement), Clermont-Ferrand (pneumatiques), et Grenoble (énergie hydroélectrique, industrie électronique).

En 2017, l'emploi industriel se concentre principalement sur Lyon et Grenoble (environ 113 000 et 38 000 emplois industriels), suivis plus modestement Clermont-Ferrand, Annecy, Villefranche-sur-Saône, Valence et Montélimar (d'environ 13 000 à 8 000 emplois).

L'activité industrielle est désormais structurée autour de huit grands secteurs d'activités :

- L'industrie textile, filière historique qui représente 4,5 % de l'emploi industriel régional.
- L'industrie chimique (4,5 % de l'emploi industriel régional).
- L'industrie pharmaceutique (3,5 % de l'emploi industriel régional) ;
- La fabrication de produits plastiques et pneumatiques (11,2 % de l'emploi industriel régional).
- L'industrie des produits électriques et électroniques (10 % de l'emploi industriel régional).
- La métallurgie et l'industrie métallique (16,5 % de l'emploi industriel régional).
- La fabrication de machines et équipements (8 % de l'emploi industriel régional).
- L'industrie agroalimentaire (12 % de l'emploi industriel régional). Il convient d'ajouter à ces huit secteurs, deux autres importantes filières industrielles :
- L'industrie du bois (5 % de l'emploi industriel régional).
- L'industrie énergétique (production d'eau, gaz, et électricité soit 10 % de l'emploi industriel régional).

L'ensemble de ces secteurs concourt à environ 46 milliards d'euros d'exportations, contre 45 milliards d'euros d'importations. Cette balance commerciale positive est renforcée par une forte attractivité (jusqu'à 30 % d'investissement étranger dans l'industrie manufacturière) et un réel potentiel d'innovation. La région Auvergne-Rhône-Alpes est ainsi la seconde région française en termes de dépôts de brevets (plus de 2000 en 2015), consacrant d'importants budgets d'investissement R&D (1,8 % du PIB pour les entreprises, voir figure 2).

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Nombre de brevets déposés par an

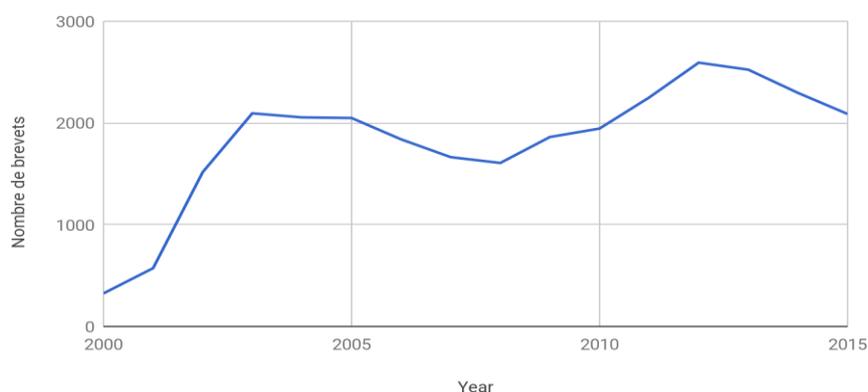


Figure 2 - Évolution du nombre brevets déposés depuis 2000 en région Auvergne-Rhône-Alpes<sup>11</sup>

Malgré cette réussite apparente, ces chiffres masquent en réalité le lent, mais inquiétant déclin industriel de la région Auvergne-Rhône-Alpes (décroissance moyenne de 0,5 %/an : voir figures 3 et 4 ci-après).

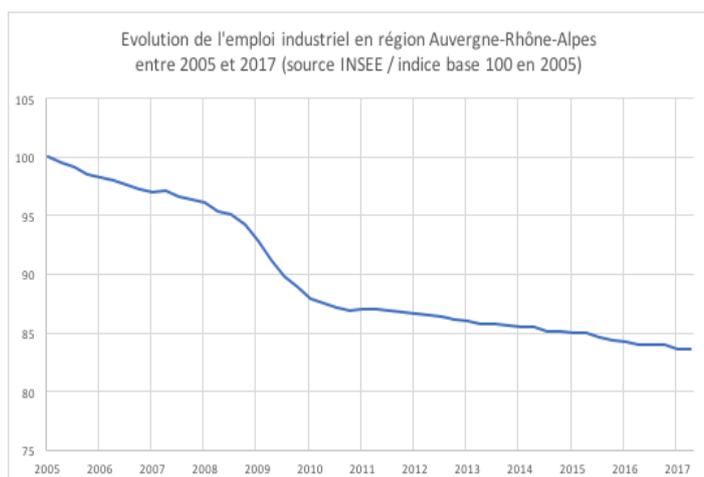


Figure 3 - Évolution de l'emploi industriel en région Auvergne-Rhône-Alpes entre 2005 et 2017 (Indice base 100 - source INSEE<sup>12</sup>)

Nombre d'établissements

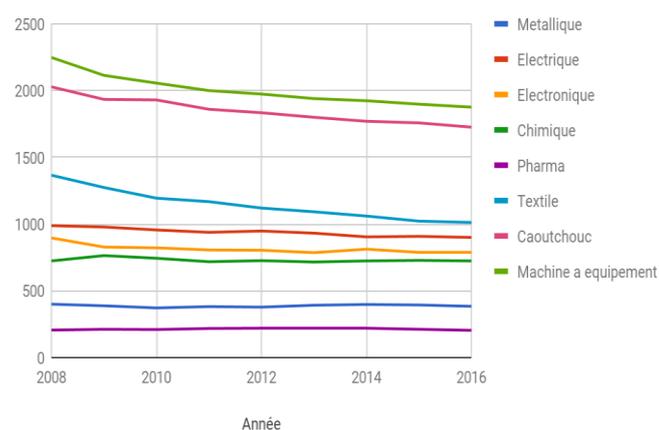


Figure 4 - Évolution du nombre d'établissements industriels en région Auvergne-Rhône-Alpes entre 2008 et 2016

Occultant les dynamiques propres à chaque secteur, ils dissimulent également les fortes hétérogénéités territoriales et la présence de déserts industriels (tel qu'en Auvergne) nées de la « métropolisation » (voir figure 5 ci-après).

Une carte INSEE<sup>13</sup> analysant l'évolution de l'emploi industriel dans la région Auvergne-Rhône-Alpes entre 2007 et 2013 révèle d'ailleurs, et paradoxalement, que seules deux zones géographiques situées en Auvergne (Saint-Flour, Ambert) progressent dans leur part

<sup>11</sup> Les brevets français à l'INPI.

<sup>12</sup> Industrie : mutation des emplois et des territoires. INSEE Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°34 du 14 mars 2017, par Sophie Perrin et Alex Gilbert.

<sup>13</sup> INSEE - Industrie : mutation des emplois et des territoires, 14 mars 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

d'emplois industriels. En revanche, toutes les autres perdent des emplois industriels, et notamment autour de la région lyonnaise (Roanne, Thiers notamment)

Nous tâchons ici d'analyser ces dynamiques, qui ne peuvent être appréhendées sans évoquer et revenir sur l'héritage industriel de la région.

### **Un héritage industriel tiré du commerce de la soie, ancien fleuron aujourd'hui en déclin**

Le développement industriel de la région commence véritablement avec l'industrie textile. Plus particulièrement celle de la soie qui débute dès la Renaissance à la suite de l'intervention de l'État, par décret de François I<sup>er</sup> accordant le monopole des importations à la ville de Lyon. Celle-ci devient sous le Second Empire la capitale mondiale de la soie. L'industrie va prospérer jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, entraînant dans son sillage plusieurs autres villes de la région : Vienne, spécialiste des draps cardés (confection des uniformes), Saint-Etienne (rubanerie), Tarare (mouseline), Saint-Ambert-en-Bugey (qui deviendra le premier producteur mondial de schaffe<sup>14</sup> dans les années 1960, avant d'être racheté par le groupe américain Burlington). L'avènement de l'industrie chimique, que les besoins en teinturerie ont contribué à développer<sup>15</sup>, va paradoxalement entraîner le déclin de l'industrie textile en Auvergne-Rhône-Alpes. Les différentes usines textiles vont progressivement fermer à partir du XX<sup>ème</sup> siècle, entraînant le déclin (voir figure 4) de cette activité qui ne représente plus que 0,8 % des emplois industriels de la région<sup>16</sup>. Seules quelques entreprises subsistent encore (901 fin 2015) grâce à une reconversion industrielle dans le textile de luxe et/ou technique.

### **Une reconversion réussie vers l'industrie chimique**

L'industrie chimique est l'un des secteurs s'étant le plus rapidement développé dans la vallée du Rhône, profitant de la formidable voie d'accès qu'offre le fleuve vers le bassin méditerranéen. Les principales entreprises du secteur sont aujourd'hui regroupées dans la « Vallée de la Chimie » s'articulant autour de l'agglomération lyonnaise (*Bayer, Rhodia, Kemone, Biomeirieux, Bluestar Silicones, Arkema, raffinerie Total de Feyzin*), de Pierrelatte dans le sud de la Drôme (*Areva, Eurodif*) et d'Andrézieux-Bouthéon (*SNF*) dans la banlieue de Saint-Étienne. Si l'activité totale ne pèse que 1 % de l'emploi total dans la région, la filière chimique reste fortement représentée au travers de branches spécialisées issues de sa diversification.

L'industrie pharmaceutique a ainsi fortement contribué au développement économique de la région. La société Rhône-Poulenc, fondée en 1928, en fut notamment l'un des principaux fers de lance. En 1960, elle deviendra le premier groupe privé de chimie français avant de disparaître en 1998. Bien qu'elle ne représente que 0,6 % de l'emploi de la région, l'industrie pharmaceutique reste encore aujourd'hui l'un des acteurs clés du tissu industriel régional. Elle demeure très présente dans la région et abrite les principaux laboratoires du secteur : *Boiron* à Messimy, *Merial* et *Mylan* à Saint-Priest, *Bayer* en Haute-Savoie, *Merck Sharp & Dome* dans le Puy-de-Dôme. De noter que les sociétés *Sanofi Pasteur* et *Sanofi Chimie* emploient à elles seules le tiers des employés du secteur (près de 5000 personnes).

---

<sup>14</sup>AULAGNIER F., *L'industrie de la schappe : indications générales sur l'histoire de la schappe et sur le traitement de cette matière textile*, Persée, 1947, pp. 37-38.

<sup>15</sup> Marianne Chouteau, *Histoire croisée des textiles et de la chimie en région lyonnaise*, Centre de ressource prospectives du Grand Lyon, octobre 2007.

<sup>16</sup> DESGOUTTES Simon et BERTRAND, *Auvergne-Rhône-Alpes : un tissu industriel varié*, INSEE Flash Auvergne n°15, Octobre 2015.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

L'industrie du caoutchouc et la plasturgie, elles aussi dérivées de l'industrie chimique, vont quant à elles contribuer à l'émergence de deux importants bassins d'emplois :

- La Plastic Vallée, autour de la ville d'Oyonnax, qui est aujourd'hui la première concentration d'entreprises spécialisées dans le plastique en Europe.
- La ville de Clermont-Ferrand, siège de l'entreprise Michelin. Spécialisé dans la fabrication de pneumatiques, le groupe est aujourd'hui le premier employeur industriel de la région.
- Ces deux territoires industriels emploient en 2015 près de 50 000 personnes sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

### **Réorientation de l'activité pour contrecarrer le déclin des industries traditionnelles**

Autre secteur industriel historique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'histoire de l'exploitation minière et de la sidérurgie illustre les conséquences d'une politique industrielle directement pilotée de l'État. Cherchant dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à moderniser l'industrie minière, l'État va intensifier son intervention sur le secteur à mesure que la demande en charbon devient stratégique. Se tournant vers le bassin houiller de la Loire, il exercera pendant de longues années le contrôle direct de la production par l'intermédiaire du corps des ingénieurs des mines. L'activité contribuera fortement au développement de la région stéphanoise qui produira jusqu'à la moitié de la production nationale de charbon avant d'être dépassée par le bassin du Nord. Les années 1970 marquent le déclin de l'industrie minière et sidérurgique dans la région. Le choc pétrolier de 73-74 entraîne la faillite de plusieurs PME locales qui s'étaient structurées autour des grands groupes locaux. Près de 20 000 emplois disparaissent en l'espace d'une décennie, faisant plonger l'économie stéphanoise<sup>17</sup>, tandis que l'État abandonne progressivement le territoire jusqu'à l'arrêt définitif de l'exploitation minière en 1985.

### **Accès inégal à la culture**

La région facilite l'accès au livre, notamment par la présence de bibliothèques. La fracture entre les anciennes régions s'observe sur d'autres équipements culturels. Les nombreux musées sont inégalement répartis sur le territoire : 19 pour le département de la Haute-Loire contre 70 dans le département du Rhône. Les salles cinématographiques sont regroupées dans les grandes zones urbaines au détriment des villages qui n'en possèdent peu ou pas. Le coût des infrastructures et l'absence de population ne permettent pas de développer une activité pérenne. Ces disparités en matière d'accès à la culture semblent prises en compte par l'État : trois Centres Nationaux des Arts de la Rue<sup>18</sup> ont été installés dans la région, dont deux dans l'ancienne Auvergne. Ils ont pour objectif d'aider et d'accompagner les projets artistiques et culturels.

L'Atlas Auvergne-Rhône-Alpes<sup>19</sup> publié en juin 2016 montre une région saine : l'accès au milieu hospitalier sur le territoire est bon, le taux de mortalité prématuré reste faible. Néanmoins, l'accès aux soins est limité et l'approvisionnement en médicament peut être contraignant. L'étude de la Direction de la recherche, des études et des statistiques (DREES) sur les déserts

---

<sup>17</sup> « [Relancer Saint-Etienne, Conditions institutionnelles et capacité d'action collective dans une ville en déclin](#) », par BEAL Vincent Béal, DORMOIS Rémi et PINSON Gilles.

<sup>18</sup> Culture et communication, site du gouvernement, [Centre National des Arts de la Rue](#).

<sup>19</sup> *Auvergne - Rhône Alpes, nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines* - Atlas, Tome 2, Juin 2016.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

médicaux<sup>20</sup> révèle que plus de 660 000 personnes, soit 8,5 % de la population, se situent à plus de trente minutes en voiture d'un service médical d'urgence. Près de 280 000 personnes, soit 3,6 %, se situent à plus de dix minutes en voiture d'une pharmacie.

Par ailleurs, 46 % des médecins généralistes de la région ont plus de 55 ans. Dans ce cadre, les départements de l'Allier, la Drôme et de l'Ardèche vont rencontrer des difficultés pour renouveler ces professions dans les années à venir.

La région bénéficie d'une réelle dynamique démographique, d'une activité faisant baisser le taux de chômage et d'un accès aux soins organisé. Néanmoins, ces réussites ne doivent pas masquer de réelles disparités territoriales en termes d'accès à la culture, d'enclavement de certaines populations, ou d'accès aux soins d'urgence rendu trop long.

---

<sup>20</sup> Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques « Déserts médicaux ? Comment les définir ? Comment les mesurer ? », Mai 2017.

## Bourgogne-Franche-Comté (BFC)

La BFC est une région historiquement industrielle. Elle dispose encore, malgré la crise et les délocalisations, de nombreux atouts. Le maintien d'une activité industrielle passe par l'innovation et l'excellence des cinq pôles de compétitivité. Les commandes publiques (rames TGV à Belfort) et les rododromes de certains acteurs politiques ne produiront pas toujours d'effets sur des entreprises dont les capitaux et les centres de décision sont extérieurs à la région.

Industrielle et rurale, cette région compte un peu moins de 190 000 salariés dans l'industrie, soit 17,3% de la population active, concentrés majoritairement dans quatre secteurs qui regroupent les fleurons de l'industrie nationale et internationale. Ces chiffres font de la BFC la région la plus industrielle de France.

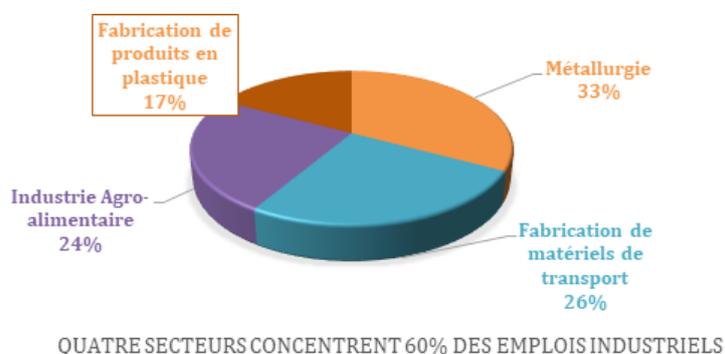
La région, troisième plus faible population de France, présente de nombreux contrastes. Le taux de chômage, de 9 %, parmi les cinq plus bas de France, est à relativiser en raison de l'évolution croissante de celui-ci. Le taux de pauvreté de 13 % est également plus faible que la moyenne nationale, mais présente là aussi une croissance régulière ces dernières années. Entre 2008 et 2013, la croissance démographique régionale est de 0,1% en moyenne contre 0,5% à l'échelle nationale.

### Une identité industrielle historique

Historiquement, l'automobile occupe une position importante dans l'industrie (surtout en Franche-Comté) en regroupant 15% des emplois industriels de la région. L'acteur de référence de ce secteur d'activité est le groupe PSA qui détient le plus grand site industriel de France.<sup>21</sup> Ce bassin industriel dépend largement du géant de l'automobile français qui compte bien continuer de développer son savoir-faire dans la ville de Sochaux après s'être engagé en 2017 à investir, en tout, 200 millions d'euros pour créer « l'usine du futur ».

Outre l'automobile, cette identité industrielle repose également sur la métallurgie, la fabrication de denrées alimentaires, de produits en plastique. Au sein de ces quatre secteurs, la région s'appuie sur la présence d'acteurs de dimension internationale tels que General Electric, Areva, Michelin et Saint-Gobain.

En plus d'avoir une industrie traditionnelle, la BFC cherche à s'affirmer en tant que terre d'innovation. En effet, ce territoire se différencie par des pôles de compétitivité à fort potentiel notamment dans le domaine des microtechniques, dans l'exploitation du bois à des fins énergétiques, dans la plasturgie ou encore dans le véhicule du futur. Cette région dispose donc de puissants leviers de développement.



<sup>21</sup> THIERY Lucy, *Régionales 2015 : Bourgogne Franche-Comté : l'industrielle*, L'Usine Nouvelle, 24 novembre 2011.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Source : INSEE, *Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté*, avril 2016

À première vue, l'industrie régionale laisse penser que la BFC profite d'une dynamique positive grâce à la présence de véritables perspectives de croissance pour les années à venir. Cela dit, la BFC est victime d'un ralentissement économique et industriel qui contraste avec le dynamisme dont elle a pu faire preuve durant plusieurs décennies.

### Le déclin de l'industrie

Le PIB de la BFC s'élève à 73,1 milliards d'euros en 2014 et a progressé en moyenne de 0,8% par an, un chiffre inférieur à celui de la France métropolitaine. S'agissant de la participation de la région dans le poids de la richesse nationale, la BFC passe de 4,2% en 1990 à 3,4% en 2014.<sup>22</sup> Cet affaissement s'explique principalement par le recul de l'activité industrielle et par sa forte sensibilité vis-à-vis de la conjoncture économique mondiale. Ainsi, l'écart entre l'échelle régionale et nationale se creuse de plus en plus dès les années 2000. Le PIB de la BFC a progressé de 20% en l'espace de douze ans contre 40% au niveau national. À titre d'exemple, la crise de 2008 lui a valu la destruction de 44 000 emplois,<sup>23</sup> « tempérée » par les emplois frontaliers avec la Suisse (33 800 travailleurs concernés fin décembre 2015).<sup>24</sup> À cela s'ajoute la régression du taux d'emploi industriel en Franche-Comté qui a baissé de 2,3% en moyenne tous les ans entre 2007 et 2012.<sup>25</sup> La crise de 2008 s'illustre donc comme l'élément perturbateur de la croissance déjà fragile de la région, celle-ci n'a d'ailleurs jamais retrouvé son niveau de PIB d'avant crise.

Pour comprendre la régression de l'économie régionale, il faut s'intéresser à la dimension internationale de la BFC qui la lie aux fluctuations des tendances extérieures. En effet avec 600 entreprises (soit 2%) sous contrôle étranger, mais qui représentent à elles seules 15% du chiffre d'affaires régional et 68% des échanges opérés avec l'Union européenne, le lien de dépendance qui hisse la région à la deuxième place nationale avec une balance commerciale de plus de 3,9 milliards d'euros pour 2016 est flagrant.<sup>26</sup> Ce territoire, malgré la chute de son PIB, reste une région attractive. Son passé industriel lui confère ainsi les moyens de se relancer dans la recherche et le développement, qui s'appuient sur 12 160 chercheurs et un budget de 1 290 milliards d'euros par an.

Au sud, la Bourgogne-Franche-Comté présente des dynamiques proches. Elle est composée de l'ancienne Franche-Comté, très industrielle, voisine de la Suisse et positionnée au cœur de l'Europe, et de la Bourgogne, plus grande et plus rurale, dont la moitié ouest est très peu dynamique. Les taux de chômage et de pauvreté y sont moins élevés qu'ailleurs, mais la désindustrialisation progressive et la démographie en berne témoignent d'un déclin de vitalité et d'attractivité. De plus, l'Institut Montaigne annonce une dette régionale de 703 millions d'euros.

En dépit de ce déclin, la région affiche un excédent de 3,8 milliards d'euros la même année. Cet excédent s'explique en partie par le fort héritage industriel de la région, qui repose sur des secteurs d'activités divers : fabrication de matériels de transport (automobile

---

<sup>22</sup> Idem, p.18.

<sup>23</sup> AFP, De 2008 à 2011, la Bourgogne a la plus faible croissance de France, France 3, Paris, 3 juin 2014.

<sup>24</sup> Région Bourgogne-Franche-Comté, *Panorama économique du tissu productif de Bourgogne-Franche-Comté*, 2016, p. 19.

<sup>25</sup> Le Monde, *La Franche-Comté, région industrielle en crise, mais ouverte sur l'Europe*, 26/11/2015.

<sup>26</sup> Région Bourgogne-Franche-Comté, *Panorama économique du tissu productif de Bourgogne-Franche-Comté*, 2016, p. 19.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

notamment), métallurgie, plasturgie, industrie alimentaire. À cela s'ajoutent des grandes entreprises qui regroupent 60% des emplois industriels.

En termes de R&D, l'investissement d'1,2 milliard d'euros par an fait de la BFC un acteur de l'innovation. Un large budget qui permet de distinguer cinq pôles de compétitivité : industrie nucléaire, le Pôle véhicule du futur, le pôle des Microtechniques et Vitagora pour le secteur agroalimentaire.

### **Baisse de la démographie et du niveau de vie**

La fusion des deux régions, la Bourgogne et la Franche-Comté comptent parmi les régions avec la plus faible démographie. L'évolution de la population présente une inversion de tendance un solde naturel devenu négatif en 2015. Alors que la région n'avait gagné que 1 260 personnes entre 2013 et 2015, son solde naturel a été négatif pour la première fois en 2015. La moyenne du niveau de vie (le revenu médian) de la population de BFC est de 19 410 euros en 2012 plus faibles que la moyenne nationale, principalement en raison des emplois peu qualifiés dans le secteur secondaire. Statistiquement, la région BFC présente un PIB par habitant le plus faible de France avec 25,914 euros par an. Ce chiffre résulte du fort taux d'emploi peu qualifié dans le secteur primaire et secondaire représentant 32% des emplois dans la zone Ouest de la région. La part de la population en situation de surendettement est également plus importante qu'au niveau national. En 2015, 10 910 dossiers de surendettement ont été déposés auprès de la Banque de France, soit 470 dossiers pour 100 000 habitants de 15 ans et plus (contre 417 en moyenne en France métropolitaine).<sup>27</sup>

Parallèlement, avec une évolution des taux de précarité et de pauvreté en constante augmentation depuis 1996, la région Ouest de la région BFC vieillit significativement. D'autre part, la paupérisation se renforce dans cette partie Ouest et rurale de la région, avec un taux de pauvreté en augmentation, notamment dans la Nièvre, l'Yonne et la Haute-Saône, dans les espaces isolés et dans une partie des petites ou moyennes zones. En BFC, 354 700 personnes - soit 13% de la population de la région vivaient en situation de pauvreté monétaire en 2013. Cette statistique présente un taux plus faible que la moyenne nationale, mais apparaît en constante augmentation depuis plusieurs années.<sup>28</sup>

Géographiquement, les plus grandes villes industrialisées sont localisées dans la partie Est, appelée aussi « l'Arc » ou le « Croissant dynamique » de la région. Les pôles urbains, composés de villes-centres telles que Belfort, Besançon et Nevers et de leurs banlieues éventuelles, sont en revanche des lieux où s'observent de fortes inégalités sociales, avec la cohabitation fréquente au sein des villes, de populations à faibles revenus et de populations aisées.

### **Un déficit dans le domaine de la formation**

Le nombre de diplômés du supérieur est plus faible que la moyenne nationale : les étudiants se dirigent vers des écoles et universités des grandes métropoles françaises (Paris, Lyon, etc.) ou vers la Suisse. En revanche, les apprentis (CAP, BEP) y sont beaucoup plus présents et travaillent dans l'industrie ou l'agriculture. Un peu plus de 51 000 jeunes de 15 à 29 ans ne sont pas diplômés en BFC. Les formations professionnelles dans les secteurs de l'industrie sont surreprésentées dans la région en raison de la dynamique industrielle de celle-ci

---

<sup>27</sup> Insee Bourgogne-Franche-Comté, « Diagnostic territorial en appui au plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale », Insee Dossier, n°5, mars 2017, p. 7.

<sup>28</sup> MIRAULT A., PARIENTE J., CHARTON C « Les disparités territoriales de revenus se creusent en Bourgogne et en Franche-Comté », Insee Flash Bourgogne, n°19, février 2015.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Il convient aussi de signaler que le taux de retard à l'entrée en 6ème est de 9,4 % en 2016, contre 8,8 % en France métropolitaine. Les collégiens ont également de moins bons résultats au diplôme national du brevet : à la session 2016, 85,9 % des candidats de BFC ont obtenu ce diplôme. Le taux de réussite de l'ensemble de la France métropolitaine était de 87,3 %.

Néanmoins, la formation professionnelle fonctionne relativement bien et permet aux jeunes qui en bénéficient de trouver un emploi industriel, surtout en Franche-Comté. En revanche les diplômés du supérieur, notamment en Master et en Doctorat en sciences humaines, partent et créent une sorte de fuite des cerveaux dommageable pour la région.

### **Une érosion migratoire de la « matière grise »**

Enfin, la fragilité de la région est caractérisée par l'émigration en forte expansion depuis 2003. Avec l'industrialisation de la région, les personnes sans emploi se dirigent vers les zones urbaines et les grandes métropoles françaises afin de trouver un emploi stable.

D'un point de vue statistique, les bacheliers ont tendance à quitter la région après le baccalauréat afin d'intégrer les universités des grandes métropoles, malgré la diversité de l'offre locale. Entre 2003 et 2008, 9 800 étudiants ont quitté la région alors que seulement 5 800 ont fait le chemin inverse. Selon un rapport de l'INSEE, établi d'après un recensement de la population en 2012, la BFC est la seconde région de France métropolitaine qui ne parvient pas à retenir ses diplômés.

La BFC accusait donc "un solde déficitaire de 124 500 étudiants". En effet, en France, 3,7% des diplômés y résident alors que 4,7% y sont nés. Un rapport de l'INSEE daté de 2013 tire la conclusion suivante : « En Franche-Comté, l'offre de formation supérieure se caractérise par une forte présence de filières techniques et souvent des cycles courts (...) Les candidats attirés par d'autres filières et des cycles plus longs quittent la région ». En BFC, la part de diplômés de Master, Doctorat ou équivalent parmi les étudiants est nettement inférieure à la moyenne métropolitaine. Selon ce critère, la région se situe au douzième rang des régions de France, reflétant davantage une moindre dotation en offre de formation universitaire longue que le poids démographique de la région à l'échelle nationale.

Le deuxième facteur est le départ des emplois de la région vers la Suisse – nombre de départs a doublé en 10 ans avec 14,000 emplois frontaliers en 2007 contre 34,306 en [2016](#). L'attraction des emplois, des responsabilités et des salaires suisses sont largement perceptibles dans la région BFC.

La dynamique sociétale de la région est fortement liée aux caractéristiques industrielles et territoriales de celle-ci. Les dynamiques de déclin industriel et de désertification du territoire se retrouvent dans sa démographie urbaine, ainsi que dans les phénomènes d'émigration observés. Il y a un risque que la nouvelle région ne se mette à reposer que sur le patrimoine industriel dont elle a hérité sans prendre garde à développer sa cohésion territoriale (notamment entre les deux anciennes régions) ou à créer des pôles universitaires complets attractifs et pérennes. En effet, la région est en moyenne moins touchée par la pauvreté et le chômage, néanmoins il est impératif de stopper leur progression pour qu'elle ne devienne pas irréversible.

## Bretagne

L'industrie bretonne tente depuis plus d'une dizaine d'années une restructuration par le biais de l'innovation tout en conservant son identité industrielle. Les premiers risques apparaissent cependant pour lutter contre la forte concurrence française et européenne dans le secteur des nouvelles technologies, l'industrie bretonne devra s'appuyer sur ses pôles de compétitivité et le dynamisme de ses entreprises pour émerger et se forger une place à l'international.

En termes de prospective, la région Bretagne doit faire face à une augmentation de la population à l'horizon 2040, couplée à une forte consommation de l'espace par l'agriculture. Ces deux facteurs potentiellement contradictoires ont créé des tensions au niveau de l'immobilier foncier. En cinq ans, entre 2008 et 2013, la taxe foncière a augmenté de 21% en région Bretagne, avec des disparités entre les départements. L'Ille-et-Vilaine a subi la plus forte augmentation avec une moyenne de 27,98% et les petites communes sont très touchées, +56,88% pour la commune de Vendel par exemple, les Côtes-d'Armor +21,53% alors que le Finistère et le Morbihan restent sous la barre des 17% d'augmentation. Le foncier est une ressource limitée, convoitée, au cœur de conflits d'usages de plus en plus fréquents. L'occupation des surfaces agricoles (65% du territoire) couplée à la dynamique de la région portée par la ville de Rennes font de l'Ille-et-Vilaine un département plus sujet aux tensions. Les habitants les plus défavorisés ont plus de risque de subir un phénomène de gentrification. Ces tendances contradictoires ont des conséquences sur la cohésion sociale et territoriale.

D'une superficie de 27 208 km<sup>2</sup>, le territoire breton<sup>29</sup> est caractérisé par la diversité et la complémentarité de ses espaces entre littoral, pôles urbains et zones rurales. Le maillage territorial breton est défini par le polycentrisme et l'intercommunalité. La Bretagne est dotée d'un réseau de routes nationales d'une longueur de 1014 km. Le budget de la région pour 2017 est de 1,625 milliards d'euros (+23% par rapport à 2016).

En 2014, le PIB breton représente 89,5 milliards d'euros soit 4,2% du PIB de la France, la part de l'industrie dans celui-ci est de 15,3%. En 2017, le solde de la balance commerciale est négatif à moins 171 millions d'euros, les importations représentent 10 758 millions d'euros, les exportations quant à elles sont d'un montant de 10 587 millions d'euros. Le secteur industriel majeur de la région est l'IAA (industrie agroalimentaire), suivie par la cokéfaction et les industries extractives, les biens d'équipement et les matériels de transport.

En 2016, le nombre de créations d'entreprises est passé à 18 880 soit +1,7% sur un an. En ce qui concerne l'innovation, la région a déposé 260 brevets en 2015 soit une baisse de 6,5% en un an. La Bretagne compte quatre pôles de compétitivité : Valorial, ID4Car, Images & Réseaux, Pôle Mer Bretagne Atlantique.

### Historique de l'identité industrielle bretonne

La décentralisation industrielle initiée dans les années 1950 pour désenclaver le « désert français »<sup>30</sup> a eu de nombreuses répercussions sur le développement de l'industrie en

---

<sup>29</sup> La Bretagne a une population de 3,31 millions d'habitants au 1er janvier 2016 avec une densité de 120 habitants/km<sup>2</sup>. Le paysage breton est composé d'espaces plats le long des côtes et d'un léger relief plus important au centre de la région, nommé le Massif armoricain

<sup>30</sup>GRAVIER, Jean-François, *Paris et le désert français*, Flammarion, 1947.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Bretagne<sup>31</sup>. La région bretonne conserve une part importante dans le PIB français, grâce aux effets d'une politique publique durant les Trente Glorieuses, visant à dynamiser la région excentrée de la mégalopole européenne (CELIB : Comités d'Études et de Liaison des Intérêts Bretons). Ce comité d'études entendait organiser un « lobby breton » afin de favoriser la Bretagne dans son développement et a trouvé une priorité dans l'aménagement de son territoire pour lutter contre l'exode et compenser le solde migratoire négatif. L'autre priorité majeure se trouvait dans la volonté de développer économiquement la région en la désenclavant. La priorité a été donnée au développement de certains domaines encore importants dans l'économie bretonne : l'agriculture, les activités maritimes, l'industrialisation et le développement du tourisme.

Bien qu'on observe une tendance positive au niveau économique grâce à la création de nombreuses usines comme Citroën ou d'entreprises électroniques dans le Trégor, la décentralisation va finalement s'avérer être le berceau des inégalités dont la Bretagne a encore du mal à se libérer. En effet, la mondialisation va rebattre les cartes et l'ultra spécialisation industrielle initiée plus tôt amènera des difficultés concurrentielles encore existantes dans la région. Ces disparités, souvent territoriales et liées au dynamisme de l'emploi, sont cependant limitées puisque la tendance actuelle voit émerger une dynamique d'emploi de la part des couronnes périurbaines à la place des grands pôles.

### **Une polarisation industrielle autour de l'Industrie Agro-Alimentaire (IAA)**

L'industrie agroalimentaire s'impose dans la part des exportations représentant plus d'un tiers de ces dernières pour cette seule industrie. La région est donc dépendante d'une seule industrie, et manque de diversité. On note toutefois une croissance dans d'autres secteurs industriels tels que les équipements mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques (de 15,6% en 2014 à 17,4% en 2016).

Cette dépendance à l'industrie agroalimentaire a eu des incidences sur la région limitant ses revenus et son bassin d'emploi. Entre 2001 et 2010, la région perd 22 700 emplois et connaît un fort ralentissement de ses effectifs. Cette forte diminution s'explique par la politique de désindustrialisation qui a eu ses effets en Bretagne entre 2001 et 2009 puis par la crise économique mondiale de 2007 qui affectera la région jusqu'à aujourd'hui (dans une moindre mesure après 2007).

Depuis 2012, la tendance est toujours la même, l'industrie manufacturière enregistre également un recul de 1,7% soit 48 000 emplois perdus du fait de la tertiarisation de la région et de la forte concurrence européenne.

L'un des risques pesant sur l'économie bretonne concerne les biens exportés qui sont peu diversifiés. En effet, la prédominance du secteur agroalimentaire dans le tissu industriel breton soumis aux variations de l'agriculture régionale, nationale et européenne, peut être vulnérable aux crises de ce secteur, où les décisions législatives peuvent échapper aux réglementations purement françaises.

Un autre risque possiblement déterminant dans la stabilité économique de la Bretagne : le manque de diversification de ses zones d'exportations. Dans les prochaines années, une surreprésentation de l'Union européenne dans les échanges pourrait venir perturber l'équilibre commercial extérieur de la région. En effet, en cas de contraction des demandes

---

<sup>31</sup>Le Plan Quinquennal élaboré en prévoit des avantages financiers aux entreprises s'installant dans certaines régions de Bretagne (Rennes, Fougères, Lorient, Brest, Saint-Brieuc et Guingamp), favorisant ainsi les inégalités entre centres ruraux et villes.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

sur le marché européen, les répercussions directes sur l'économie bretonne pourraient être importantes. L'Union représente ainsi 66% des exportations en Bretagne contre seulement 6% pour l'Afrique, deuxième zone d'exportation.

Si l'industrie bretonne, hors Construction, représente 5% de l'emploi industriel en France, elle est également source de dynamisme avec 44% des projets d'embauche au troisième trimestre 2017. Cependant, et bien que la proportion de 15-64 ans non diplômée soit inférieure de 5 points à la moyenne nationale, derrière cette tendance récente se cache un emploi industriel peu qualifié et précaire. En effet, bien que la part d'emploi plus qualifiée ait été grandissante depuis 1999, il s'agit principalement de contrats à court terme (CDD), emplois saisonniers et intérimaires. Cela induit un faible PIB par habitant dans la région (27 242 €), plus fragile que la moyenne nationale (32 736 €) et même en dessous de la moyenne européenne (UE 28 - 27 600 €). Ce phénomène de précarisation n'est pas nouveau et est issu de la structure même de l'industrie agroalimentaire bretonne, fortement soumise à la saisonnalité et recourant facilement aux emplois de courte durée.

Il apparaît donc au regard de ces chiffres qu'une partie de la population continue à exercer des métiers dits traditionnels et peu qualifiés lorsqu'une autre partie de la société bretonne se qualifie et fait ainsi remonter le taux de diplômés de la région.

### **Une ouverture industrielle difficile à l'international**

La région représente seulement 2,4% des exportations françaises alors que la plupart des régions se positionnent entre 4,2% et 19%. L'attractivité de la région à l'international est peu élevée, les Investissements Directs Étrangers proviennent d'un large panel de pays étrangers<sup>32</sup>, mais trop souvent européens. Un manque de diversification des investisseurs peut avoir un impact plus grand en cas de crise dans l'Union européenne. Cette question de l'internationalisation des échanges bretons peut être analysée du point de vue des entreprises sous contrôle étranger dans la région. Ils sont moindres (6 points d'écart en nombre de salariés) en comparaison avec les autres régions industriellement compétitives. Ce résultat peut s'expliquer par un éloignement géographique vis-à-vis des pays limitrophes de la France, par un manque d'infrastructures de grande ampleur et par un coût d'acheminement des marchandises parfois trop conséquent pour des entreprises de plus en plus regardantes sur les dépenses. Enfin, ce manque de prise de contrôle des entreprises étrangères dans la région peut s'expliquer par la structure du tissu industriel breton.

En effet, il concentre une majorité de PME, TPE et grands groupes historiques français implantés à l'international. La part de ces groupes dans l'économie industrielle de la région est considérable, les deux poids lourds de l'agroalimentaire breton, Roullier et Bigard, ainsi que le second de la construction Peugeot-Citroën, représentent à eux seuls 37,5% du chiffre d'affaires des dix plus grandes entreprises de l'industrie bretonne.

Dans le cadre de ces échanges, l'économie bretonne voit sa balance commerciale marquée par un solde négatif depuis quelques années (stabilisation de ce solde depuis quatre ans).

### **L'innovation, pilier du renouveau de l'industrie bretonne ?**

Les exemples de cette tendance sont nombreux, PredicSis spécialisée dans l'intelligence artificielle a été reconnue par Amazon en 2016 comme une start-up à suivre, Polaris dont le cœur de métier est la biotechnologie est présente dans 15 pays dans le monde.

---

<sup>32</sup>INSEE – « 42 000 salariés bretons travaillent pour des groupes étrangers » - 21 mars 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

En cinquième position des régions françaises en termes de brevets pour l'année 2015, la Bretagne se dote dans les années 2000 de son premier pôle de compétitivité<sup>33</sup>. Au nombre de quatre aujourd'hui, ils se spécialisent dans l'informatique, l'électronique et les bio-industries. La particularité de la région bretonne en termes d'innovation s'inscrit dans une logique propre à ce territoire, l'innovation dans l'industrie. Notamment poussée par ces petites et moyennes structures qui représentent 38,5% des dépôts de brevets de la région<sup>34</sup>, la Bretagne ouvre, en 2006, un pôle de compétitivité dédié à l'innovation agroalimentaire. Cette initiative, soutenue massivement par les PME de la région, est le signe d'une tendance à la restructuration, initiée au milieu des années 2000 pour pallier le manque de compétitivité de la région.

Ce manque de compétitivité industrielle est d'ailleurs apparu plus tard (environ dix ans d'écart) en Bretagne que dans les autres régions françaises. Ces dernières plutôt touchées par les effets de la désindustrialisation dans les années 1990. Cela s'explique principalement par le fort maillage industriel breton composé à part relativement égales de petites et moyennes structures et de grands groupes existants depuis de nombreuses années, mais aussi par le fort ancrage agricole de la région.

L'industrie bretonne est poussée par son secteur agroalimentaire. Structurellement présent à tous les niveaux de la chaîne de valeur industrielle et composé à part quasi-égales de TPE/PME et de grands groupes. De moins en moins forte avec l'émergence des services, l'industrie bretonne a pourtant beaucoup mieux résisté que d'autres régions françaises. Encore très présent, ce domaine favorise l'emploi par son dynamisme et son implantation qui tend à s'homogénéiser sur le territoire.

Le secteur agroalimentaire est cependant caractérisé par une forte saisonnalité et un emploi précaire favorisant l'appauvrissement de la région. La forte proportion de main-d'œuvre peu qualifiée influence à la baisse la moyenne de richesse des habitants de la région.

Ancrée dans toute l'économie bretonne, l'industrie de la région semble bien se porter bien qu'elle reste très peu compétitive au regard des chiffres européens et français. Du fait de sa géographie peu accessible et enclavée à l'extrême ouest de la France, la région accuse un manque d'attractivité internationale.

### **Transports : des infrastructures pour désenclaver la région**

La région Bretagne compte un grand nombre d'équipements de transports avec treize lignes de trains couvrant 1195 km<sup>35</sup>, quatre lignes routières régionales, huit aéroports et cinquante-deux ports de plaisance. Les grands travaux tels que le Plan Routier Breton de 1969 où la ligne LGV Le-Mans/Rennes achevée en 2017 ont fortement contribué à désenclaver la région. Pour autant, des disparités persistent au sein même du territoire breton liées aux distances qui séparent les différents pôles urbains. Il est ainsi plus rapide de rejoindre Paris depuis Rennes, en 1h27 grâce à la nouvelle ligne LGV, que de se rendre à Brest ou Quimper depuis la capitale régionale<sup>36</sup>. En décembre 2013, une note corédigée par les Présidents des Conseils de Développement des Pays d'Auray, Pontivy, Centre-Bretagne et Saint-Brieuc demande la réhabilitation de la ligne de chemin de fer Auray-Saint-Brieuc qui constitue la seule voie de jonction nord/sud, hors ligne Quimper-Landerneau à l'extrême ouest de la région. En effet, si le réseau ferré dessert bien l'ensemble des côtes, il est absent du centre de la région qui se retrouve plus délaissé.

---

<sup>33</sup>CCI Bretagne - Les pôles de compétitivité.

<sup>34</sup>INPI – 2013.

<sup>35</sup>Atlas géographique « Offre et demande de déplacement en Bretagne ». Direction Territoriale Ouest. Août 2014.

<sup>36</sup>CARROUE, Laurent, La France des 13 régions, Collection U - Géographie, Paris, Editions Armand Colin, 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Si son territoire est un atout pour la région, car composé de beaucoup de petits centres urbains bien répartis, il n'empêche que la région fait face ces vingt dernières années à un accroissement des disparités de développement entre espaces<sup>37</sup>. Le littoral et les zones urbaines les plus peuplées telles que Rennes se sont développés au détriment de l'espace rural central.

### **La répercussion de la pollution des eaux sur le coût de l'eau potable**

D'un point de vue environnemental, la région Bretagne est confrontée à un grand défi : la pollution de ses eaux. Le risque phytosanitaire est fort le long de la côte de Morlaix jusqu'à Saint-Malo et dans une grande partie de l'arrière-pays. 98% des nitrates présents dans les rivières bretonnes sont dus à l'activité agricole. L'utilisation massive d'engrais et le manque de contrôle ont entraîné des phénomènes inquiétants pour les écosystèmes : l'eutrophisation, c'est-à-dire la prolifération des algues vertes, le long du littoral breton. La teneur en nitrates et en phosphates des eaux superficielles et phréatiques rend problématique et coûteux l'approvisionnement en eau potable. Si l'eau qui coule des robinets bretons est globalement de bonne qualité, son traitement est long et il est l'un des plus chers de France. La faible qualité de la ressource nécessite de recourir à des mélanges d'eau et à des dispositifs de dénitrations<sup>38</sup>. En 2013, le prix total de l'eau en Bretagne (prix de l'eau potable + prix de l'assainissement collectif) est de 4,60€/m<sup>3</sup> contre une moyenne française de 3,92€/m<sup>3</sup><sup>39</sup>. Certains départements sont plus touchés que d'autres tels que l'Ille-et-Vilaine. Dans certaines communes comme Saint-Malo l'eau est parfois deux fois plus chère qu'ailleurs en Bretagne. Les disparités peuvent s'expliquer par une mauvaise gestion de l'eau, mais aussi par des différences entre les natures de sols.

### **L'accès aux services : un bilan mitigé**

La Bretagne bénéficie, en moyenne, d'un accès rapide aux services de la vie courante : la moitié de la population a accès aux équipements (commerces alimentaires ou non alimentaires et des services, tels l'éducation, les premiers soins et l'aide aux personnes âgées) en moins de 4 minutes et 88% des Bretons en moins de 7 minutes. Cependant l'accès aux équipements révèle d'importantes disparités en fonction des territoires. Les temps d'accès varient par département, mais aussi en fonction de la densité des communes. Ainsi, en Ille-et-Vilaine, le temps médian est de 3,1 minutes contre 4,7 minutes pour les Côtes-d'Armor, département plus défavorisé. En ce qui concerne les communes, ce sont celles du centre qui sont les plus touchées : certaines enregistrent des taux d'accès plus longs, autour de 16 minutes. La région Bretagne doit également faire face à la rationalisation de certains de ses services. C'est le cas, par exemple, de la Banque de France qui a subi une régionalisation. Une réforme de juin 2013 est à l'origine de la fermeture de cinq bureaux d'accueil et d'information et d'une centralisation du traitement des dossiers à quelques grandes communes : Brest, Rennes, Quimper et Vannes.

La particularité du tissu industriel breton, comme évoqué, est qu'il se compose en grande partie de petites et moyennes entreprises, ces dernières s'orientent de plus en plus vers des domaines d'avenir comme les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la

---

<sup>37</sup>Panorama de l'habitat en Bretagne. ARO Habitat Bretagne. Publication réalisée à l'occasion du 73ème Congrès de l'Union sociale pour l'habitat Rennes. Septembre 2012.

<sup>38</sup>GIP Bretagne Environnement - Effet sur la santé et l'environnement. Janvier 2008.

<sup>39</sup>Région Bretagne. Observatoire national des services d'eau et d'assainissement. 2013.

La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Communication), l'électronique et les biotechnologies notamment. Cette dynamique illustre également le potentiel d'innovation de la région.

## Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire essaye de retenir les usines souhaitant délocaliser dans les pays à bas coûts avec une réglementation sociale et environnementale moindre. L'exemple de Combronde est frappant. Cette société attirée à Vireton à coups de millions d'euros d'argent public comprenant une rénovation des locaux et de l'environnement ne l'empêcha pas de délocaliser l'usine pour faire face à la concurrence déloyale dont elle était victime, aussi bien au niveau international qu'europpéen.

Cette région se situe au neuvième rang des régions sur l'échelle du PIB avec 68,9 milliards en 2014. Cette Région, malgré sa petite taille, est la cinquième région industrielle de France grâce à son leadership dans la production de médicaments et de cosmétiques.

Sa production industrielle correspond à 18,8% du PIB régional, soit 5 points de plus que la moyenne française. Ces succès reposent sur les 3 piliers industriels de la Région que sont la pharmacie, la chimie et les cosmétiques, qui ont permis de compenser la désindustrialisation française et les chocs de la crise économique de 2008. La région est 3<sup>ème</sup> exportatrice en France de produits pharmaceutiques et médicaments en 2015, elle occupe également le même rang au niveau des produits cosmétiques et la parfumerie. Cette réussite s'explique par le dynamisme exportateur des usines locales, embauchant environ 150 000 travailleurs industriels (sous-traitants compris) au sein de fleurons : MBDA, Hutchinson, Tupperware, Delphi, Thales, Guerlain, STMicroelectronics, Faiveley. La première remarque est que sur les 13 000 établissements industriels, 50% sont des indépendants autoentrepreneurs et donc sans salariés. La seconde remarque est que le budget R&D de la Région est de 750 millions d'euros pour un résultat de 400 brevets publiés sur 13 000 en France, soit 3,25% des brevets français.

### **Une économie forte partagée entre un leadership agricole et une industrie musclée**

La forte part industrielle de la région explique une représentation moins forte du secteur tertiaire (47,5%). Il représente en revanche 74% de l'emploi local.

La vitalité économique locale est aussi le résultat d'investissements industriels étrangers dont cette Région a le plus bénéficié en France en 2014. Contrairement au territoire français qui possède une balance commerciale déficitaire de 60 milliards d'euros, le Centre Val de Loire dispose d'une balance commerciale excédentaire d'1 milliard d'euros, notamment grâce à la Pharmacie qui y contribue à hauteur de 2 milliards. À noter que 70% des exportations sont en direction de l'Union européenne avec comme premier partenaire, l'Allemagne.

### *Une Industrie pharmaceutique puissante organisée dans le Cluster Polepharma*

La région regroupe à elle seule 40% de la production nationale de médicaments. Ce titre de Champion de France pharmaceutique s'explique par ses 58 établissements à travers 12 centres de Recherche & Développement, ainsi que ses 46 sites de production de médicaments regroupant environ 10 000 emplois directs dont 74% dans des ETI solides. Cette implantation locale et ancienne est dominée par le plus grand acteur régional médical qu'est le laboratoire Servier. Cette suprématie se matérialise par ailleurs avec le cabinet pharmaceutique Gidy, moteur de l'avenir du groupe Servier, qui dispose du plus important site de production de médicaments de France localisé dans la région centre et qui accueille 800 salariés. Depuis 1996, ce site héberge l'Unité d'Appui Clinique Servier, désormais Centre d'Innovation

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Galénique Biopharmacie à Orléans, qui est la plus grande structure dédiée à la production de médicaments pour les essais cliniques en Europe.

La région Centre Val de Loire a été pionnière dans les pôles de compétitivité en France avec la création en 2002 du Cluster pharmaceutique régional Polepharma. Ce regroupement industriel à même étendu son influence sur ses deux régions voisines, la Normandie et l'Île-de-France avec comme mission de stimuler et d'organiser le développement économique et industriel des acteurs de la filière pharmaceutique qui représentent 53% de la production de médicaments en France.

Afin de maintenir l'industrie pharmaceutique, la Région Centre a développé un bouquet de formations en parfaite adéquation avec les attentes du secteur, comme le cursus pharmaceutique unique en France basé à Tours. En effet l'IMT, l'Institut des Métiers et technologies est le pôle essentiel en France dans le processus de formation aux métiers de la Santé.

Malgré nombre de restructurations du secteur pharmaceutique régional depuis une dizaine d'années, la Région Centre Val de Loire reste sur le podium européen de la pharmacie grâce à une forte activité de sous-traitance pour la fabrication de médicaments et de Recherche & Développement. Contrairement même aux tendances hexagonales, et malgré un secteur d'activité en perte de dynamisme et un contexte difficile, cette industrie a d'importantes perspectives de recrutement et enregistre un niveau d'exportation record avec de considérables investissements. Les prospectives montrent que la croissance du secteur pharmaceutique va être de 20% de 2016 à 2022, grâce aux échanges au sein de l'Union européenne.

Fleuron de l'écosystème économique régional, l'industrie pharmaceutique dispose de nombreux atouts dans la Région Centre pour continuer à y affirmer sa suprématie dans un marché en pleine mutation avec de nombreuses problématiques comme la chute dans le domaine public de brevets de médicaments vedettes, la forte concurrence des médicaments génériques étrangers et la montée en puissance des biotechnologies mondiales.

### *Un succès industriel permis par l'agence de développement régional « Centreco »*

Avec la fin de la guerre froide, la financiarisation de l'économie et la mondialisation, le Conseil Régional du Centre de la France a créé en 1994 Centreco, agence régionale avec trois missions principales : la promotion de la région, l'information économique et l'aide au développement à l'export. Au cœur de cette « machine de guerre économique » régionale, un service est consacré aux activités d'export. Cette succursale nommée Centrexport dispose de réseaux consulaires, à Business France et à BPI France pour privilégier les projets de la Région Centre-Val de Loire dans les aides et les relais à l'exportation. D'ailleurs 50% du budget de l'agence sont dépensés dans ce soutien à l'export à travers les salons internationaux via des programmes d'actions collectives à l'international.

### **Quelle compétitivité pour la recherche régionale ?**

Selon l'[INPI](#), la demande de brevets délivrés est en baisse dans la région avec 484 demandes de brevets publiées en 2015 contre 502 en 2017 soit une demande totale de 7027 de 2003 à 2015 toutes technologies confondues. En effet, après une faible augmentation en 2014, l'année 2015 vit une augmentation assez significative. Les technologies qui demandent le plus de brevets sont les machines, la mécanique, le transport et la chimie entre 2003 et 2015. Ces demandes proviennent majoritairement du secteur privé qui investit énormément dans l'innovation que ce soit de produits ou de procédés.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Les chiffres le montrent clairement avec une demande de brevets délivrés qui, après des périodes de baisse, reprennent de plus belle en atteignant son niveau le plus élevé en 2015 avec 492 brevets délivrés, son niveau le plus bas est de 395. Le secteur public quant à lui connaît une baisse avec 38 brevets délivrés. Même si ces derniers semblent en hausse, ils ne reflètent pas la compétitivité de l'économie régionale et française en général, car ils souffrent d'un manque d'innovation au niveau international comparativement aux économies des autres puissances.

### Secteurs phares et pôles de compétitivité

Bien que dominée par une filière nucléaire, la région Centre Val de Loire ne cesse d'augmenter sa capacité de production énergétique tout en conservant un impératif de protection de l'environnement. Elle place donc la diversification et la transition vers les énergies renouvelables au centre de son défi énergétique le renouvelable. En effet, les chiffres de l'année 2016 font état d'une augmentation de 7,5% du parc d'énergies renouvelables de la région, lesquelles représentent désormais 10% de la production totale et couvrent 12,4% de la consommation énergétique en 2016. Cette augmentation semble antinomique au regard de la réduction de 4,6% de la consommation par rapport à 2015<sup>40</sup>. Il faut dire que la consommation d'énergie dans le Centre Val de Loire est très volatile : la consommation la plus haute a été observée en 2010 (18 434 GWh) et la plus basse en 2014 (moins de 17 000 GWh). L'éolienne continue à occuper une place importante dans la production d'énergie renouvelable puisque la région accueille plus de 8 % des capacités éoliennes de France. Cela s'explique par la position idéale de la région qui est très adaptée à l'installation de l'éolienne. En 2016, la région augmente sa capacité éolienne de 8,5% avec un raccordement de 950 MW. Par ailleurs, le Centre Val de Loire produit plus d'électricité qu'il n'en consomme. En effet, avec une production qui couvre en moyenne plus de 4 fois sa consommation annuelle, la région est exportatrice d'électricité vers les autres régions particulièrement l'Île-de-France et la Bretagne ce qui représente 76% de sa production d'énergie soit un solde exportateur de 59 681 GWh selon la RTE (Réseau de Transport d'Électricité). La RTE Centre Val de Loire ne compte pas s'arrêter en si bon chemin dans le cadre de la transition énergétique et compte réaliser d'énormes investissements à hauteur de 196 millions d'euros jusqu'en 2020 afin de renouveler des installations et augmenter la part de l'énergie renouvelable. La transition énergétique est bien amorcée par le Centre Val de Loire qui compte se positionner comme la référence avec une hausse de l'énergie solaire (+9,3%) et éolienne (+8,5%) par rapport à 2015. Il est à noter que 30% du nucléaire français est produit dans le centre avec des sites vieillissants.

Les pôles de compétitivité ont deux objectifs : favoriser la compétitivité et l'attrait des territoires en permettant les rapprochements entre les différents acteurs de l'écosystème territorial afin de favoriser l'innovation, la croissance et l'emploi. La région dispose de 4 pôles de compétitivité :

- Cosmetic Valley sur le thème de la Parfumerie-cosmétique.
- S2E2 le thème de technologies de l'électricité intelligente au service de la gestion de l'énergie.
- Elastopole sur les caoutchoucs et polymères.
- Dream sur les écotechnologies relatives à l'eau et ses milieux.

---

<sup>40</sup> Bilan électrique 2016 et perspectives Centre- Val de Loire, RTE France.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Ces pôles ont respectivement des nombres d'adhérents de 300, 130, 110 et 80 entreprises. Au 31 décembre 2015, le nombre d'entreprises dans l'industrie s'élève à 10 156. Donc les pôles de compétitivité concentrent environ 6,30% des entreprises de la région.

Plusieurs secteurs d'activités existent dans la région. Cependant, les secteurs pharmaceutiques, cosmétiques, des parfums et produits d'entretien ainsi que le secteur des machines et équipements d'usage général sont fortement représentés dans le Centre Val de Loire avec des soldes nets supérieurs à la moyenne nationale dans ces domaines en 2015. Cependant, même si l'on observe un dynamisme, il faut prendre ces taux avec beaucoup de recul. En effet, selon l'Insee Centre Val de Loire et la CCI Centre Val de Loire, pour une région qui se veut dynamique, les exportations et les importations sont quasi-équivalentes et représentent respectivement 18 817 et 18 204 millions d'euros, soit un solde net de 513 millions d'euros en 2015. Les principales importations en 2016 sont respectivement les produits pharmaceutiques (2,41 Md€, + 11,6 %), les machines et équipements d'usage général (1,35 Md€, + 4,3 %), les cuirs, bagages et chaussures (1,01 Md€, + 12,8 %) et la chimie de base, les matières plastiques et le caoutchouc (999 M€, - 10,3 %).

Il est à noter que la création d'entreprises bat de l'aile. En effet, elle diminue au cours des années 2009 à 2015, passant d'environ 16 000 en 2014 à 14 200 en 2015, avec une part des entreprises individuelles (y compris microentreprises) qui accuse fortement cette tendance. Quant aux sociétés elles restent stables. Au total, le Centre Val de Loire compte 216 629 entreprises en 2014 soit 3,4% des entreprises métropolitaines.

### **Une région à la fois ouverte et fermée vers l'extérieur**

Le commerce extérieur du Centre Val de Loire accuse une baisse en 2016 avec des exportations d'un montant de 18,51 milliards d'euros (Md€) soit une baisse de 1.6% par rapport à 2015. Les importations, quant à elles, restent stables sur les mêmes périodes avec 18,12 Md€ (source Insee). La région enregistre donc un excédent commercial de 395 millions d'euros. Cependant cet excédent est en baisse de 35% par rapport à 2015<sup>41</sup>. La région est très dépendante des autres pays de l'Union européenne (UE). En effet, l'UE concentre 72,6% des importations et exportations de la région en 2016. Les principaux clients sont l'Allemagne qui concentre 15,5% des exportations et 16,9% des importations, la Belgique (2,31 Md€ d'exportation).

La région est spécialisée dans l'exportation de produits pharmaceutiques, de parfums et cosmétiques et d'équipement général. La région contribue à hauteur de 4,3% aux exportations françaises et 3,6% aux importations et elle est classée au 10<sup>ème</sup> rang sur 14 des régions exportatrices de France. Cependant, ce dynamisme se concentre essentiellement dans les départements de Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir qui sont les zones de production les plus importantes de la région et représentent 79% de ses exportations et 75,5% de ses importations.

Avec des zones d'activités disproportionnées, la paupérisation des autres départements engendre un déplacement de masse vers les zones les plus attractives et productif. Cette situation est due au fait que le nord de la région par sa proximité avec la mégalopole parisienne accueille plus d'industrie que les autres parties de la région, ce qui entraîne une désertification du Sud.

---

<sup>41</sup> Tableau de bord Conjoncture : Centre-Val de Loire, 06/12/2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

De plus, il convient de noter que les secteurs pharmaceutique et cosmétique sont confrontés à une baisse de leurs exportations : 7,4 % au niveau des produits pharmaceutiques et de 3,7% pour le cosmétique en 2016. Les produits pharmaceutiques se trouvent être également les plus importés avec une hausse d'importation de 11,6%, ensuite les machines et équipements d'usage général (1,35 Md€, 4,3 %), les cuirs, bagages et chaussures (1,01 Md€, 12,8 %) et la chimie de base, les matières plastiques et le caoutchouc accusent une baisse également (999 M€, 10,3 %).

Malgré la baisse des importations, la part des exportations augmente dans la région, ce qui engendre un solde commercial qui est juste excédentaire et ne permet pas un développement plus harmonieux et stable de la région.

L'industrie pharmaceutique est confrontée à des changements structurels qui s'expliquent par une interdépendance vis-à-vis des capitaux étrangers et extrarégionaux compte tenu de mouvements de concentration dans la région, mais également par une baisse de recrutement à la suite des départs de certains salariés.

Entre 2000 et 2006, l'industrie pharmaceutique enregistre une baisse de ses effectifs de 1,7% selon l'Assedic. Cette baisse est due à une faiblesse des innovations dans le domaine pharmaceutique avec un manque de compétitivité des entreprises de ce secteur et d'énormes retards dans la mise en œuvre des biotechnologies. Enfin, le Turn-over est très présent dans ce secteur.

### **Un déficit démographique**

Un des problèmes majeurs que rencontre la région Centre-Val de Loire concerne sa démographie<sup>42</sup>. En effet, la région est la 11ème plus âgée du pays avec une moyenne d'âge supérieur à 40 ans. De plus, on observe, par rapport à la moyenne nationale, un véritable trou démographique au niveau des 20-45 ans parallèlement à une surreprésentation des plus de 50 ans<sup>43</sup>. À cela s'ajoute un indice de vieillissement près de 10% au-dessus de la moyenne nationale (84,4 contre 74,5 au 1er janvier 2014).

Ces résultats sont les conséquences du baby-boom, mais surtout d'un phénomène de départ des jeunes de la région. Le nombre de 18 à 25 ans a diminué de plus de 5 % en Centre-Val de Loire entre 2006 et 2011<sup>44</sup> et ce phénomène s'accroît avec les années. En définitive la population de la région n'a augmenté que de 0,3% entre 2009 et 2016, soit la 14ème variation en France.

Cela peut être expliqué par plusieurs facteurs. Tout d'abord, un manque d'établissements scolaires supérieur. Ceux-ci sont concentrés majoritairement dans le nord de la région (Orléans et Tours) alors que le sud de la région en manque cruellement. Mais cela n'est qu'une part de la problématique liée au taux de scolarisation qui est totalement fondée. En effet, avec une part de 80,8% de scolarisés pour les étudiants âgés de 15 à 19 ans, la différence nationale est de 2,9% supérieure. Cette différence (que l'on pourrait qualifier de minime à ce stade) s'accroît avec le temps et avec la complexité des études supérieures. Sur la population des 20 à 24 ans (typiquement le cycle supérieur et universitaire), les étudiants de la Région Centre Val de Loire sont en retard de 8,3% face à la moyenne nationale. La question qui se pose ici,

---

<sup>42</sup> Propos rapporté par Didier JAVOY, spécialiste intelligence économique Centre-Val de Loire.

<sup>43</sup> Les chiffres clés de la région Centre-Val de Loire - Publication de la CCI Centre-Val de Loire et Insee Centre-Val de Loire.

<sup>44</sup> Des équipements et services inégalement répartis en Centre-Val de Loire, Anthony Claudel, Insee, 06/07/2015.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

consiste à comprendre pourquoi cette tranche de la population cherche si rapidement à intégrer la vie active.

L'indice de position sociale (IPS) permet de comprendre la position sociale de ces étudiants face à la position générale de l'Académie « Orléans Tours ». Ces disparités de positionnement sont très hétérogènes au niveau social et concentrées principalement en dehors des zones d'Indre-et-Loire, d'Orléans et de Chartres. On constate que le bassin de l'Indre reste le plus défavorisé au même titre que le Cher et la Châtre. Ces éléments sont intimement liés aux CSP des parents. Un pattern s'explique entre d'une part, les études poursuivies et la rapidité de l'entrée dans la vie active des jeunes étudiants, et d'autre part, les PCS très défavorisés dans ces bassins géographiques.

Cette problématique est corrélée avec la question de l'emploi et bien entendu du chômage. On constate dans la région une augmentation significative de l'emploi dans les secteurs du service et de l'industrie, mais qui concerne principalement les contrats d'intérimaires. Il s'agit donc d'une perte de confiance dans les notions de l'emploi durable sur ce bassin géographique. Ces emplois, qui possèdent un caractère temporel très court, favorisent la précarité et la paupérisation de la Région sur le long terme.

De plus, même si le taux de chômage de la région est légèrement inférieur à la moyenne nationale, il varie énormément au sein de la région (par exemple dans le Cher avec 10,3% et dans l'Indre avec 9,7% en 2016) et est en augmentation (+ 2,9 points entre 2007 et 2014, soit une des plus fortes hausses en France). Mais surtout, il y a une forte précarité des emplois avec un très grand nombre de contrats d'intérim (+8 points par rapport à la moyenne nationale en 2017). Le salaire médian annuel est inférieur à la moyenne nationale pour les célibataires de 224€ net et très en deçà des régions limitrophes (Ile-de-France notamment). Enfin, le taux de défaillance d'entreprises depuis 2005 est supérieur de 8,9 points par rapport au reste du pays.

Ces chiffres sont d'autant plus parlants lorsqu'on regarde dans le détail. La moyenne régionale est améliorée par la présence de ville comme Tours ou Orléans qui sont porteuses de croissance.

### **Les mouvements de population**

Un exode vers le nord entraîne la désertification de départements comme le Cher et l'Indre, ce qui installe un cercle vicieux de paupérisation de la zone avec des taux de pauvreté de 14,6 qui sont bien supérieurs au reste de la région.

Il en ressort une difficulté à faire venir : des médecins (130 médecins généralistes pour 100.000 habitants, la moyenne nationale étant à 157,6), un désintérêt des sociétés de transports en commun et des opérateurs internet.

Avec une demande en augmentation de près de 5% en termes de logements sociaux, la région Centre Val de Loire peut se permettre de répondre favorablement à la moitié des allocataires. Seul le département de l'Indre possède une capacité de logements sociaux supérieure à la demande réelle. Cela démontre également l'absence de volonté des habitants de rester dans ces bassins géographiques. Cette demande, si elle demeure stable au niveau régional, possède également de fortes disparités : plus de 10% en Loir-et-Cher et plus de 8% en Eure-et-Loir face à l'année 2015.

Ces demandeurs ont pour caractéristiques communes d'être une population active et relativement jeune (moins de 41 ans). Toutefois, il est intéressant de remarquer que sur les 27% des demandeurs, qui sont dans la tranche des moins de 30 ans, 56% ont entre 25 et 30

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

ans. Il s'agit précisément de la population cible qui soit quitte le territoire, soit est en situation précaire.

De plus, sur la population de ces demandeurs en logements sociaux dans la région Centre- Val de Loire, seulement 29% possèdent un emploi stable (CDI, Fonctionnaire) et près de 42% subsistent uniquement grâce à des aides de l'État. Ces personnes qui travaillent possèdent pour la plupart des revenus faibles. Ces ressources financières sont basées sur les revenus de référence du ménage dans cette région, soit 20 111€/an. Se basant sur cet indicateur, il est très important de spécifier que seulement près de 28% de la population de ces demandeurs ont un revenu supérieur à 12 000€/an. Cela s'explique également par le fait que de plus en plus de moins de 30 ans accèdent à ce service social (37% en 2017).

Avec un budget culturel alloué très hétérogène sur son territoire, la région Centre Val de Loire a un réel problème de rayonnement. En effet, sur leurs budgets de 2014, on constate que les départements de l'Indre, du Cher et du Loir- et-Cher dépensent en moyenne près de 1,5%, contre plus de 2% pour les autres bassins. Cela démontre une répartition territoriale effectuée en fonction des zones d'Orléans et de Tours. Ces deux métropoles, comme nous avons pu le constater précédemment, occupent l'espace vital de la région et vampirisent les bassins isolés par la migration des habitants.

### **Une disparité culturelle**

Cela se corrèle avec le nombre d'établissements culturels mis à disposition. Une explication se démontre au regard du nombre des monuments historiques classés au patrimoine. L'Indre à ce jour compte près de 288 de ces monuments contre 865 pour [l'Indre-et-Loire](#). Cependant, les chiffres ici sont inquiétants. En effet, même s'il n'y a pas de différence notable sur le reste des équipements culturels entre les départements, il n'en demeure pas moins que les musées comme les sites classés sont les premiers vecteurs du tourisme.

En effet, les lieux d'exposition, soit les musées ouverts au public, se différencient par leurs répartitions (7 musées en Indre contre 15 en Indre-et-Loire). Avec cette capacité d'attractivité que possèdent les départements comme l'Indre-et-Loire ou comme le Loiret, une grande partie de la population accède plus facilement aux équipements culturels comme les cinémas dans ces départements. On constate que si un habitant en Indre va voir 1,8 film sur l'année, contre 3,1 en Indre-et-Loire ce qui appuie la disparité.

La région Centre-Val de Loire est pénalisée par une organisation non propice à l'installation d'une population jeune et dynamique sur la majorité de son territoire. Cette désertification démographique a pour conséquence d'entraîner la paupérisation des départements du sud de la région. Ces départements étant de plus en plus isolés, ils perdent d'autant plus de leur attractivité. Un cercle vicieux semble s'installer durablement (voir si collectivité publique font quelque chose) et les nouveaux élus de la région n'étant pas pour un grand nombre d'entre eux des spécialistes de la problématique rencontrée par la région ne semblent pas être en mesure de changer la situation à court terme.<sup>45</sup>

---

<sup>45</sup> France 3 Loire, Législatives : qui sont les nouveaux députés pour la région Centre-Val de Loire ? YLEANNA Robert, 18/06/2017.

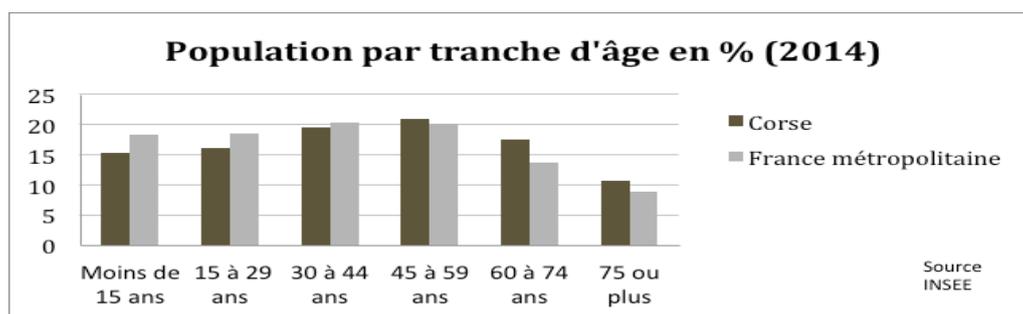
## Corse

La Corse a connu ces deux dernières décennies une situation particulièrement contrastée sur le plan socio-économique. La forte croissance des années 2000 s'est heurtée à la crise de 2008 et ses conséquences. Le modèle économique corse se révèle fragile, déséquilibré et inégalitaire, favorisant les difficultés des entreprises et des habitants<sup>46</sup>. Face à ce constat, plusieurs manœuvres ont été entreprises, avec comme fer de lance le Schéma de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I), lancé au 1er janvier 2017 à l'initiative de la Collectivité Territoriale de Corse (CTC). Il a pour objectif de favoriser un développement économique innovant, durable et équilibré à horizon 2025<sup>47</sup>. Cet immense chantier fixe la feuille de route de l'action de l'exécutif régional en matière d'aides aux entreprises insulaires, pour apporter des réponses aux difficultés conjoncturelles et structurelles pesant sur l'activité économique de l'île. Ainsi l'ambition du nouvel exécutif est de changer le paradigme économique et de mettre la Corse sur un nouveau chemin de croissance.

Depuis les années 1960, la Corse a vu sa population multipliée par deux. Selon l'INSEE, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Corse compte 324 212 habitants. Le taux de croissance de la population de 2009 à 2014 a été de 1,2 %, soit une hausse deux fois supérieure au taux national. Si le taux de natalité est faible, c'est l'immigration qui a permis cet accroissement de la population. La Corse connaît en effet l'un des plus forts taux d'immigration de la France métropolitaine.

### Un vieillissement marqué de la population associé à un manque de moyens adaptés

La population de l'île connaît un vieillissement marqué. En Corse, les plus de 65 ans représentent 21 % de la population alors que ce pourcentage est de 17 % au niveau national. Ils sont 16,8 % à vivre sous le seuil de pauvreté, soit le double du niveau national (8,8 %). Pour les Corses ayant plus de 75 ans, ce taux est encore plus inquiétant, atteignant les 18,8 %. Le vieillissement démographique est plus important qu'ailleurs et devrait s'amplifier dans les années à venir. Le minimum vieillesse est perçue par 10,5 % des plus de 65 ans, soit trois fois plus qu'au niveau national (3,2 %)<sup>48</sup>.



<sup>46</sup> Rapport du Président du Conseil exécutif de Corse, Adoption du Schéma de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I).

<sup>47</sup> SRDE2I : la feuille de route du développement économique de la Corse en passe d'être finalisée, MARI Nicole, CorseNetInfos, 18/11/2016.

<sup>48</sup> *Panorama de la précarité et de la pauvreté en Corse*, Préfecture de Corse, Edition juin 2015.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Cette situation est préoccupante dans la mesure où la proportion de personnes âgées est plus forte dans la montagne où les équipements et les structures d'accueil font défaut<sup>49</sup>. Ainsi, l'offre d'accueil en établissement pour personnes âgées en Corse est deux fois plus faible que la moyenne métropolitaine. La Corse compte 61 places d'accueil adaptées pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. Les services de soins à domicile pour les personnes âgées sont aussi moins développés dans la région, mais l'écart avec la métropole est moins important. Ce manque de capacité d'accueil, cette faiblesse en services de soins à domicile sont aggravés par la géographie de l'île et la faiblesse des réseaux de transport<sup>50</sup>.

### **Un centre pauvre et des périphéries marquées par la précarité**

Sur l'île, 20,3 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté selon l'INSEE en 2015. Ce pourcentage augmente, car il n'était que de 18,8 % en 2005. Le taux de chômage est de 10,3 % en 2017, soit le 4<sup>e</sup> plus bas de France métropolitaine. Il a connu une baisse relative ces dix dernières années, mais une hausse de 0,3 % en 2017. La Corse connaît de fortes inégalités de revenus, ce qui la place à la deuxième place des régions françaises en 2015. Paradoxalement le PIB moyen par habitant a connu l'une des plus fortes croissances enregistrées en France depuis 2008. En 2013 il était de 26 887 euros tandis que la moyenne nationale était de 27 856 euros. La hausse du niveau de vie a été limitée par le coût de la vie en Corse. Ce dernier peut être imputé à la situation insulaire de l'île et à l'impact du tourisme.

Les cantons ruraux connaissent des difficultés réelles, mais ces dernières sont plus contenues que sur le reste du territoire. Les habitants des cantons du cap Corse, Biguglia-Nebbio, Golo-Morosaglia, Corté, Sevi-Sorru Cinarca, Gravona-Prunelli et Taravo-Ornano, qui représentent environ le quart de la population insulaire, vivent dans des territoires relativement moins impactés par la précarité que les autres. Ces territoires ne bénéficient pas d'une création de richesses notable et le PIB par habitant est inférieur à la moyenne nationale. En revanche, le niveau du taux de précarité et de pauvreté est inférieur (5,92 %) à la moyenne régionale (6,89 %)<sup>51</sup>. Ce groupe de cantons affiche, par rapport à la moyenne insulaire, moins de demandeurs d'emploi de catégorie A, de logements sur-occupés, d'allocataires à bas revenus, d'ouvriers et d'employés parmi les actifs et d'allocataires étrangers<sup>52</sup>. La solidité des liens sociaux et du tissu social traditionnel corse atténuent fortement les conséquences de la pauvreté de ces cantons.

Les cantons urbanisés sont marqués par une précarité protéiforme. Ce groupe de cantons, incluant ceux d'Ajaccio, Bastia, Castagniccia, Borgo et Casinca-fumalto, concentre près de la moitié de la population insulaire. Ces cantons présentent une attractivité en termes d'emplois mieux rémunérés mais connaissent également une précarité et une pauvreté importantes, supérieures à la moyenne régionale. Ces cantons comptent davantage d'allocataires dépendants à 75 % des aides sociales, d'allocataires à bas revenus, de personnes isolées à bas revenus et de familles monoparentales. Ils sont marqués par une forte inégalité de revenus avec des écarts de richesse élevés.

La pauvreté et la précarité sont fortes dans les cantons marqués par l'activité touristique. En effet, cette dernière bouleverse le tissu économique local dans la mesure où elle engendre un fort taux d'emplois saisonniers. Ils sont essentiellement concentrés dans l'hôtellerie, les

---

<sup>49</sup> BOYER Jean-Claude, *La France, les 26 régions*, Armand Colin, 2010.

<sup>50</sup> L'Etat publie les 1<sup>res</sup> cartes des fractures territoriales post-crise, Les Echos, 14 décembre 2017.

<sup>51</sup> Panorama de la précarité et de la pauvreté en Corse, op. cit.

<sup>52</sup> Ibid.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

restaurants, les campings et les centres d'activités sportives. Afin de prendre en compte l'ampleur de la déstabilisation de l'économie de certains cantons corses par les emplois saisonniers, il importe de noter, à titre d'exemple, qu'en 2015, selon l'INSEE, alors que la Corse comptait 321 000 habitants, elle a accueilli 430 000 résidents non corses au mois d'août. Représentant le quart de la population insulaire, les cantons de Calvi, Bavella, Ghisonaccia, Sarténais-Valinco, Grand Sud, Fiumorbu-Castello et l'Île-Rousse sont les sept cantons les plus touchés par la précarité dans l'île. Dans ces cantons est recensée une plus large proportion de demandeurs d'emploi de catégorie A, d'ouvriers et d'employés.<sup>53</sup>

En outre, les cantons situés sur le littoral attirent beaucoup de résidents saisonniers non corses. Ces derniers faisant construire leurs résidences secondaires dans l'île, provoquent une hausse très prononcée du prix de l'immobilier et par leur présence ponctuelle, participent à la désorganisation du tissu économique.

### Une filière industrielle effacée

La Corse affiche en 2015 un PIB en valeur de 8,628 milliards d'euros<sup>54</sup>, soit 0,4% du PIB français, la plaçant en 13<sup>ème</sup> et dernière position parmi les nouvelles régions de France (hors DROM/COM). La part industrielle de son PIB demeure relativement faible (6% environ), ne représentant que 7% des emplois de l'île. Avec une balance commerciale négative de 280 millions d'euros<sup>55</sup>, cette région affiche un taux de couverture – permettant de mesurer l'indépendance d'une région – de 18,1%, un chiffre qui la place en dernière position des régions françaises (sans compter les DROM/COM), et qui traduit sa grande dépendance. La filière agroalimentaire représente 35,5% du tissu industriel corse, l'énergie 33,5% avec une autre part importante pour le BTP. On comptait par ailleurs, au 31 décembre 2015, 2696 établissements industriels, comprenant 6579 employés<sup>56</sup>. En termes d'innovation, la Corse n'affiche pas un nombre de brevets déposés suffisant pour être [quantifiable](#), malgré quelques initiatives. On y recense deux pôles industriels et de compétitivité, parmi lesquels celui des Industries Aéronautiques.

En 1840 Victor Duruy, professeur, homme politique et historien décelait un potentiel dans l'île de beauté.

*« Si une population plus industrielle habitait cette île, elle deviendrait la plus belle possession de la France, car elle renferme tous les genres de richesses minérales et agricoles et tous les moyens d'arriver à une grande prospérité »<sup>57</sup>*

Comment la Corse n'a-t-elle pas su exploiter son potentiel industriel malgré des capacités indéniables ? Soumise aux contraintes de l'insularité, la Corse n'a jamais présenté une vocation avérée pour l'industrie. Elle s'est contentée d'une filière aéronautique impulsée par une seule entreprise, la Corse Composites Aéronautiques, de petites industries du bois ou de caoutchouc et d'une filière agroalimentaire constituant la première activité industrielle de Corse par le nombre d'entreprises, permettant de maintenir un certain dynamisme sur le territoire en lien avec les activités agricoles, commerciales et touristiques.

---

<sup>53</sup> Impacts économiques et sociaux de la saisonnalité en Corse, Equipe dynamique des territoires et développement durable, 2012.

<sup>54</sup> INSEE, « La Corse en bref », Edition 2017, Direccte de Corse, Décembre 2017.

<sup>55</sup> Corsica Statistica, Les chiffres du commerce extérieur en Corse, Année 2016, Mars 2017.

<sup>56</sup> Insee, Dossier Corse n°8, Décembre 2017.

<sup>57</sup> DURUY Victor, *Cahier de géographie historique à l'usage des collègues*, Chamerot, 1840, p.103.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Si toutefois l'apparent dynamisme de l'économie insulaire constitue un atout pour l'émergence de l'innovation, la structure particulière de l'île, avec une industrie faible et une surreprésentation de l'administration (le secteur public représente 38% des emplois<sup>58</sup>), en limite le potentiel<sup>59</sup>.

### **L'innovation numérique, levier de développement économique pour la Corse ?**

Malgré un maillage industriel composé principalement de microentreprises (10 200 entreprises ont au moins un salarié et 24 600 n'ont pas de salarié permanent<sup>60</sup>), des capacités d'innovation existent en Corse. Elles permettent le développement d'entreprises industrielles innovantes, en parallèle de certaines initiatives : l'Incubateur de Corse, Inizia, le rôle prépondérant de l'Agence de développement économique de la Corse et de la CTC. Ce tableau reste toutefois à recontextualiser, tant le manque d'industrie de pointe et de grandes entreprises (poids des établissements de plus de 250 salariés dans l'emploi : 3% en Corse, France 11%<sup>61</sup>) handicape le développement d'un véritable terreau propice à la montée en puissance de la R&D pour les entreprises et les travailleurs. Les secteurs d'activité à faible productivité du travail sont en effet surreprésentés sur le territoire.

Cette faiblesse de l'industrie en Corse n'a en outre jamais favorisé l'implantation de groupes étrangers, préférant sûrement des hubs industriels plus développés en province. En dépit d'une demande largement endogène et limitée, la prise de conscience de l'opportunité d'attirer des investisseurs étrangers, notamment dans le domaine du numérique ou des énergies renouvelables, paraît souhaitable pour la Corse. Elle pourrait ainsi stimuler son innovation dans les technologies de pointe et le numérique<sup>62</sup>, une opportunité de développement, au même titre que l'Israël par exemple, pays relativement isolé, a pu le faire. Le manque de synergie au sein de l'économie corse ampute trop largement le développement des entreprises et de l'industrie, avec des défaillances d'entreprises trop nombreuses, même si l'île enregistre toujours un taux de création d'entreprises supérieur à la moyenne nationale (+10% contre +8,9% en 2016). L'émergence d'un véritable pôle d'excellence autour des écosystèmes des activités du nautisme, de l'aéronautique ou encore de la cosmétique aurait besoin d'être structurée et diversifiée pour attirer une main-d'œuvre qualifiée.

L'industrie n'a ainsi jamais semblé être un moteur pour la Corse, qui tente tant bien que mal de se développer, mais l'exiguïté de son tissu économique peu diversifié axé essentiellement sur le tourisme (31% du PIB et 11% de l'emploi) limite son dynamisme en termes d'innovation et rend l'île dépendante et vulnérable.

### **Une insécurité en mutation**

La criminalité classique en Corse, associée aux activités des groupes indépendantistes, a fortement décru. Ainsi, si en 2012 la Corse a été marquée par 78 attentats, seulement 5 attentats ont été recensés en 2015<sup>63</sup>. Le nombre des homicides a considérablement diminué. Ainsi, selon la préfecture, 28 meurtres ont été commis en Corse en 2009 tandis que 9 l'étaient

---

<sup>58</sup> CARROUE, Laurent, La France des 13 régions, Collection U - Géographie, Paris, Editions Armand Colin, 2017.

<sup>59</sup> BELMONT Hervé, Le secteur de l'industrie agroalimentaire en Corse, Insee, 2012.

<sup>60</sup> SRDE2I, « Document de cadrage, Fondamentaux de l'économie corse, Ecosystèmes productifs », 23/07/2016, p.3.

<sup>61</sup> Ibid.

<sup>62</sup> Entretien téléphonique avec le Chargé d'Affaires à la Direction du développement de l'ADEC, 19/12/2017.

<sup>63</sup> Bilan des services de sécurité, Préfectures de Corse et procureurs de la cour d'appel et TGI, 2015.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

en 2015. Cette année-là, les règlements de compte ont représenté moins de 20 % du nombre total des homicides (46,4 % en 2014 et 61,3 % en 2013).

En revanche, une nouvelle criminalité émerge. En 2015, les sapeurs-pompiers ont effectué 14,3 interventions en moyenne par mois pour éteindre des feux de véhicule. Ce chiffre place la Haute-Corse en tête des départements français sur ce point, devant l'Isère et l'Oise<sup>64</sup>. En 2015, selon la préfecture de Corse, 838 voitures ont été brûlées sur l'île tandis que ce nombre était de 693 voitures brûlées en 2014. Cela représente une hausse de 21 % en un an. Il semblerait que cette hausse soit liée à la situation sociale dans les deux grandes aires urbaines d'Ajaccio et Bastia.

Avec plus de 10 % de sa population en Zone urbaine sensible (ZUS), la Corse connaît des risques de fracture urbaine. Cela place la Corse juste après la région Hauts-de-France<sup>65</sup>. À Ajaccio apparaît un clivage très net concernant le niveau des revenus entre le sud-ouest de la commune, plus aisé, et le nord-est, plus pauvre et plus salarié. De fait, le clivage provenant des revenus se retrouve dans la structure du bâti urbain, avec notamment des propriétés résidentielles au sud-ouest et des locations de petits logements, ou de logements sociaux au nord-est où vivent bon nombre d'ouvriers et d'employés à salaire modeste. Les données disponibles pour Bastia et sa ZUS des quartiers Sud mettent également en avant les clivages à l'œuvre dans ces quartiers. La ZUS des quartiers Sud est marquée par une concentration des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales.

De plus, le climat criminel propre à la Corse, hérité d'une histoire particulière entre ce territoire à vocation autonomiste et la métropole, a progressivement évolué tout en marquant l'île de son empreinte. Les divers règlements de compte et autres attentats et pressions sur les institutions publiques et le milieu des affaires témoignent d'un environnement particulier, avec une gouvernance quelque peu traditionnelle, parfois stimulée par la corruption et le non-respect du cadre juridique. Le secteur du BTP, particulièrement majeur sur l'île, voit un affairisme et un clientélisme nuire au bon développement de la vie économique. À titre d'exemple, en 2017, 18 membres de la CCI de Corse du Sud ainsi que leur président ont décidé de démissionner, dénonçant des pressions ainsi qu'une dégradation des conditions de travail<sup>66</sup>. Ces différents facteurs accentuent en partie les difficultés pour les nouveaux arrivants sur l'île d'y développer une activité économique en toute transparence. Le climat de violence rend ainsi préjudice aux capacités de mutation socio-économique de la Corse et contribue de ce fait à son appauvrissement.

À cela s'ajoutent de nouveaux risques engendrés par une nouvelle population (immigrée). Le saccage d'une salle de prière musulmane et les manifestations provoquées par l'agression de pompiers à Ajaccio en décembre 2015, la rixe de Sisco en août 2015, la manifestation qui l'a suivie ou l'attentat contre un restaurant kebab à Propriano en janvier 2017, témoignent d'une tension croissante sur l'île de beauté entre le peuple corse traditionnel et cette nouvelle population présente sur l'île.

Il ressort de cette étude que, malgré la pauvreté relative de l'île, le tissu social traditionnel corse préserve une partie de la population de la misère. En revanche, confrontées à l'urbanisation, à une affluence touristique massive, et à une immigration de culture exogène, certaines zones de l'île connaissent une précarité nouvelle, potentiellement inquiétante.

---

<sup>64</sup> Services d'incendie et de secours, Rapport d'activité, 2015.

<sup>65</sup> Evaluations et diagnostics préparatoires aux programmes, Préfecture de la Région Corse, 2014-2020.

<sup>66</sup> « A la CCI d'Ajaccio, l'ombre de la « mafia » et l'impuissance de la justice », FOLLOROU Jacques, Le Monde, 6/11/2017

La France est-elle en train de s'appauvrir ?

## DROM/COM

Malgré une croissance du PIB en hausse, les DROM/COM ne parviennent pas à mettre en place une industrie efficace. La faible valeur ajoutée des secteurs industriels, les problèmes sociaux et la faible compétitivité entravent la montée en puissance des DROM/COM. Qui plus est le secteur voit ces atouts principaux être compromis. Le secteur du BTP suffoque, le cours du nickel s'il est remonté cette année a été divisé par deux entre 2012 et 2016 et le potentiel aurifère guyanais est entravé par des considérations environnementales.

Les DROM/COM voient leur Produit Intérieur Brut (PIB) augmenter depuis 2010 (voir diagramme ci-dessus). Pourtant cette augmentation de la production doit-être nuancée puisqu'elle a tendance à occulter la détresse du secteur industriel de ces territoires. En effet, le PIB des DROM/COM est en augmentation, mais ne représente que 2,55% du PIB national pour 4,1% de la population française. Cet écart laisse transparaître une production en sous-régime due précisément à une industrie en souffrance. Sur les 527 111 salariés des DROM recensés en 2013 seuls 7% (6,90% étendus au COM) travaillent dans l'industrie contre 14,4% en métropole (voir figure ci-dessous).



### Une croissance du Produit Intérieur Brut qui masque un manque d'infrastructure industrielle<sup>67</sup>

L'industrie des DROM/COM est surtout tournée vers la demande intérieure et métropolitaine ce qui induit une balance commerciale extrêmement déficitaire. Ainsi en 2014 la balance commerciale hors service était de 10,5% dans les DROM et de 16,1% étendue aux DROM+COM ce qui est bien inférieur aux 88,3% du niveau national<sup>68</sup>. Cette situation s'explique notamment par la nature même de l'industrie de ces territoires surtout centrée sur l'agroalimentaire et le BTP en Guadeloupe et à la Réunion, sur la pêche thonière à Mayotte, sur l'exploitation minière en Nouvelle-Calédonie et en Guyane, et sur des marchés de niche comme l'industrie du rhum en Martinique. Rappelons également que les opportunités industrielles sont parfois rattrapées par la situation sociale extrêmement difficile de ces territoires. La zone industrielle très prometteuse de Kaouéni à Mayotte est par exemple bordée par le plus grand bidonville

<sup>67</sup> « Tableau de bord 2017 », Fédération des Entreprises des Outre-mer (FEDOM), 15 décembre 2017.

<sup>68</sup> L'équilibre pour la balance commerciale hors service étant à 100%.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

d'Europe habité par des migrants comoriens<sup>69</sup>. Au demeurant le problème prégnant au niveau industriel est celui de la faible valeur ajoutée de la majorité des branches, exception faite de l'aérospatiale en Guyane. Autre conséquence liée à la nature du secteur industriel, le pourcentage du PIB dévolu aux dépenses en recherche et développement était de 0,65% en 2010 ce qui est faible comparé aux 2,18% du niveau national.

Cet ensemble de facteurs, balance commerciale fortement déficitaire, industrie à faible valeur ajoutée, situation sociale difficile et investissement en R&D résiduel a un impact négatif sur la création d'entreprises. En 2016, on comptait 9141 entreprises pour l'ensemble des DROM/COM, or l'écart de création d'entreprises entre ces territoires et la métropole est colossal puisqu'entre 2015 et 2016 on assiste à une baisse de 0,66% de la création d'entreprises contre une augmentation de 5,5% au niveau national.

### **Le secteur du BTP en difficulté**

Le BTP est un secteur important de l'économie des outre-mers. Le secteur de la construction a été pendant longtemps un moteur important du dynamisme de la région. Mais après la crise des années 2008-2009, la situation a complètement changé et plusieurs grands chantiers ont périclité, tels la route des Tamarins ou le raccordement du boulevard Sud de Saint-Denis ou l'aménagement du Port Est en Réunion<sup>70</sup>. Ainsi, si l'activité des entreprises du BTP a été très positive pour la croissance et l'emploi jusqu'en 2007, c'est aujourd'hui une problématique que connaît l'ensemble des territoires ultramarins.

Depuis 2010 un tiers des effectifs des entreprises disparaît tous les ans. 4 000 entreprises ont disparu et le chiffre d'affaires du BTP est passé de 2,3 milliards par an à 1,3 milliard. D'après une enquête de la fédération nationale du BTP, plus de 1500 personnes ont été licenciées entre 2012 et 2016 en Guyane. La tendance est à la même à la Réunion où le chiffre d'affaires du secteur du BTP connaît une importante régression et a diminué de 4,9 % par rapport à 2014<sup>71</sup>.

Le problème principal de ce secteur est qu'il est fortement dépendant des commandes publiques, qui représentent 86 % du total<sup>72</sup>. Cependant, à la suite de la réduction des dotations globales dans leur budget, les collectivités locales réduisent à leur tour les demandes de travaux publics.

Après plusieurs grèves dans le secteur du BTP en outre-mer, le Gouvernement propose une première série de mesures afin d'aider les entreprises en outre-mer<sup>73</sup>. Le ministère a décidé d'anticiper l'attribution des subventions de l'État, notamment le Fonds exceptionnel d'investissement. Il permettra ainsi de soutenir les commandes publiques des collectivités locales et d'augmenter le volume d'activité des entreprises du BTP. Le maintien de la défiscalisation et du crédit d'impôt pour le logement social, l'accélération du plan logement devraient permettre également au secteur d'aller un peu mieux.

---

<sup>69</sup> « France outre-mer 2020 », MEDEF, 2017.

<sup>70</sup> Le BTP avant la crise, INSEE, revue N°135, 2010.

<sup>71</sup> FEDOM, « Halte à la déconstruction de la filière industrie locale BTP », TOUSSAY Hervé, 14 décembre 2017.

<sup>72</sup> FEDOM, « Halte à la déconstruction de la filière industrie locale BTP », TOUSSAY Hervé, 14 décembre 2017.

<sup>73</sup> M. Éric DOLIGÉ, Mmes Karine CLAIREAUX et Vivette LOPEZ, Le BTP outre-mer au pied du mur normatif : Faire d'un obstacle un atout, Sénat, Paris, le 29 juin 2017.

### Désindustrialisation de l'industrie minière

En 1774 James Cook a découvert la côte orientale de la Grande Terre néo-calédonienne. Il a noté dans son journal de bord : « *C'est la moins fertile des terres que j'ai eu l'occasion d'aborder, mais je ne serais pas surpris qu'elle recèle des richesses minières* <sup>74</sup> ». Cela s'est confirmé avec la découverte du nickel en 1864.

Aujourd'hui le minerai de nickel constitue la principale richesse de la Nouvelle-Calédonie. L'économie de la région est fortement dépendante de cette matière première. Le poids de ce secteur dans l'économie est ainsi corrélé aux prix des matières premières (entre 2 % et 12 % du PIB depuis 2000, 3 % en 2016). Le secteur du nickel représente 90 % des exportations. La filière compte à peu près 18 000 salariés, soit le quart des emplois du secteur privé, ce qui en fait le deuxième employeur après la fonction publique <sup>75</sup>.

Le nickel a vu son cours divisé par deux entre 2012 et 2016, ce qui joue défavorablement sur la croissance calédonienne et a provoqué la crise majeure dans le secteur. Parmi les causes de cette chute on peut nommer : la progression des stocks, la mise au point d'un nickel (NPI) à bas coût, mais de médiocre qualité et une montée en production d'une dizaine de nouveaux projets industriels de taille mondiale.

Avec la baisse des prix sur nickel les entreprises se trouvent en difficulté. Il s'agit surtout de l'opérateur historique du minerai calédonien, la Société Le Nickel (SLN), filiale du groupe Eramet <sup>76</sup>. De grandes aides financières de la part de l'État ont été attribuées pour sauver l'industrie. Cependant leur destin est toujours incertain face à une concurrence mondiale très agressive de l'Indonésie, et des Philippines, mais aussi du Canada, de la Russie, du Brésil.

### Le projet Montagne d'Or

Il existe un potentiel de l'industrie minière en Guyane, mais il est entravé pour l'instant par les défenseurs de l'environnement.

Porté par le consortium russo-canadien NordGold et Columbus Gold, il prévoit notamment la construction d'une grande mine d'or à l'ouest de la Guyane. La compagnie Montagne d'Or prévoit exploitation de mine à partir de 2022 pour une durée à peu près de 13 ans. Ce projet envisage la création de près de 3 750 emplois, dont 750 emplois directs, ce qui représente un atout majeur pour la région touchée par un chômage de masse <sup>77</sup>.

Avec extraction de plus de 85 tonnes d'or au total, le projet passerait à l'échelon industriel, ce qui permettrait de régler un autre problème dans la région celui de « l'orpaillage artisanal » qui dure depuis déjà longtemps.

Dans une région dévastée par le chômage, le projet divise partisans du développement économique et protecteurs de l'environnement. Les opposants dénoncent la proximité de plusieurs parcs naturels dont la plus vaste réserve biologique intégrale de France de Lucifer Dékou-Dékou <sup>78</sup>.

---

<sup>74</sup> GAY, Jean-Christophe, OUTRE-MER FRANCE D', Encyclopædia Universalis, 2009, 16p.

<sup>75</sup> DELAMARCHE Myrtille, Crise dans le nickel calédonien, L'Usine nouvelle, le 17/03/2016

<sup>76</sup> JEANNIN Alain, La Nouvelle-Calédonie, un acteur mondial de l'industrie du nickel, France Info, le 04/12/2017.

<sup>77</sup> LABAUNE Sylvain, En Guyane, le projet de mine d'or géante inquiète, La Croix, le 21/09/2017.

<sup>78</sup> BRISWALTER Marion, En Guyane, bras de fer autour d'une « montagne d'or », Libération, le 22 septembre 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Tout de même, le président Emmanuel Macron et le gouvernement local ont déjà exprimé leur soutien au projet de mine en Guyane qui représente un vrai espoir de développement économique pour la région.

### **Les paradoxes de la société ultramarine : entre alignement métropolitain et particularisme insulaire**

À certains égards, la situation des DROM est comparable à celles des autres régions situées sur le territoire hexagonal. Ainsi, la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et la Nouvelle-Calédonie affichent pour l'année 2016 des taux de natalité similaires à ceux enregistrés pour la métropole (respectivement 11,9% ; 12,8%; 13,1% et 12,2%)<sup>79</sup>.

En revanche, à l'exception notable de la Martinique, l'espérance de vie observée dans les DROM/COM est systématiquement moindre pour les deux sexes. Chez les Mahorais, la mortalité masculine survient aux alentours de 74 ans, contre 79 ans en Hexagone. De surcroît, selon des résultats datant de 2010, la proportion domienne de seniors de plus de 75 ans en mauvaise santé s'établit à 60% dans les Antilles, à 70% en Guyane et à la Réunion, contre 40% en Hexagone.

La population ultramarine est actuellement perçue comme plus jeune que son homologue métropolitain. En 2006, le taux de jeunes ultramarins de moins de 20 ans était de 34%, contre 25% en France métropolitaine. Pour autant, les DROM sont traversés par des dynamiques contrastées de vieillissement. Ainsi, le vieillissement démographique frappe de manière brutale la Polynésie Française et de manière modérée Saint-Martin et Saint-Barthélemy. À l'horizon 2030, la Guadeloupe et la Martinique devraient figurer parmi les régions les plus âgées, en comptant respectivement 31% et 34% de seniors, contre une moyenne nationale estimée à 29%. En revanche, la Guyane et Mayotte continueront, par l'effet d'un taux d'immigration supérieur à la moyenne, à abriter une population jeune.

À l'inverse de la situation métropolitaine, la structure familiale ultramarine possède une grande proportion de familles monoparentales et de ménages complexes (caractérisés par la présence de plusieurs générations au sein d'un même foyer). Or, les familles monoparentales ne possèdent pas d'assise économique forte.

L'espace ultramarin a, de longue date, été le théâtre de flux migratoires conséquents. D'abord institués dans un contexte colonial pour la recherche de main-d'œuvre bon marché, les mouvements contemporains de populations traduisent désormais différents phénomènes.

Les DROM/COM affichent généralement des PIB supérieurs à celui des territoires proches. L'attractivité forte des entités ultramarines au sein de leurs environnements régionaux respectifs génère des flux migratoires entrants. Pour l'année 2015, le taux d'immigration à Mayotte est supérieur à 50%<sup>80</sup>.

En parallèle, on observe un départ significatif des étudiants et des jeunes actifs qualifiés vers la métropole. Cette 'fuite des cerveaux' au profit de la métropole contribue à la paupérisation intellectuelle des territoires ultramarins. À cet égard, il est utile de rappeler la prégnance de l'idée selon laquelle la réussite professionnelle passe nécessairement par le départ de l'outre-mer. À l'inverse, demeurent dans les DROM/COM les jeunes natifs les moins qualifiés<sup>81</sup>.

---

<sup>79</sup> Observatoire des Territoires - Taux de natalité 2009/2014.

<sup>80</sup> BRETON, Didier, CROUZET, Maude, FABRE, Édouard, MARIE, Claude-Valentin, MERCERON, Sébastien, « Migrations, natalité et solidarités familiales - La société de Mayotte en pleine mutation », INSEE Analyses Mayotte n°12, mars 2017.

<sup>81</sup> Ministère de l'Intérieur, « La Délinquance enregistrée outre-mer : des situations très variées selon les territoires », mai 2016.

### **Une ambivalence flagrante : l'exemple de la pauvreté**

Le calcul du taux de pauvreté rend compte d'un écart saisissant de traitement entre la France métropolitaine et l'outre-mer. Si le niveau de pauvreté est communément calculé en proportion du niveau de vie médian (taux généralement fixé à 60%, sauf en Nouvelle-Calédonie et à Mayotte où il atteint 50%), la valeur retenue diffère selon la localisation géographique. Ainsi, à l'exception notable de la Réunion qui bénéficie d'un alignement avec l'hexagone en prenant la référence nationale, le taux de pauvreté dans les autres DROM est adossé à l'échelon local. Ce faisant, l'écart déjà significatif entre la France métropolitaine et les DROM s'en trouve artificiellement amoindri. La présente inégalité se manifeste à la fois dans les modalités de calcul et dans l'actualisation des données. Bien qu'obsolètes, car datant de 2011, les données relatives à la Guadeloupe et à la Guyane ne seront pas mises à jour avant 2018 pour une publication prévue en 2020<sup>82</sup>.

### **Les conséquences de la cherté de la vie**

Les mouvements de contestation observés en Guadeloupe en 2009 (collectif Lyannaj Kont Pwofitasyon) puis en Guyane en 2017 (collectif Les 500 Frères) ont remis en exergue les disparités franco-ultramarines en matière de prix.

Si les coûts inhérents à l'éloignement géographique et à l'importation à grande échelle des biens de consommation grèvent logiquement les prix, ceux-ci affichent un écart significatif avec les pratiques tarifaires métropolitaines. Ainsi, en 2015, par comparaison avec le panier métropolitain de référence, les prix sont supérieurs de 48% en Martinique (pour les autres DROM, ce taux est compris entre 37% et 42%) (Z).

La structure de l'habitat est caractérisée par une forte proportion de logements sociaux. Selon les critères d'éligibilité, près de 80% de la population ultramarine seraient en droit d'en bénéficier. Le taux métropolitain est de 60%. Le déficit des logements étant estimé à 100 000 unités, le parc immobilier ultramarin comporte des logements insalubres et des habitations de fortune.

Par ailleurs, dans le secteur locatif non conventionné, les prix sont supérieurs de 10% (Martinique et Guyane), voire de 20% (Guadeloupe et Guyane) par rapport à la France Métropolitaine<sup>83</sup>.

La vie chère en Outremer est d'autant plus épineuse que la population ultramarine affiche des taux de chômage conséquents. Le défi de l'emploi ultramarin est sous-tendu par la problématique d'adéquation de l'offre de formation au contexte d'emploi local. Des facteurs aggravants tels que l'illettrisme et le décrochage scolaire viennent empirer la situation de l'emploi ultramarin<sup>84</sup>. Le taux de chômage toutes tranches d'âge confondues annualisé est inévitablement doublé en Outremer par rapport à la métropole.

L'étude en 2006 des sources de revenus des populations ultramarines a mis en relief une dépendance certaine aux prestations sociales. La part des prestations familiales, minimas sociaux et allocations chômage au sein des revenus est supérieure à celle de la France métropolitaine. Toutefois, les modalités de calcul des prestations sociales ne sont pas toujours harmonisées entre l'Hexagone et les périphéries ultramarines, de sorte que l'égalité en droits

---

<sup>82</sup> Centre d'Observation de la Société, « Pauvreté dans les DOM : un coin du voile se lève », novembre 2017.

<sup>83</sup> MICHEL, Christophe, MISSÈQUE, Nathalie, THEULIÈRE, Maël, « Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole », INSEE Première n°1279, février 2010.

<sup>84</sup> LUREL, Victorin, « Égalité Réelle Outre-Mer », rapport parlementaire remis au Premier ministre, mars 2016.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

et en montants de la population ultramarine fait encore l'objet d'une convergence avec la Métropole

Le chômage élevé peut également dégénérer en situation d'endettement voire de surendettement. Alors que la France métropolitaine a enregistré en 2016 un recul significatif des dossiers déposés (-10,6%), la tendance générale ultramarine est à la hausse (2%) avec une proportion significative en Guyane (14,5%), en Nouvelle-Calédonie (18,58%) et en Polynésie (25%)<sup>85</sup>.

L'amélioration de la sécurité reste un enjeu pour le développement économique et social de l'Outre-Mer. Le niveau de délinquance est systématiquement plus élevé dans les DROM/COM qu'en France métropolitaine (c'est le cas, entre autres, des vols commis avec violence ou des coups et blessures volontaires). Toutefois, l'analyse des infractions révèle des disparités dans la communauté ultramarine. La Guyane a enregistré, pour l'année 2016, le plus grand nombre d'homicides au niveau national<sup>86</sup>. Au niveau antillais, la Guadeloupe enregistre un taux de délinquance supérieur à celui de la Martinique. Enfin, les vols de voitures commis à la Réunion et en Polynésie sont moins nombreux qu'en métropole ou à Mayotte<sup>87</sup>.

### Les tendances de « paupérisation informationnelle »

Par leurs spécificités économiques, géographiques et démographiques, les régions d'outre-mer font face à des contraintes techniques qui ne favorisent pas la collecte des données locales. Les enquêtes sont encore bien moins nombreuses que dans l'hexagone. Les DOM bénéficient cependant de productions spécifiques de l'Insee, notamment des indices de prix au niveau régional et des enquêtes de comparaison des prix entre les départements d'outre-mer et la France métropolitaine. Dans les COM, l'Insee n'a aucune compétence ou responsabilité particulière en dehors du recensement de la population. L'organisation en termes humains des enquêtes représente une contrainte budgétaire au développement de la statistique publique sur ces territoires. Les moyens humains nécessaires aux opérations d'enquêtes dans les DOM par l'Insee sont largement supérieurs au double de ceux pour la réalisation d'enquêtes en région métropolitaine. Quand l'effectif est de 4,7 enquêteurs pour 100 000 habitants en France métropolitaine, il est de 10,6 pour les DOM<sup>88</sup>.

Ces régions sont régulièrement confrontées à la loi de 1951, relative à l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques limitent les diffusions de certaines données, ce qui ne favorise pas la connaissance territoriale. En effet, le secret statistique (une forme du secret professionnel) évite le risque qu'une unité statistique (une personne ou une entreprise) soit identifiée de façon directe ou indirecte par le croisement de données fournies par les tableaux de données agrégées. L'origine de cette loi est la protection des données confidentielles des entreprises, suivant deux règles de diffusion : aucune donnée ne doit concerner moins de trois unités, aucune donnée laquelle une seule entreprise représente 85 % ou plus du total. L'outre-mer n'est donc régulièrement pas représentée dans les enquêtes sectorielles, telles que les enquêtes annuelles laitières.

Les spécificités insulaires et économiques des DROM COM entraînent une paupérisation administrative qui s'illustre par une faible qualité :

---

<sup>85</sup> Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer, « l'activité des commissions de surendettement en 2016 ».

<sup>86</sup> R. B., « Crise en Guyane : les chiffres alarmants de la criminalité », mars 2017.

<sup>87</sup> Ministère de l'Intérieur, « La Délinquance enregistrée outre-mer : des situations très variées selon les territoires », mai 2016.

<sup>88</sup> Rapport État des statistiques dans les départements et collectivités d'outre-mer (DOM et COM), INSEE, CNIS, 2016.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

- Des sources administratives et fiscales, en conséquence des difficultés de maîtrise de la langue et de l'illettrisme, l'absence de comptabilité des exploitants... ;
- Des données sociales et cadastrales à Mayotte, en Guadeloupe et en Guyane.

L'exemple de Mayotte soulève des freins au service postal, avec notamment des pertes, des renvois ou des retards de distribution. Les adresses approximatives entraînent un retard dans le traitement des correspondances et un traitement informel par les facteurs donnant parfois lieu à des recherches sur le terrain. Des problématiques d'adressage et de numérotation des rues inachevés s'expliquent par la précarité de l'habitat et par les habitations illégales. Selon le directeur de La Poste Mayotte, en 2015 le taux d'adressage était de 20 %. De nombreux habitants refusent aussi à ce jour de se faire recenser. L'Association des Maires de Mayotte se mobilise<sup>89</sup> en exigeant un extrait d'une attestation de recensement pour toute démarche administrative dans l'objectif de favoriser le civisme de la population.

### Barrières d'accessibilité aux services

Face au développement progressif<sup>90</sup> des infrastructures de réseaux et le développement des NTIC, l'accès à l'information audiovisuelle reste complexe dans les outre-mer. Un paysage médiatique peu diversifié repose sur une faible offre de fréquences radio et de chaînes télévisées généralistes privées nationales<sup>91</sup>. Neuf à onze chaînes sont accessibles sur la TNT (Télévision Numérique Terrestre), à savoir le multiplex Rom1, plus une ou deux chaînes locales privées, tandis que la région métropolitaine bénéficie des sept multiplex nationaux donnant accès à trente-deux chaînes nationales. Faute d'équipement en HD (haute définition), les ultra-marins ne disposent pas non plus des chaînes diffusées en HD. L'offre de chaînes hertziennes hors équipement TNT permet de capter uniquement deux chaînes du réseau France outre-mer et une à trois chaînes privées locales selon la région. L'offre radio est aussi marquée par l'absence de nombreuses stations nationales et la diffusion de l'information subite les décalages horaires donnant lieu à des diffusions à froid. Quant à la presse quotidienne régionale, elle est représentée dans ces territoires par le monopole de France-Antilles et France-Guyane (récemment racheté par AJR Participations) proposant des versions locales du journal. La presse quotidienne nationale, quant à elle, arrive deux ou trois jours après leur publication. Ce paysage fait l'objet de barrières tarifaires et temporelles. De surcroît, la majoration des prix de la presse et des livres importés (relatif aux coûts de transport) ne facilite pas l'accès à l'information des populations de ces territoires ultramarins<sup>92</sup>. Les spécificités insulaires des DROM COM induisent donc des barrières d'accessibilité à l'information nationale et internationale auxquelles s'ajoute la prépondérance du traitement des informations locales par la plupart des médias locaux. Cela ouvre la question de la paupérisation informationnelle des populations d'outre-mer.

Des situations d'isolement et d'enclavement géographiques, limitant l'accès des ménages concernés aux services publics, favorisent aussi l'apparition de phénomènes sociaux parfois lourds de conséquences humaines. Le cas d'« épidémie de suicide » en Guyane lance l'alerte et démontre la perception décadente des conditions de vie de ses populations éloignées.

---

<sup>89</sup> Communiqué de presse, Association des Maires de Mayotte, 18 septembre 2017.

<sup>90</sup> Étude sur les équipements en communications électroniques et audiovisuels des ménages et individus des DOM : rapport portant sur l'ensemble des DOM, ARCEP, 2013.

<sup>91</sup> Les chaînes hertziennes terrestres, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, page consultée le 20-12-2017.

<sup>92</sup> Hermès La revue n°32-33, « La France et l'Outre-mer », CNRS Editions, 2002.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Depuis 2000, les communautés amérindiennes de Guyane subissent une vague de suicide. Un rapport de mission sur le « suicide des jeunes amérindiens en Guyane »<sup>93</sup> (novembre 2015) commandité par Manuel Valls au Ministère des outre-mer fait l'état des lieux de la situation et rapporte que « même si les statistiques ethniques sont interdites dans notre pays, les autorités sanitaires, alertées par des témoignages d'habitants et d'élus, procédant par inventaires et recoupements, confirment que le taux de suicide des jeunes semble 8 à 10 fois supérieur chez les populations de l'intérieur à ce qu'il peut être en moyenne en Guyane et en métropole ». L'insolvabilité de ces communautés, leur éloignement et les faibles moyens des collectivités amènent ces populations à des difficultés d'accès aux services publics. Les difficultés quotidiennes des familles (manque de revenus, de transport public, de soins, d'éducation...) et le « mal vivre » sont l'élément déclencheur identifié. La tendance perdure malgré un « plan suicide » mis en place en 2011.

Le contexte sociétal ultramarin (espérance et qualités de vie moindres) ne fait pas ressortir de tendances fortes visant à améliorer le quotidien des habitants. Les carences des fichiers administratifs et la difficulté de collecte d'informations sur la population entraînent une méconnaissance des spécificités de ces territoires. La population ultramarine est isolée par l'éloignement. La pauvreté et son ouverture sur les autres régions ou sur la région métropolitaine reste faible. Un cloisonnement entraîne une paupérisation informationnelle qui s'observe donc dans deux sens : de l'Etat vers ses territoires et des populations vers l'extérieur.

---

<sup>93</sup> « Suicides des jeunes Amérindiens en Guyane française : 37 propositions pour enrayer ces drames et créer les conditions d'un mieux-être », Aline ARCHIMBAUD, Sénatrice de Seine-Saint-Denis, Marie-Anne CHAPDELAINE, Ministère des Outre-mer, 30 novembre 2015.

## Grand Est

La région Grand Est s'étend sur un territoire très hétérogène, entre déserts industriels et zones très à cause de leur manque de diversification. En effet, de nombreux territoires industriels ne se sont spécialisés que sur une ou deux activités spécifiques, rendant le territoire dans son ensemble dépendant de ces activités. Cette région est sur un axe économique dynamique, le long de 800 km de frontière avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse. Elle est au croisement de flux de marchandises et de capitaux. Ce territoire est caractérisé par les fortes disparités des anciennes régions qui le composent : l'Alsace est la plus riche, la Champagne-Ardenne la plus désavantagée et la Lorraine, présentant une baisse du niveau de vie depuis une dizaine d'années, est intermédiaire. La population se concentre avant tout dans les villes, les plus importantes étant Strasbourg (3 481,1 hab/km<sup>2</sup>), Metz, Nancy et Reims, et le long de la frontière avec l'Allemagne et le Luxembourg.

La répartition de la population dépend également de l'âge et des mouvements migratoires. Les trois départements frontaliers concentrent les actifs (plus de 50 % de la population). Entre 2009 et 2014, la population alsacienne a augmenté de 0,3 %, alors que celle de Haute-Marne a baissé de 0,5 %.<sup>94</sup> Cependant, malgré des zones plus favorisées que d'autres, la région continue de se dépeupler, avec un seuil moyen d'entrées/sorties négatif (de -0,1 à -0,4) et inférieur à la moyenne nationale (+0,1) et un seuil migratoire négatif. Par exemple, Charleville-Mézières a perdu 4,3 % de sa population en 6 ans. Le Grand Est est, avec les Hauts-de-France, le territoire qui perd le plus de population ces dernières années, preuve qu'il est moins attractif qu'avant.

Le vieillissement général de la population est plus accentué dans les départements les moins dynamiques économiquement. Dans l'ancienne région de Champagne-Ardenne, près de 40 % de la population a plus de 50 ans.

La région concentre 44 % des travailleurs transfrontaliers français, majoritairement (96 %) en Alsace, Moselle et Meurthe-et-Moselle<sup>95</sup>. On peut noter que 30 % d'entre eux travaillent dans l'industrie, contre 23 % de l'ensemble des actifs occupés de la région. Le nombre d'emplois transfrontaliers a augmenté très rapidement entre 1998 et 2014 (+ 21 %). La possibilité d'emploi à l'étranger vient donc sans doute compenser une partie de la désindustrialisation.

### Un vieux territoire industriel

Le Grand Est conserve encore aujourd'hui cette identité, ce qui le rend presque unique par rapport aux autres régions françaises. C'est aujourd'hui la deuxième région industrielle de France, hors région Île-de-France, détenant près de 26 257 établissements industriels soit près de 9,2% des établissements de la région, alors que la moyenne nationale est de 8,2%. De même, les emplois industriels représentent 23% des emplois de la région, contre moins de 18% dans les autres régions françaises. 315 750 personnes sont salariées du secteur, soit 10,2% des effectifs à l'échelle nationale.

Quelques indicateurs clés sur la région relevés en 2017 :<sup>96</sup>

- PIB par région + pourcentage du PIB dû à l'industrie : 148 800 millions d'euros (7,2% de la France) avec 12,6% d'industrie du GES en 2015.

---

<sup>94</sup> Moyenne française pour la même période : +0,5% (source : INSEE).

<sup>95</sup> INSEE, Revenu disponible brut des ménages par région de 1994 à 2014. Comptes économiques des ménages - Base 2010 [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908466>].

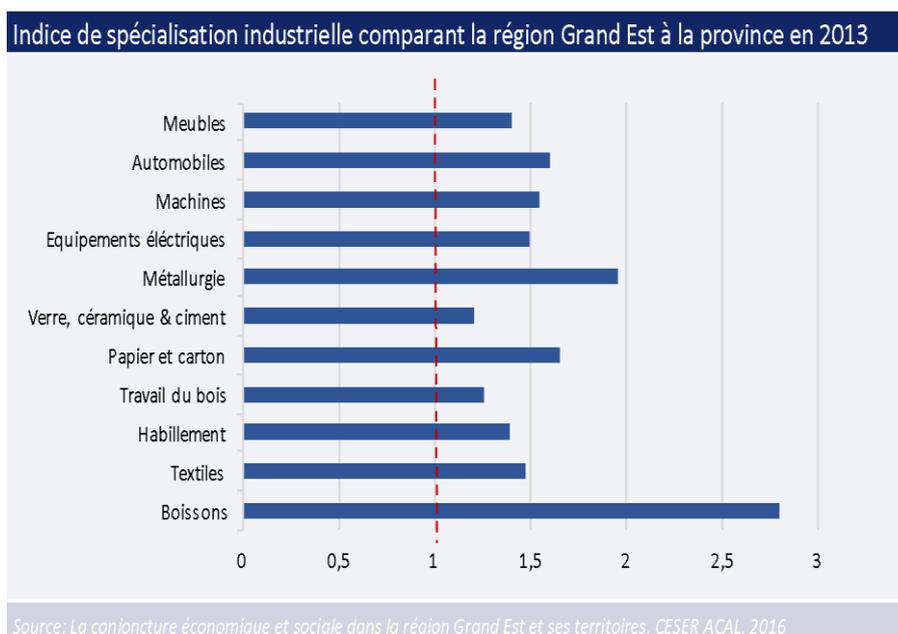
<sup>96</sup> « Chiffres clés de l'économie Grand Est 2017 », CCI France, 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

- Secteurs d'activités industriels : boissons, textiles, habillement, travail du bois, papier et carton, équipements électriques, machines, automobiles, meubles.
- Nombre d'entreprises industrielles : 1 768 entreprises créées et 26 257 établissements industriels.
- Nombres d'emplois industriels : 334 038.
- Innovation / investissements en R&D (nombre de brevets déposés) : 497.
- Pôle industriel (nombre) : 6 pôles de compétitivité.

Le secteur industriel de la région reste diversifié entre métallurgie, fabrication d'équipements et de machines, industries automobiles, industries du bois et du papier, textiles et industries chimiques et pharmaceutiques.

L'industrie du Grand Est conserve ses spécificités historiques. La filière automobile, la sidérurgie, la fabrication de machines-outils y trouvent encore une place importante, en particulier en Lorraine. L'industrie textile, bien qu'en perte de vitesse depuis des années, est toujours implantée en Champagne-Ardenne. Cette ancienne région reste notamment un grand producteur de bonneterie, et ce depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Le département des Vosges, grâce à son grand massif forestier, conserve ses industries du bois, du papier, et ses imprimeries. La frontière avec la Suisse est quant à elle spécialisée dans la chimie et la pharmacie.



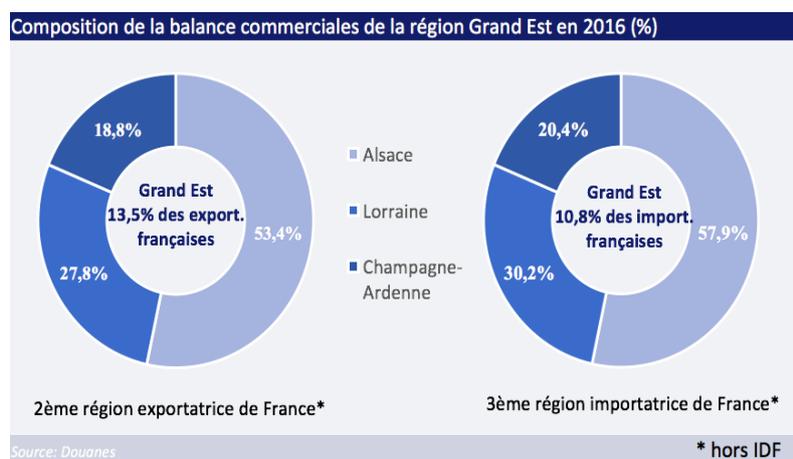
### Un territoire au cœur de l'économie européenne

Grâce à son positionnement géographique favorable, et à la spécificité de son secteur industriel, le Grand Est est particulièrement intégré dans le commerce international et européen. Deuxième région exportatrice de France derrière l'Île-de-France, avec 59,7 milliards d'euros d'exports en 2016 et troisième région importatrice, sa balance commerciale est excédentaire. La région compte en effet pour 14% des exportations du pays, alors que la région ne pèse que pour 7% du PIB national.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Le Grand Est exporte la grande majorité de ses produits vers l'Union européenne (73% de ses exportations<sup>97</sup>), avec comme premier partenaire l'Allemagne. Cinq secteurs de production sont particulièrement représentés dans ses exportations. Il s'agit de l'automobile, des équipements mécaniques et électriques, de la métallurgie, des produits chimiques et de l'agroalimentaire. À eux seuls, ils comptaient en 2014 pour 76% des exportations de la région, contre 70% pour le reste du pays.<sup>98</sup>

Les PME de la région sont bien plus portées vers l'export que celles du reste du pays. C'est une spécificité régionale, due à la localisation favorable du territoire, mais aussi au tissu formé par les PME existant depuis des années. Ainsi 75% des exportations de la région sont effectuées par des PME d'au moins six années d'existence. Celles-ci ont une véritable stratégie de développement à l'international et emploient en moyenne six fois plus de salariés que les autres PME.



La région compte un nombre important d'entreprises étrangères ou sous contrôle étranger implantées sur son territoire (60% du chiffre d'affaires de l'industrie en Alsace, 47% en Lorraine et 19% en Champagne-Ardenne, contre 30% en moyenne dans le reste de la France<sup>99</sup>) reçoit bien plus d'investissements directs à l'étranger (IDE) que les autres régions françaises. Ce phénomène se traduit par des investissements bénéfiques à l'emploi local. De ce fait, près de 10 000 emplois ont été créés ou sauvegardés dans la région entre 2011 et 2013.

Le Grand Est n'est cependant pas épargné par la crise de 2008. Cette dernière n'est pas la seule responsable du déclin économique et industriel que connaît la région. Celle-ci subit toujours les conséquences du ralentissement économique entamé au début des années 1980. De plus, depuis le début des années 2000, l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne sont entrées dans une phase de mutation économique et sociale ayant fragilisé leurs secteurs industriels.

### Des problèmes structurels majeurs

Près de 40% de l'emploi industriel de la région court le risque d'un choc asymétrique sur l'économie française ou sur leur secteur en particulier. Les autres emplois salariés de l'industrie se situent autour de grandes agglomérations comme Strasbourg, Reims et Nancy, dans des zones plus diversifiées.

<sup>97</sup> Douanes 2017 (CAF - FAB hors matériel militaire), traitement CCI Alsace Eurométropole, 2016

<sup>98</sup> Livret 5 – Diagnostic régional et Enjeux, Grand Est SRDEII, 2017.

<sup>99</sup> Ibid.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Sur les dix départements que compose la région, quatre seulement sont responsables de 82% des exportations. Il s'agit de la Marne, la Moselle, du Bas-Rhin, et du Haut-Rhin. Cependant, ces deux derniers ont une balance commerciale déficitaire depuis des années, due notamment à la présence importante d'entreprise étrangères et des échanges intragroupes, dont les sièges sociaux sont pour la plupart du temps situés à l'étranger. La Marne est également très tournée vers l'export, avec ses vins de Champagne et ses produits pharmaceutiques. Néanmoins, il s'agit des deux seuls biens réellement compétitifs à l'export du département<sup>100</sup>, rendant l'économie locale fragile et dépendante.

Bien que la région attire plus d'investissements étrangers que la moyenne nationale, ceux-ci ne sont bénéfiques qu'à court terme, notamment concernant la création d'emplois. Le Grand Est peine à capter les investissements à moyen et long terme, à attirer les sièges sociaux des entreprises, leur filière de connaissance, la recherche et le développement, l'ingénierie et le design. Les investissements directs étrangers ne sont dirigés que vers les chaînes de production. Beaucoup de PME de la région n'arrivent pas à atteindre une taille suffisante pour se développer, par manque d'investissement sur le long terme et dans des secteurs innovants, mais aussi par dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Un grand nombre de PME ne sont en réalité que des sous-traitants, de deuxième ou troisième rang. Elles restent donc subordonnées à leurs clients, pour la plupart étrangers. Autre phénomène de dépendance, 2 300 entreprises étrangères sont implantées dans la région et dont dépendent près de la moitié des emplois salariés industriels, soit 156 300 personnes. 34% de celles-ci sont détenues par des capitaux allemands, et 13% par des capitaux américains. L'Alsace et la Lorraine sont particulièrement touchées par cette fragilité vis-à-vis de l'extérieur.

Autre problème structurel, la qualification des travailleurs de la région est très en deçà de la moyenne nationale. Près de 7 travailleurs sur 10 sont des ouvriers, un rapport trois fois supérieur à la moyenne française. Seuls 56% des ouvriers de la région sont qualifiés<sup>101</sup>. Il s'agit d'un véritable problème pour la région avec l'émergence récente de pays industriels, en particulier dans l'Est de l'Europe où le niveau de qualification est également faible, mais les coûts bien moindres qu'en France. Le Grand Est n'a donc pas les moyens de faire face à la concurrence de ces pays, sauf dans les secteurs embauchant des salariés qualifiés et ayant augmenté la gamme de leurs produits. De surcroît, quand bien même il y aurait une évolution globale de la région vers la qualification des travailleurs et vers de meilleures technologies ou innovations, la région se retrouverait face à la concurrence d'un tissu industriel terriblement efficace à l'international, celui des PME et ETI allemands.

Enfin, suivant l'évolution de l'économie mondiale, la valeur ajoutée de nombreux biens et services produits dans la région diminue. C'est le cas des matériels de transport, comme les automobiles, et des services aux entreprises. Ainsi, l'offre de la région n'est plus toujours en adéquation avec l'évolution des marchés, et le secteur industriel s'appauvrit.

### **L'impact de la crise de 2008 sur l'industrie du Grand Est**

La grande crise économique mondiale de 2008 a lourdement touché le Grand Est. Celui-ci a connu un recul de 5% de son PIB entre 2007 et 2013. Il s'agit de la baisse la plus importante derrière la région Bourgogne Franche-Comté. La région a connu de grandes disparités sur ce recul. Alors que l'Alsace connaît une augmentation de son PIB, la Lorraine et la Champagne-Ardenne sont touchées par une forte dépression économique. Conséquence logique de cette

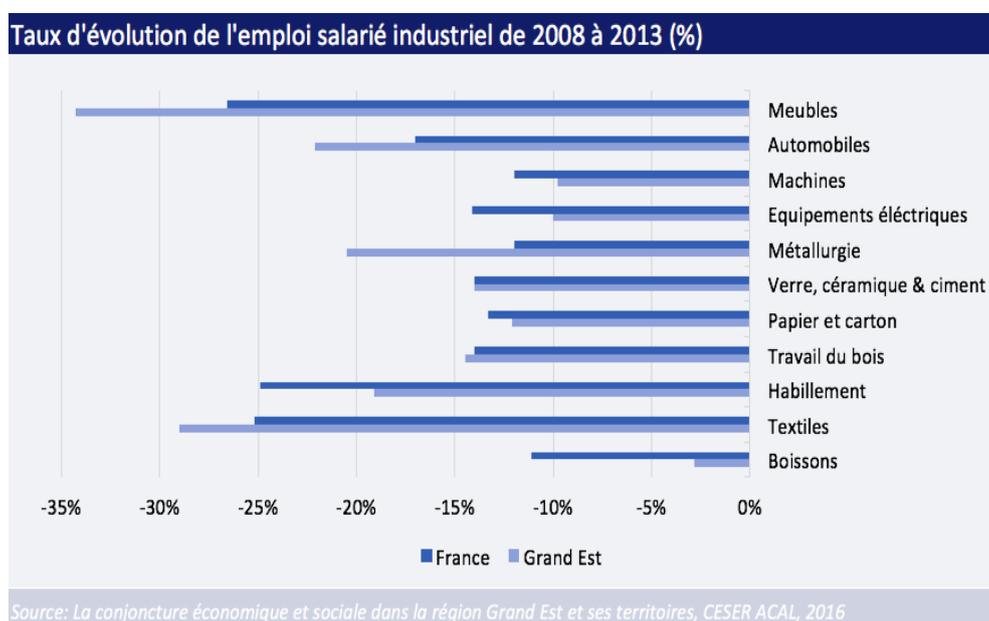
---

<sup>100</sup> Chiffres clés de l'économie, CCI Marne, 2017.

<sup>101</sup> Ibid.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

conjoncture, de nombreux emplois disparaissent dans la région. 65% des emplois supprimés proviennent de l'industrie. Ainsi, le secteur perd 9,9% de ses effectifs sur la période. Les plus touchés sont les ouvriers non qualifiés, les ouvriers qualifiés et les agents de maîtrise.



Les secteurs accusant le plus de pertes à la suite à la crise de 2008, et souvent plus durement que le reste du pays, sont l'automobile, la métallurgie, le textile, l'industrie du meuble, et les imprimeries de labeur. Les créations d'emplois se sont fortement contractées dans la région. L'industrie est principalement impactée par ce phénomène avec un recul de 20,2% sur l'ensemble de la période. En 2016, le Grand Est ne compte plus que pour 5,4% des nouvelles créations d'entreprises en France, soit 29 754 créations. La Champagne-Ardenne, dans son ensemble, a été la plus lourdement concernée par cette évolution. En parallèle, la région connaît une forte hausse des défaillances d'entreprises sur la période, plus importante que la moyenne française, soit 16,1% dans le Grand Est, contre 14,7% en France, touchant en particulier le secteur automobile.

### Une région peu diversifiée

La région Grand Est dispose d'un secteur tertiaire peu développé par rapport au reste du pays. Les activités dites « à forte intensité de connaissance » y sont très peu présentes. De 2000 à 2013, les emplois industriels ont été en forte baisse dans la région Grand Est avec 26,7% de diminution en Alsace, 31,8% en Lorraine et 30,8% en Champagne-Ardenne, contre une diminution de 21,3% en moyenne en France. Alors que la moyenne nationale de création de services sur la même période était de 11,4%, la région se situe loin derrière avec une augmentation de 9,8% du secteur en Alsace, 2% en Lorraine et 3,4% en Champagne-Ardenne. Ainsi, depuis 2007, moins de 4 000 emplois dans les services marchands ont été créés dans le Grand Est, sur 142 000 en France. De surcroît, le développement des services est très inégalement réparti sur le territoire, et ne favorise que les grandes concentrations urbaines telles que Nancy, Strasbourg et Metz.

La région aurait pu avoir une forte valeur ajoutée par la présence sur son territoire de nombreux chercheurs du secteur public, au nombre de 20 000, au travers de grandes universités, notamment à Strasbourg et en Lorraine, mais elle ne profite pas assez de ses capacités de recherche pour développer ses services ni pour favoriser son secteur industriel.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Pourtant cinquième région française en nombre de chercheurs, et troisième région française, hors Île-de-France, en termes de dépôt de brevets, il manque à la région des politiques publiques de recherche et une culture de l'innovation, permettant de dynamiser le marché de la connaissance et des technologies. La recherche et le développement sont peu développés au sein du secteur privé, représentant 1,4% de son PIB contre 2,2% en moyenne en France. Des politiques publiques ont été récemment mises en place par le Conseil Régional pour faire face à ce problème, avec les initiatives « Be Est » et avec « l'usine du futur ». Néanmoins, il faudra attendre des années pour voir retomber les bénéfices potentiels de ces différents plans publics.

Avec un secteur industriel en crise, déclinant, et sans prise de relais de la part du secteur tertiaire, la région Grand Est connaît de grandes difficultés économiques, aux conséquences importantes sur le territoire et sur la population.

### **Des départements touchés davantage par les problématiques de santé**

L'espérance de vie à la naissance dans la région est globalement sous la moyenne nationale, mais de peu. Encore une fois, de grandes disparités apparaissent selon les départements : l'espérance de vie masculine est inférieure de près de 2 ans à la moyenne nationale dans les Ardennes et la Haute-Marne, et la durée de vie moyenne a augmenté moins rapidement que dans d'autres régions métropolitaines.

Des études récentes ont démontré que le chômage augmentait le risque de décès prématuré, En raison de ses conséquences sur la santé, mais également sur la santé psychique des personnes<sup>102</sup>.

Sans surprise, le taux de suicide dans la région est corrélé à la difficulté de la vie, et il est plus élevé dans les zones plus touchées par le chômage. Il était de 23,7 pour 100 000 habitants en Meuse en 2012, essentiellement des hommes de plus de 40 ans : la population la plus touchée par les fermetures d'industries dans la région, et les moins susceptibles de retrouver un emploi ou de se reconverter. À l'inverse, ce taux est largement inférieur à la moyenne nationale dans le Bas-Rhin, avec 9,2 suicides pour 100 000.

Le risque de décès lié à l'alcoolisme (cirrhoses et cancers liés à l'alcool) est 10 fois plus élevé chez les hommes ouvriers-employés que chez les cadres supérieurs. Il s'agit également de la catégorie de population la plus touchée par le chômage, ce qui fait que la région présente un taux de mortalité due à l'alcoolisme parmi les plus élevés de France<sup>103</sup>.

### **Un secteur de l'éducation en demi-teinte**

La densité d'écoles primaires est plus forte en Alsace et en Lorraine, et significativement plus faible en Champagne-Ardenne (sauf autour de Charleville-Mézières et Reims). Au niveau du lycée, on observe une forte concentration des établissements dans les villes de Lorraine et d'Alsace, ainsi que les zones frontalières. Les lycées situés en Champagne-Ardenne, en plus d'être moins nombreux, présentent également un taux de réussite inférieur aux moyennes nationales et régionales, avec certains lycées tout en bas du classement : le lycée Polyvalent Jean Moulin, à Revin (08500) a un taux de réussite au bac parmi les plus bas de France, avec 63% de réussite.

La part de diplômés dans l'enseignement supérieur dans la région est légèrement inférieure à la moyenne nationale. Ceux-ci sont particulièrement peu nombreux dans la Meuse, les

---

<sup>102</sup> Sciences & Avenir, Santé : 10.000 à 20.000 morts par an dues au... chômage.

<sup>103</sup> INPES – Comité français d'éducation pour la santé, *La santé en chiffres – l'Alcoolisme*.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Ardennes, la Haute-Marne et les Vosges (en moyenne, -7 points par rapport à la France), le Bas-Rhin étant le département le mieux loti en la matière (-0,33 point)<sup>104</sup>.

Le taux d'illettrisme de la région, bien que plus légèrement plus élevé avec 8 % que la moyenne nationale de 7 %, reste bien inférieur aux taux d'autres régions, comme les Hauts-de-France (11 %). Plus de la moitié des personnes concernées vivent en zone rurale ou faiblement peuplée.

### **Un accès à la culture très variable**

Les musées sont bien répartis dans la région, sans concentration particulière dans les villes. Il s'agit cependant de musées très liés à l'histoire et à l'industrie locale (Première guerre mondiale, mines et industries)<sup>105</sup>. Les musées généralistes comme le centre Pompidou de Metz sont beaucoup plus rares. La fréquentation globale des musées, par le public et par les scolaires, reste stable avec 3 162 012 entrées en 2014 (augmentation de 0,05% par rapport à 2011) est tout à fait correcte : elle représente environ 5 % du total des entrées dans les musées en France<sup>106</sup>.

L'accès aux écrans de cinéma n'est en revanche pas aussi aisé selon le lieu de résidence : sur 106 établissements en 2017 dans la région, l'Alsace en compte 35, La Lorraine 60 et la Champagne-Ardenne seulement 11, dont un seul multiplexe (plus de 8 salles) contre 7 dans le reste de la région. Cela fait une moyenne de 1 cinéma pour 52 400 habitants, contre 1 pour 30 677 habitants sur toute la France en moyenne.

Les équipements sportifs et culturels sont concentrés dans les grandes agglomérations (Metz, Nancy, Strasbourg, Reims et les zones frontalières dynamiques (agglomération de Thionville par exemple). Leur accès est limité dans les villes moins dynamiques comme Charleville-Mézières, et parfois inexistant dans les zones rurales enclavées.

La région Grand Est présente de fortes disparités entre les départements avec une zone frontalière et des grandes villes dynamiques à l'Est, tandis que le Nord et l'intérieur du territoire sont en plus grande difficulté sur le plan social. Malgré la compensation partielle offerte par le travail transfrontalier, la région a un seuil migratoire négatif et sa population baisse constamment, depuis des années, en raison de sa perte d'attractivité liée aux fermetures d'usines et d'industries.

---

<sup>104</sup> Source : datafrance.info. Moyenne nationale : 13,66%, Haute-Marne : 6,03%, Bas-Rhin : 13,33%.

<sup>105</sup> Ministère de la culture et de l'Éducation, Patrimostat : fréquentation des musées de France de 2012 à 2014.

<sup>106</sup> Ibid.

## Île-de-France

L'Île-de-France est la première région économique française, elle représente, avec 630 milliards d'euros, près de 30 % du PIB français, 4 % du PIB de l'Union européenne. La région est néanmoins largement dominée par le secteur tertiaire, qui est à l'origine de 87 % de la valeur ajoutée régionale. Le secteur industriel représente 8,7 % de la valeur ajoutée en Île-de-France et 14 % à l'échelle nationale.

Les entreprises industrielles franciliennes sont principalement implantées dans la Grande couronne. Le bassin industriel majeur de l'Île-de-France se trouve dans les Yvelines, celui-ci regroupe 45 000 emplois où les secteurs de l'automobile, l'aéronautique, l'aérospatial y sont particulièrement développés.

Les éco-industries (traitement de l'eau, valorisation des déchets) connaissent dans la même zone un développement significatif, avec près de 17 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Les principaux employeurs dans l'industrie francilienne sont l'industrie automobile (43 000 emplois), l'industrie aéronautique et spatiale (25 000 emplois), l'industrie agroalimentaire (48 000 emplois).

### Une désindustrialisation multiforme

Le progrès technique a modifié la structure industrielle francilienne, en diminuant notamment la quantité d'emplois liés à l'industrie, par le biais d'une automatisation des procédés industriels.

Aussi, il convient de prendre en compte la globalisation qui engendre une quantité d'échanges et d'interdépendances croissantes entre les économies nationales. L'importation croissante de biens industriels en provenance de pays émergents a également engendré une concurrence difficile à soutenir pour les industriels franciliens. L'intensité concurrentielle, notamment celle des pays émergents, a contraint les industriels des pays très développés à augmenter leur productivité et à réduire leurs effectifs.

Aussi, les délocalisations, qui résultent de cette concurrence internationale, ont largement affecté le maintien de l'industrie en Ile-de-France. Des événements comme l'éclatement de la bulle internet en 2001 ou l'entrée de la Chine dans l'OMC la même année, ont poussé notamment les industriels français à délocaliser leurs unités de production et à privilégier le progrès technologique au détriment du facteur travail.<sup>107</sup>

La tertiarisation de l'économie française et francilienne n'est donc pas de nature à être remise en cause.

Néanmoins, il s'agit de bien identifier la relation dialectique tertiarisation-productivité afin de ne pas conclure à une vision unicausale de la désindustrialisation. Sur le temps long, la désindustrialisation est un processus identifiable et quantifiable. Ainsi, depuis la fin des années 70, les secteurs secondaires et tertiaires connaissent des perspectives contraires. Le secteur tertiaire produit en moyenne 150 000 emplois supplémentaires chaque année, là où l'industrie en perd 60 000 sur la même échelle de temps. Il s'agit de bien comprendre que la relation tertiarisation-productivité est affectée par deux logiques qui viennent limiter le rôle de la tertiarisation dans la baisse de la productivité industrielle.

Dans logique à court terme, le transfert d'emplois des activités dont la productivité est faible vers des activités à plus grands rendements va engendrer une augmentation de la productivité générale. C'est le cas de figure que l'on a pu observer dès la fin des années 70 et le début des

---

<sup>107</sup> Ibid.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

années 90, le transfert d'emplois ayant eu lieu entre l'agriculture, le textile vers les services aux entreprises.

Dans une logique à plus long terme, le transfert d'emplois des activités productives vers des activités à la productivité moindre va engendrer une diminution des gains de productivité. C'est la tendance lourde qui s'est dessinée entre 1978 et 2008, c'est-à-dire que la productivité a été amoindrie par la place importante occupée dans l'industrie par des activités à faibles rendements.

Si la tertiarisation a joué un rôle dans la désindustrialisation, il est essentiel de comprendre que la baisse chronique de productivité n'est pas l'effet du développement du secteur tertiaire au détriment du secteur secondaire.

### **Une spécialisation qui diminue l'emploi industriel**

Il existe une spécialisation de l'industrie francilienne : elle repose sur la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. On note une concentration des effectifs dans ce secteur précis (30 %). Son développement est très lié à la numérisation de l'économie. Les secteurs industriels comme la production et la distribution de l'énergie, l'industrie pharmaceutique sont également centraux dans la spécialisation industrielle régionale. L'emploi industriel a été affecté par les délocalisations et l'impact de la concurrence (13 %), les transferts d'activité vers des sous-traitants de service (23 %) et les gains de productivité (64 %).

Il est manifeste que les gains de productivité ont grandement contribué à la diminution de l'emploi industriel. La région demeure néanmoins le centre industriel le plus porteur d'emplois à l'échelle nationale. Le nombre de personnes travaillant dans l'industrie francilienne est de près de 460 000, pour 45 000 entreprises industrielles dans la région.

On note que la quasi-totalité des entreprises industrielles franciliennes est des TPE (94 %) et que celles-ci emploient près de 50 % des salariés du secteur industriel francilien. Il y a une baisse structurelle de l'emploi industriel depuis 1990 (- 50 %), à raison de 16 000 emplois perdus en moyenne et par an. Cette baisse est plus rapide qu'en province (- 30 %), mais il faut nuancer cette désindustrialisation dans la mesure où les emplois qui ont disparu dans le secteur industriel ont été, pour au moins un quart d'entre eux, transférés vers le secteur tertiaire.

Il est important également de souligner l'importance de l'industrie dans la croissance économique de la région. Les économistes estiment qu'un emploi industriel est capable d'engendrer deux voire trois emplois dans le secteur tertiaire, que ce soit en support à la production ou en support de la recherche et des activités de siège. On constate une corrélation grandissante entre production de biens et offre de services qui y sont associés. Le défi essentiel auquel fait face la région est le sauvetage de son industrie, qui possède un impact direct sur le niveau de croissance du secteur tertiaire en ce que l'industrie consomme un grand nombre de services liés aux métiers du tertiaire (conseil, systèmes d'informations, audit, etc.)

Il existe une tradition industrielle très ancrée en Île-de-France, une présence soutenue de PME/PMI dans le secteur industriel. La région, dont le budget est de 5,250 milliards d'euros, se concentre sur les transports, le développement économique, l'emploi, l'éducation, la culture et la sécurité. L'industrie francilienne ne peut retrouver un niveau satisfaisant qu'en s'appuyant sur une dynamique d'innovation. Or, il semble que les principaux indicateurs permettant de juger du dynamisme du secteur industriel (brevets déposés, créations d'entreprises innovantes) ne sont pas de nature à rassurer sur le devenir industriel régional.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Les pouvoirs publics ont néanmoins décidé de créer des pôles de compétitivité pour relancer le dynamisme industriel. La région assure que « L'Île-de-France lutte pour la réindustrialisation ».

### **Le levier de l'international**

Sur le plan des échanges internationaux, l'Île-de-France est la première région importatrice et exportatrice en France. Les principaux produits industriels importés dans la région francilienne sont des produits de la construction automobile (13,4 %), les téléphones et équipements de communication (6,1 %) et les produits pharmaceutiques (6 %). Les principaux produits exportés sont les produits de la construction aéronautique et spatiale (12,5 %), les produits de la construction automobile (11,4 %) et les produits pharmaceutiques (7,2 %).

Les principaux clients de la région sont les États-Unis (11,5 %), l'Allemagne (11,1 %), le Royaume-Uni (6,8 %) et l'Italie (6,5 %). Les principaux fournisseurs de la région sont la Chine (13,6 %), l'Allemagne (12,1 %), les États-Unis (8,9 %) et la Belgique (8,2 %). La région est également la première exportatrice (19 % du total national) et importatrice (27,2 % du total national).

On note que dans le secteur industriel manufacturier, la part des entreprises sous contrôle étranger dans le chiffre d'affaires régional est près d'un quart (24%). Les entreprises sous contrôle étranger pèsent également pour 20 % de l'emploi régional. On note également que 17 % des entreprises industrielles franciliennes sont contrôlées par un groupe étranger.

L'Île-de-France accueille 24 % des projets allemands. À l'échelle nationale, 3 800 entreprises allemandes sont présentes en France, pour un nombre d'employés s'élevant à près de 300 000. L'Allemagne est leader des investissements étrangers en France devant les États-Unis. Le secteur privilégié par les investisseurs allemands est la production, pour 27 %.

On note également que les investissements allemands pèsent pour 26 % des dépenses de logistique à l'échelle nationale et 18 % des dépenses R&D.

### **La résistance des industries traditionnelles**

L'industrie chimique francilienne fait figure de fer de lance de la région. Elle compte parmi les secteurs les plus dynamiques en termes d'investissement et d'innovation. L'industrie compte près de 4 000 établissements dans la région francilienne, avec une augmentation de 10 % du nombre de ses établissements entre 2009 et 2015.

Les trois secteurs d'activité majeurs de l'industrie chimique en Île-de-France sont la chimie organique, le commerce de gros de parfumerie/beauté et le secteur des savons, parfums et produits d'entretien, qui représentent à eux trois 60 % du CA de l'industrie chimique en Île-de-France. On note que l'industrie chimique est très dynamique sur le plan de la recherche : près de la moitié de ses entreprises ont entrepris des actions relatives à l'innovation et la R&D. Les moyens de financement des innovations des entreprises de l'industrie chimique francilienne sont leurs fonds propres (68 %), le crédit d'impôt recherche (25 %), les aides nationales (3 %) et le crédit bancaire (2 %).

En Île-de-France, l'industrie du textile-habillement représente 13,1 % des établissements industriels, soit plus de 7 600 établissements. En 2010 les activités liées au textile-habillement apparaissent déjà comme une spécialisation de la région, l'Île-de-France accueille sur son territoire 42,7 % des établissements de l'industrie du textile française. Pour l'ensemble de l'industrie, cette proportion est de 17,7 % au sein même de l'Île-de-France, l'activité est par ailleurs extrêmement concentrée sur Paris. Cette industrie représente le deuxième secteur francilien après le secteur de l'édition et de l'imprimerie (soit 15 200 établissements). Le

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

secteur du textile se caractérise par ailleurs par un important tissu de petits établissements : 79,9 % d'entre eux emploient moins de 6 salariés, ce qui illustre une faible captation de la force humaine. Avec 21 400 employés au sein de cette formation de petites entreprises, l'industrie du secteur textile ne pèse "que" 4,1 % de l'emploi salarié d'Île-de-France. Aussi, près de 34 % des entreprises de cette industrie mettent en œuvre des solutions pour contribuer à la diminution de leur empreinte environnementale.

L'industrie aéronautique fait figure de pilier régional en ce qu'elle regroupe près de 800 établissements industriels pour 100 000 emplois, ce qui fait de l'Île-de-France la première région dans le domaine aéronautique en France. Tous les grands représentants de l'industrie sont présents en Île-de-France, qu'ils soient français ou étrangers. L'industrie de l'automobile fait également figure de pilier, elle concentre près de 100 000 emplois pour 400 entreprises, ce qui représente un cinquième des effectifs nationaux de l'industrie automobile.

### **Les contraintes qui freinent le développement**

Les entreprises industrielles franciliennes pointent comme principales contraintes sur leurs activités l'accès à la main-d'œuvre, l'urbanisation et la difficulté à trouver des locaux adaptés à leurs activités. Pour ce qui est de l'urbanisation, de nombreuses entreprises localisées dans la grande couronne nourrissent des inquiétudes quant à l'urbanisation croissante de la zone (site isolé, ZAE ou urbain dense) dans laquelle ils exercent leurs activités. Ces entreprises font des relations publiques une priorité absolue, la nature de la relation qu'ils peuvent entretenir avec les collectivités territoriales est vitale. Les grands groupes bénéficient de davantage d'écoute des autorités en comparaison avec les entreprises plus modestes, qui se sentent régulièrement délaissées, voire méprisées par les autorités locales. Les industriels les plus pénalisés par l'urbanisation croissante sont ceux qui doivent impérativement posséder des locaux dont les spécificités sont nombreuses et exigeantes (mécanique, pharmacie, chimie). Les entreprises industrielles qui axent leur développement sur des orientations « haute technologie » souffrent beaucoup moins des phénomènes d'urbanisation et de concentration. Certains industriels franciliens désireux de quitter la région pour la province expliquent leur choix par le mauvais état de locaux qui se télescopent avec le développement urbain et la nécessité de rejoindre d'autres unités de production en province, une impossibilité d'agrandir un site industriel et des difficultés économiques.

La répartition des emplois au sein des industries se disperse selon les mouvements des industries au sein des départements (délocalisation, nouvelle implantation). En Île-de-France la répartition des emplois varie entre 5 % et 35,4 % de l'ensemble des effectifs salariés. Des établissements globalement peu mobiles peuvent bouger avec en moyenne de 0,75 mouvement depuis leur création (un tiers des établissements interviewés n'a jamais déménagé).

La région de l'Île-de-France souffre d'une insuffisance chronique de lien entre développement industriel et innovation produit, c'est-à-dire entre le monde de la recherche et celui des entreprises, en effet il y en aura un qui à terme pèsera fortement sur le développement de la région. Notons cependant que l'Île-de-France a comme lieu d'accueil d'activités industrielles et comme lieu d'expérimentation, un fort potentiel pour développer de nouveaux systèmes productifs sur des espaces à vocation industrielle.

Comme substrat pour renforcer le lien ténu qui existe en Île-de-France entre PME et grands groupes, on peut encourager les rapports *Business to Business* entre entreprises innovantes, notamment pour le domaine de la plasturgie, dont les donneurs d'ordre sont très représentés en Île-de-France par l'automobile et l'aéronautique...

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Le secteur industriel en Île-de-France a connu une importante période de paupérisation, notamment à travers la fermeture de plusieurs sites, la délocalisation et l'isolation des processus de recherche, en induisant des effets négatifs sur le capital humain.

## La Nouvelle-Aquitaine

Cette région semble en apparence en bonne santé industrielle. En effet, elle possède en 2016 un PIB de 163,5 milliards d'euros<sup>108</sup> et une balance commerciale excédentaire de plus de 2,1 milliards d'euros. Elle se positionne parmi les bons élèves des régions françaises. De plus elle dispose de secteurs industriels d'excellence, tels que l'aérospatiale. Malgré cette description avantageuse, le niveau des investissements directs étrangers est en retrait par rapport à la moyenne nationale. Cependant en regardant en détail les chiffres, cette région connaît un appauvrissement de son tissu industriel depuis des années.

La Nouvelle-Aquitaine est une région très disparate. Avec 5 943 096 habitants<sup>109</sup> (70,7 hab/km<sup>2</sup>) en 2016 pour un budget de 2,8 milliards d'euros<sup>110</sup>, c'est la plus grande région de France. De ce fait, elle revêt une importance stratégique particulière puisqu'elle permet de relier le bassin parisien à la péninsule ibérique. Ses 84 000 km<sup>2</sup> de superficie, allant de la façade atlantique aux Pyrénées en passant par des vallées et des hauts plateaux, sont marqués par une hyper ruralité. Cette dernière est compensée par le réseau routier de la région. En effet, il s'agit de l'un des meilleurs réseaux de France, lequel concentre de nombreuses autoroutes : A10, A20, A63, soit 1 349 km (soit 16,06m/km<sup>2</sup>) et un ensemble de 166 789 km (soit 1 985,6m/km<sup>2</sup>) de routes. La région possède également deux des sept plus grands ports de France ainsi que dix aéroports internationaux. Le réseau d'infrastructure général met en exergue son réseau ferroviaire qui s'étend sur 3 500 km et est organisé autour des principales agglomérations. Néanmoins, la ligne LGV Paris-Bordeaux semble cacher le manque de liaisons avec les départements plus ruraux qui composent la région.

Cette disparité est aussi marquée au niveau des infrastructures médicales. L'ancien directeur scientifique du groupe de prospective santé et Territoires de la DATAR, Emmanuel Vigneron, a dessiné une carte française des déserts médicaux. On observe à travers ce document une disparité dans la région entre d'une part la localité de Bordeaux (et le littoral), offrant des soins de proximité de qualité supérieure à la moyenne française, et d'autre part les zones plus rurales de l'Est, disposant d'une offre de soin de plus mauvaise qualité avec d'énormes problèmes de recrutement : un médecin sur cinq dans le département du Lot-et-Garonne est étranger.

*Bis repetita* pour la couverture numérique, soit l'accès à internet : la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques possèdent plus de 40% de couverture supérieure à 30 Mbit (très haut débit) tandis que la Creuse et la Dordogne sont couvertes à moins de 20%. La couverture 4G amène également à la même observation puisque inférieure à la moyenne nationale sur l'ensemble de la région excepté en Gironde. Ainsi, la 4G couvre 80% de la population, mais seulement 66% du territoire<sup>111</sup>.

### Une province très hétérogène

Concernant la topologie du territoire, nous notons de nombreuses spécificités territoriales, illustrant une potentialité différente suivant les départements. Nous retrouvons ainsi un

---

<sup>108</sup> Calcul effectué à partir de deux sources :

- INSEE Panorama - Nouvelle-Aquitaine, Insee, Insee, paru le 16/11/2017.
- INSEE Bilan économique 2016 - Nouvelle-Aquitaine, Insee, Insee, paru le 23/05/2017.

<sup>109</sup> INSEE, Nouvelle-Aquitaine actualités, 2016-2017.

<sup>110</sup> Un budget 2016 rigoureux et ambitieux, 08 juin 2016.

<sup>111</sup> Observatoire sur la couverture et la qualité des services mobiles, 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

bassin agricole et industriel sur le Nord et la côte Ouest tandis que l'Est est caractérisé par un bassin rural agricole. Cette proximité dans le secteur d'activité cache une disparité entre les grands vignobles et la petite parcelle agricole de l'Est. Le Nord est une zone céréalière (maïs ensilage, tournesol, blé), l'Ouest rassemble essentiellement des viticultures, et l'Est se compose de prairies temporaires et céréalières.

En définitive, derrière une apparence globalement très positive, la région cache des disparités observables à travers un Ouest de plus en plus riche et un Est de plus en plus isolé.

### **Le poids des investisseurs chinois**

Compte tenu de sa réputation, l'Est fait face à ses propres problèmes.

En 2017, le quart des vins de Bordeaux exportés se dirige vers la Chine. La France compte 145 domaines appartenant à des Chinois. 137 sont dans la région de Bordeaux de même que deux maisons de cognac<sup>112</sup>. Réservée à quelques passionnés hongkongais en 1997, la tendance s'est accélérée à partir de 2008 avec le rachat de plus en plus important de vignobles, cette fois par des Chinois venant du continent.

L'exemple le plus célèbre est le rachat par le milliardaire Jack Ma, créateur du site d'achat en ligne Alibaba, de 2 châteaux pour environ 12 millions d'euros durant l'été 2016. Ce n'est pas la première fois que Jack Ma investit dans les vins de Bordeaux et cet exemple est un cas représentatif des investissements chinois en France.

Bien que la qualité des châteaux entrés sous le gouvernail chinois soit d'entrée de gamme, elle dénote la perte de parcelle sur un secteur où l'appellation d'origine contrôlée limite grandement l'espace de production. Ainsi en 2016, 2% de la surface du vignoble girondin appartenait à des chinois.

Derrière l'image de Chinois passionnés par le vin, se cache surtout la volonté du parti communiste chinois. Philippe Delalande, économiste spécialiste de la Chine, affirme qu'aucun de ces investissements n'est le fruit de la seule initiative privée<sup>113</sup>.

En effet, le parti communiste chinois contrôle les réserves de change et a développé au niveau national une série de fonds publics pilotant ces engagements.

Il en ressort un imbroglio complexe mêlant blanchiment d'argent d'une part et réelle volonté d'investir dans les vignobles bordelais afin de subvenir à la demande chinoise croissante. Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, un château sur deux à vendre est acquis par des chinois.

### **Une admonestation écologique**

Au-delà de ses châteaux, ce qui fait force de la région de Nouvelle Aquitaine et son rayonnement international gustatif est la spécificité de son terroir.

Des pruneaux d'Agen au fraises du Périgord sans oublier les fameux vignobles de la région bordelaise, la Nouvelle Aquitaine regorge de savoir-faire découlant de la richesse de son sol. Mais cette fertilité est aujourd'hui menacée par une pression hydrique de plus en plus importante.

Le réchauffement global des températures met en danger l'écosystème qui régit la région. Les premières recommandations des spécialistes de la question vont dans ce sens. Si les viticulteurs ne prêtent attention pas aux vagues de chaleur pendant les périodes de maturation, elle impactera grandement la qualité et le volume des futures récoltes.

---

<sup>112</sup>Laurence Lemaire, *le Vin, le Rouge, la Chine, Le vin de bordeaux et de France pour les Chinois*, Sirene Production Edition, France, 2015.

<sup>113</sup>Le "vrai" poids des investisseurs chinois dans les vins de Bordeaux, 2013.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Déséquilibre en bouche des vins et blocage de maturité des vignes deviendront le quotidien des viticulteurs.

La présence d'industries polluantes<sup>114</sup> (raffineries, cimenteries, usine de métallurgie, usines d'incinération des ordures ménagères ou centrales thermiques) ainsi que l'industrialisation croissante de l'agriculture à l'ammoniac (engrais azotés, stockage de déjections animales), au protoxyde d'azote et aux différents pesticides impactent aussi la qualité de l'eau et donc des terres de la région.

Ces deux menaces pourraient porter un coup d'arrêt à l'excellente réputation des productions de cette région. Le territoire de la Nouvelle Aquitaine est à l'image des impacts sociétaux et industriels de la région. Derrière une apparente richesse se cachent de très importantes disparités. Les politiques publiques en vue de réduire ces inégalités n'étant toujours pas d'actualité, elles montrent une des conséquences majeures du désengagement de l'état au niveau local.

Entre 1990 et 2013, le poids de l'industrie dans le PIB régional y a diminué de 18% à 12%. La région connaît donc une destruction de son industrie lente, mais constante. Elle est due à la mutation des emplois au profit d'autres fonctions, telles que des prestations intellectuelles ou de la conception-recherche. Mais aussi à une pénurie de main-d'œuvre dans les métiers liés à des filières où le travail est réputé dur. De fait ceux-ci ne sont plus attractifs pour les jeunes. À cela s'ajoutent les départs en retraite nombreux. De plus il y a aussi un potentiel d'innovation inexploité avec un faible investissement et une offre de formations à développer ou à adapter. C'est pourquoi dans le but de redynamiser l'industrie et cesser sa destruction dans la région, le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) a récemment mis en place un plan d'action qui apporte une solution globale à cette problématique complexe<sup>115</sup>. La Figure 1, ci-dessous, montre l'évolution des emplois liés à l'industrie qui se désagrègent au fur et à mesure au fil du temps. Avec dans certains départements un véritable effondrement de ceux-ci, tels que la Creuse, la Haute-Vienne et la Vienne.

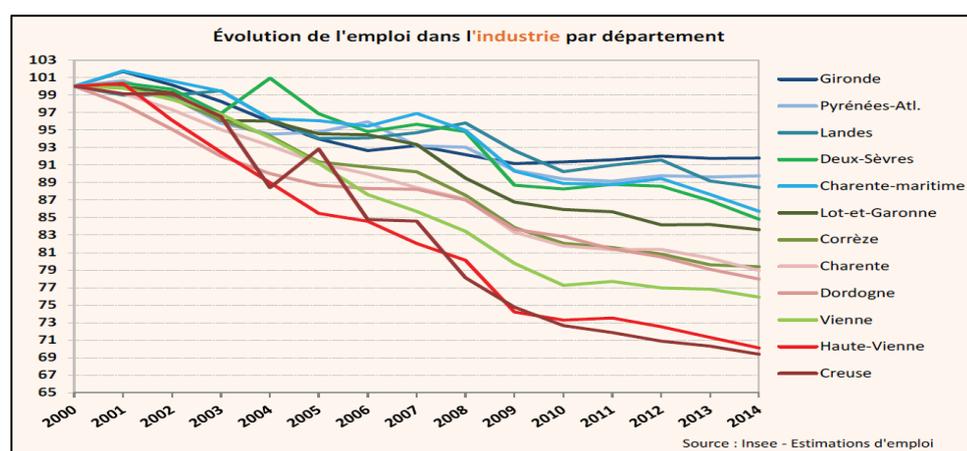


Figure 1: Évolution de l'emploi dans l'industrie par département en région Nouvelle-Aquitaine<sup>116</sup>

<sup>114</sup> Exploitants eau et assainissement, France Environnement, 2016/2017.

<sup>115</sup> SRDEII : la Région fixe le cap, SDREII, Région Nouvelle-Aquitaine, paru le 21/03/2017

<sup>116</sup> QUILES, Marie-Claude, « Panorama socio-économique de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et de ses départements », DIRECCTE Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, France, DIRECCTE Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, 2016.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Fin 2014, le nombre total d'entreprises sur le territoire s'élève à 617 519<sup>117</sup> avec un effectif total de 2 329 059 employés. Le nombre total d'entreprises est composé de 36 898 dans le secteur industriel avec un effectif de 281 993 employés, soit une part d'environ 6% du total des entreprises et 12% du total des effectifs seulement. Cela démontre que l'industrie est désormais peu présente aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine et cette disparition se poursuit. Malgré cela, la part de l'industrie dans le PIB de la région s'élève à 12% en 2013. Cela étant dû au secteur industriel de l'aérospatiale qui a une très haute valeur ajoutée et qui se développe dans la région puisqu'il a connu une croissance de 21% du nombre de ses entreprises et 12% de ses effectifs.

En outre, la Nouvelle-Aquitaine tend vers l'innovation. En 2013, elle consacrait 2,1 milliards d'euros de dépense intérieure de recherche et développement. Les brevets déposés sont au nombre de 865 en 2015 alors qu'il n'était que de 661 en 2008. Cela est dû notamment grâce à l'aérospatiale et aux développements des 11 pôles de compétitivité de la région. Néanmoins certains secteurs entiers semblent être abandonnés : les activités du bois et du papier connaissent une lente décroissance depuis plusieurs années. Entre 2008 et 2013, ces filières ont perdu de nombreuses entreprises (17% pour le bois et 21% pour le papier).

Pour expliquer ce phénomène, il y a plusieurs raisons. La principale est le manque de compétitivité globale de la filière face à la concurrence extérieure, la baisse des marchés traditionnels, mais aussi à deux tempêtes qui ont détruit en grande partie la forêt. Ainsi il y a une augmentation des prix du bois pour les industriels qui ne peuvent pas répercuter cette augmentation sur leurs produits finis pour ne pas perdre en compétitivité<sup>118</sup>. Nous pouvons en déduire que l'appareil productif de ces filières tend à disparaître dans la région ou à devenir négligeable à terme. Alors que c'était autrefois des secteurs très dynamiques.

La figure 2, ci-dessous, nous montre la destruction des emplois des filières du bois et du papier. Cela pourrait avoir de grave conséquence dans le futur. En effet si l'appareil productif et le savoir-faire venaient un jour à disparaître de cette région dans ces domaines, il serait alors très difficile de relancer ces filières. Ce serait d'autant plus dommage, car elles exploitent et entretiennent le bois qui est une ressource abondante et de qualité de la Nouvelle-Aquitaine.

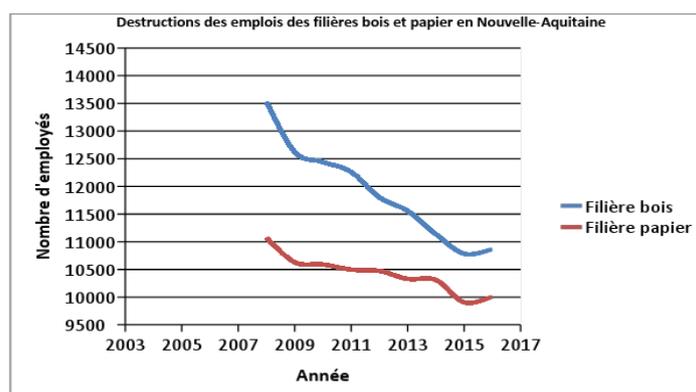


Figure 2 : Destructions des emplois des filières bois et papier en Nouvelle-Aquitaine<sup>119</sup>

<sup>117</sup> Service ESE Etudes Statistiques Evaluation, CHIFFRES CLÉS de la Nouvelle-Aquitaine 2016, DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine, France, DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine, 2016.

<sup>118</sup> DEMOLIS Christian, ROMAN-AMAT Bernard, MALPEL Georges, Rapport n° 15100 « La filière forêt bois en Aquitaine six ans après la tempête KLAUS : Situation et perspectives ».

<sup>119</sup> Les dénombrements annuels des établissements employeurs et des effectifs salariés, ACOSS, 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Malgré ses bons chiffres économiques, la région se retrouve avec des territoires qui commencent à être perclus industriellement. Bien qu'une nouvelle industrie d'excellence se développe dans la région, ce n'est pas l'entièreté qui en profite. Certaines zones ont leurs tissus industriels en décomposition et de manière irrémédiable.

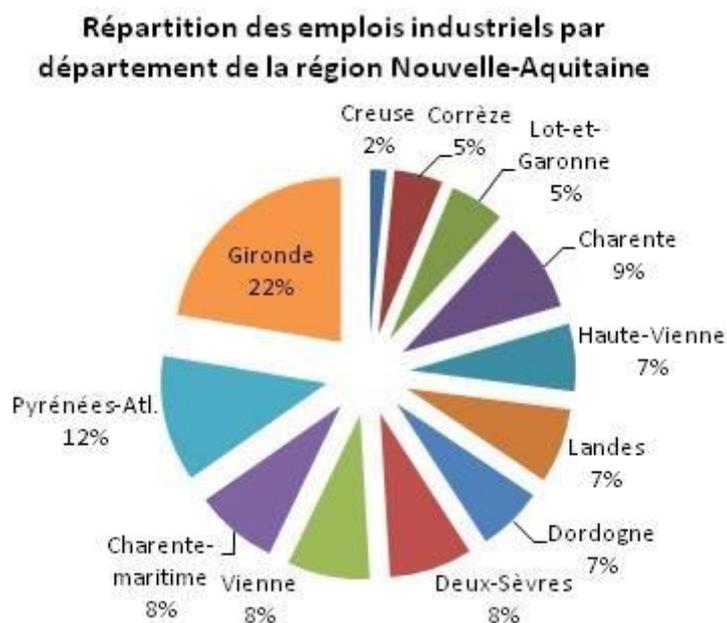


Figure 3 : Répartition des emplois industriels par département de la région Nouvelle-Aquitaine<sup>120</sup>

De ce fait, il y a une concentration des activités autour de certains pôles urbains. La Figure 3 ci-dessous montre bien la concentration des emplois industriels en Gironde à une hauteur de 22%. De plus 50% des emplois industriels se concentrent sur 4 départements de l'ouest, montrant le déséquilibre industriel qui existe entre l'ouest et l'est. Ce dernier connaît une désaffection croissante des industriels. Si rien n'est fait, cette partie de la région se retrouvera à terme sans aucun écosystème industriel. Celui-ci étant le poumon économique d'un territoire et le fondement du développement social en son sein, sans industrie ces territoires sont alors condamnés à mourir. L'industrie de la Nouvelle-Aquitaine est déséquilibrée et trop concentrée à l'ouest, certains secteurs de la région connaissent une très forte croissance, alors que d'autres déclinent.

<sup>120</sup> QUILLES Marie-Claude, « Panorama socio-économique de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et de ses départements », DIRECCTE Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, France, DIRECCTE Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, 2016.

## Les Hauts-de-France

Affaiblie par « une image de marque dégradée », cette région doit faire face au défi de se créer une nouvelle identité régionale en montrant ses atouts : infrastructure, démographie, capacité économique, situation géographique. Dans les trois axes (industriel, territorial et sociétale), les Hauts-de-France connaissent une tendance générale à la paupérisation : les indicateurs sont globalement négatifs et semblent peu, voire difficilement s'améliorer au fil des années. Même au niveau intraterritorial, il existe de grandes disparités, notamment à cause d'une histoire qui a profondément marqué la région. Néanmoins il est à noter que la région est, à elle seule, un paradoxe : elle semble avoir toutes les cartes entre ses mains (infrastructures de communications et de services, transports, situation géographique et stratégique), pourtant elle souffre d'un isolement et d'un certain abandon qui l'enferment dans une dynamique de paupérisation d'où elle ne semble pas pouvoir se sortir.

Les Hauts-de-France naissent par la réforme territoriale de 2014, grâce à la fusion des deux régions du Nord de la France, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Ces deux régions ont connu toutes deux, dans leurs histoires respectives, une période faste d'industrialisation.

Du début à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'industrie du Nord-Pas-de-Calais se développe rapidement grâce à ses ressources stratégiques abondantes, le charbon et l'eau (via les canaux). Elle atteint son apogée dans les années 1930. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la proximité du charbon amène le développement de l'industrie chimique et de la métallurgie.<sup>121</sup>

En Picardie, la proto-industrialisation commence à partir du XIII<sup>ème</sup> siècle, avec le développement des métiers du textile. C'est au XVII<sup>ème</sup> siècle que se développent les fonderies et, plus largement, le travail des métaux. Puis c'est l'apparition de la verrerie qui a donné lieu à la création, en 1665, de la manufacture royale des glaces de miroirs, connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Gobain. Cette juxtaposition de savoir-faire laisse un terreau fertile pour la grande période d'industrialisation du XIX<sup>ème</sup> siècle. En effet, la Picardie profite pleinement des innovations liées à la révolution industrielle. La mécanisation accélère la production textile et permet sa diversification (coton, velours).

C'est en 1950 que le déclin s'initialise, ce qui coïncide avec l'avènement du pétrole, bon marché et en abondance. *De facto*, entre 1948 et 1950, le gouvernement français impose à l'échelle nationale des fusions d'entreprises, réduisant le nombre de producteurs d'acier de 177 à 12.<sup>122</sup> En 1952, l'entrée en vigueur de la CECA, l'ouverture du marché vers les autres pays européens et le reste du monde vient à nouveau bouleverser et concurrencer l'industrie française. Dans les années 1960, la mise en place du plan Jeanneney entraîne l'effondrement de l'extraction houillère et donc celle de la carbochimie, avant qu'elles ne disparaissent toutes deux dans les années 1990.<sup>123</sup> Parallèlement, l'État français a promu une stratégie de reconversion vers le secteur automobile.

### Une industrie toujours en crise mais en cours de mutation

Les Hauts-de-France subissent un ralentissement marqué, avec un PIB plus faible en 2013 qu'en 2008 : la crise économique mondiale, provoquée par l'éclatement de la bulle des « *subprimes* », a considérablement touché la zone, davantage la Picardie (-0,5%) que le Nord-

---

<sup>121</sup> JANIN Eric, *Les 18 régions françaises*, Ellipses, 2017, Paris, p. 170.

<sup>122</sup> DEFRAIGNE Jean-Christophe, *Introduction à l'économie européenne*, De Boeck, Bruxelles, 2013, p. 81.

<sup>123</sup> CARROUE Laurent, *La France des 13 régions*, Armand Colin, Malakoff, 2017, p. 58.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Pas-de-Calais (-0,3%).<sup>124</sup> De plus, alors qu'il était dynamique jusqu'en 2008, le PIB par habitant, déjà moins élevé que la moyenne nationale, voit par la suite sa croissance s'effondrer. Ceci a des conséquences sur l'emploi dans l'industrie des Hauts-de-France.

Dans l'ensemble, la région connaît une baisse continue de son nombre d'employés, avec 304 000 en 2015 contre 510 000 en 1989. Cette hémorragie n'est pas inégale sur le territoire : sur la même période, elle est plus marquée dans l'Aisne (-49%) que dans les autres départements (-40%) et dans le Pas-de-Calais (-34%).

D'après les chiffres détaillés de l'INSEE, le nombre d'employés varie également différemment selon les secteurs d'activités. C'est la fabrication de textile qui connaît la baisse la plus importante de ses effectifs : en 2015, 13 800 employés contre 88 000 employés en 1989. D'autres secteurs comme la métallurgie, les industries du bois, du caoutchouc et plastiques, de la chimie et des équipements électroniques et l'agroalimentaire connaissent une baisse légère et se stabilisent pendant les années 1990. Puis dès 2002, ils subissent une chute continue et brutale de leurs effectifs. Enfin, les fabricants de matériels de transport sont les seuls acteurs industriels dynamiques entre 1989 et 2015. Plus précisément, ce secteur atteint son apogée dans les années 2000, avant de connaître, dès 2010, une crise le faisant revenir à son niveau des années 90.

Malgré les difficultés rencontrées, en 2015, l'industrie agroalimentaire devient le premier secteur qui fait vivre la région avec 53 240 employés. Elle est suivie par la métallurgie (44 780 employés), l'industrie du caoutchouc et des plastiques (37 620 employés) et par les fabricants de matériels de transport (35 830 employés). À cette même date, le tissu industriel s'organise autour de 4 187 établissements industriels de 1 à 9 salariés, 2541 établissements de 10 à 49 salariés, 915 établissements moyens de 50 à 249 salariés et 179 grands établissements de plus de 250 salariés en 2015. Enfin, il est à noter que les Hauts-de-France ont encore des territoires ayant des industries traditionnelles très spécialisées comme la verrerie à Saint-Omer (18,4% d'emplois dans la zone) ou encore la métallurgie dans la Vallée de Bresle (24,3%) et que d'autres bassins d'emplois ont commencé à se spécialiser ailleurs, comme c'est le cas pour Douai (16,6% de l'emploi), Lens-Hénin (17,1%) et Calais (20,1%) dans les services opérationnels.<sup>125</sup> Or, cette dépendance peut provoquer un risque systémique en cas de défaillance sectorielle.<sup>126</sup>

### **Une R&D faible malgré la présence de pôles de compétitivité**

Les Hauts-de-France ont huit pôles de compétitivité.<sup>127</sup> Malgré ce nombre élevé, avec seulement 51 laboratoires de recherche publique et 426 entreprises partenaires, la région est peu dotée en équipements.<sup>128</sup> De plus, la région publie chaque année seulement entre 5 et 6% des brevets français depuis 2003, même si leur nombre augmente.

La répartition des pôles de compétitivité est très inégale sur le territoire, avec six dans le département du Nord (dont quatre à Lille), un dans le Pas-de-Calais et deux dans l'ancienne Picardie, dont l'un est partagé avec la région Grand Est. Ils sont également très spécialisés comme dans les domaines suivants : transports, produits aquatiques, nutrition, santé et

---

<sup>124</sup> LEROY Laure, INSEE, « 25 ans de dynamiques économiques en Nord-Pas-de-Calais-Picardie », 11/07/2016.

<sup>125</sup> BANOVA Ksenjia, Les spécialisations sectorielles des Hauts-de-France : quelles évolutions depuis la crise économique de 2008 ? CCI Hauts-de-France, 2017.

<sup>126</sup> GENET Justine et ROMANO Adéline, « Atlas économique des Hauts-de-France », CCI Hauts-de-France, 2016.

<sup>127</sup> MINEFI, « La répartition officielle des territoires d'intervention des 67 pôles de compétitivité », 19/09/2017.

<sup>128</sup> Direction Générale des Entreprises, « Tableau de bord des pôles de compétitivité », 2014.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

longévité, matériaux à utilisation durable, agro ressources, textiles innovants, industrie du commerce et technologies de l'environnement appliquées aux matières et matériaux.

Bien qu'ils bondissent de 43% entre 2007 et 2013, les investissements en R&D dans les Hauts-de-France restent faibles (1,1% du PIB régional en 2013).<sup>129</sup> Deux raisons expliquent ce phénomène. D'abord, ce sont des entreprises de moins de 1 000 employés qui investissent le plus, soient 66% des investissements : elles n'ont pas les moyens pour investir davantage. De plus, les secteurs innovateurs de la région (l'industrie agroalimentaire, les producteurs d'automobiles, les fabricants de machines et la métallurgie) sont considérés « de faible ou moyenne intensité technologique » et n'ont ainsi pas besoin d'investir énormément.

### La dépendance industrielle des Hauts-de-France

Le tissu industriel régional est dépendant des grandes entreprises, des établissements de taille intermédiaire (ETI) et d'un patronat non régional. Or, ce conglomerat d'acteurs crée un risque systémique élevé.<sup>130</sup> En effet, la majorité des employés de l'industrie (43% en 2012) travaillent dans les grandes entreprises, mais seules deux (l'Arc International et les Roquettes Frères) sont dites régionales. Quant aux ETI, ils représentent 27% et sont les plus gros employeurs dans les départements de la Somme et de l'Oise (50% des salariés de l'industrie). 20% des employés travaillant dans des ETI industriels sont soumis à des décisions d'actionnaires étrangers : il s'agit du taux le plus élevé de France.

À ce titre, les Hauts-de-France sont une région attractive en termes d'investissements étrangers. Les investisseurs étrangers ont permis de créer ou de maintenir 4 579 emplois avec 103 projets sur un total de 30 108 emplois à l'échelle de la France, en 2016. Il est à noter également que la région est performante pour les emplois relatifs aux projets industriels et logistiques. Les États-Unis avec la croissance d'Amazon, par l'extension de son site en Nord-Pas-de-Calais et la création d'un nouveau site en Picardie, ont mis en place et maintenu 1 233 emplois dans la région en 2016. Les autres investisseurs étrangers sont l'Allemagne (911 emplois), les Pays-Bas (483 emplois) et l'Italie (477 emplois).<sup>131</sup>

En parallèle, des fleurons de l'industrie française passent sous contrôle étranger sur le sol des Hauts-de-France. En 2006, le complexe sidérurgique de Dunkerque, premier pôle sidérurgique français, passe sous contrôle du groupe indien Mittal. Il en a été de même pour Aluminium Dunkerque qui passe dans les mains d'Alcan (Canada), puis ceux de Rio-Tinto Alcan (anglo-sud-africain) : cette usine produit les deux tiers de l'aluminium français. Enfin, le Nord-Pas-de-Calais, selon Nicolas Rouget, concentre 40% de l'activité industrielle ferroviaire française, avec en particulier Alstom et Bombardier (Canada). La fusion entre Alstom et Siemens (Allemagne), peut-elle avoir une conséquence néfaste sur la région ? Ces quelques exemples alarmants permettent de constater que des entreprises industrielles stratégiques tant pour la France que pour le territoire des Hauts-de-France sont sous le joug de pays et de capitaux étrangers.

Enfin, il est à noter que la balance commerciale de la région est négative et continue à se creuser entre 2014 (moins de 9,2 milliards d'euros) et 2015 (moins de 9,8 milliards d'euros), ce qui accentue la dépendance de la région vers l'extérieur.

---

<sup>129</sup> BAËHR Audrey, BESNER Jean et CUCHÈRE Élisabeth, « Des dépenses de recherche en progression », INSEE, 17/05/2016.

<sup>130</sup> LECOMTE Mathieu, « Un tissu économique marqué par les grandes entreprises et les ETI », INSEE, 26/05/2016.

<sup>131</sup> Conseil Régional des Hauts-de-France, « Investissements Étrangers : les Hauts-de-France 2ème région française », 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Par ailleurs, le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et le FSE (Fonds Social Européen) montrent la capacité d'une région à monter des projets européens et sa crédibilité pour mettre en œuvre ces projets en fonction de ses spécificités territoriales.

Répartition 2007-2013 de la programmation des fonds européens FEDER et FSE dans les Hauts-de-France (entre parenthèses, ratio par rapport au niveau national)<sup>132</sup>

FEDER		FSE		Total	
Nombre de projets	Montant (millions d'€)	Nombre de projets	Montant (millions d'€)	Nombre de projets	Montant (millions d'€)
2 912 (9,0%)	854,94 (12,1%)	7 760 (11,9%)	621,25 (10,7%)	10 672 (11,0%)	1 476,19 (11,5%)

De son côté, le secteur agricole a un impact majeur sur le plan économique dans la région. Les Hauts-de-France sont une région d'agriculture intensive. Les grandes exploitations sont nombreuses (78 hectares en moyenne). Les Hauts-de-France sont des grands producteurs de céréales, de betteraves à sucre et de produits laitiers producteurs laitiers. La « ferme des mille vaches » se situe dans cette région et confirme cette tendance vers un mode d'élevage industriel productiviste afin de se mettre au niveau concurrentiel mondial. Cependant, les actifs agricoles sont peu nombreux et ne représentent que 2,2% de l'emploi régional.<sup>133</sup> Cette agriculture intensive favorise le développement de l'industrie agroalimentaire. À ce titre, en 2015, le poids de celle-ci dans le Boulonnais, le Péronne et la Thiérache est écrasant. Elle est également diversifiée : Tereos, Saint-Louis Sucre, Bonduelle, Bigard, McCain...

Malgré une image dévalorisante de l'état de son tissu économique, force est de constater que l'industrie est encore très présente dans les Hauts-de-France. Malgré des difficultés et un tissu économique en mutation, cette région dispose d'atouts économiques certains. Elle jouit d'une dynamique par son positionnement géographique, ouverture sur l'Europe et le monde et de sa proximité avec la région parisienne. En outre, elle doit continuer à relever des défis de taille relatifs à la restructuration de son système productif.

### Une région menacée

Autrefois, les Hauts-de-France étaient une région dont l'économie était l'une des plus dynamiques de France grâce à son industrie lourde. Or, après la fermeture de celle-ci, les Hauts-de-France sont devenus une région en perdition malgré quelques pôles attractifs. En effet, cette dernière présente toutes les caractéristiques d'une pauvreté structurelle de la population, confrontée à de nouveaux défis sociétaux aggravant une situation déjà délicate. La dynamique globale de la démographie ne reflète pas, aux premiers abords, les problèmes inhérents à la région. En effet, lors du dernier recensement de l'INSEE, en 2015, les Hauts-de-France sont la troisième région la plus peuplée avec 6 006 853 personnes, soit une densité de 189 habitants/km<sup>2</sup>. Pourtant, toujours selon l'INSEE, on constate que la population s'est seulement accrue de 151 405 habitants entre 1999 et 2015 avec un solde naturel positif

<sup>132</sup> Europe en France : le Portail des Fonds Européens, Bilan thématique 2007-2013 de la programmation FEDER – FSE, 30/03/2014.

<sup>133</sup> CARROUE Laurent, *La France des 13 régions*, Armand Colin, Malakoff, 2017, p. 61.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

(26 000 personnes en plus).<sup>134</sup> Dans la région, le département de l'Oise se distingue par une croissance démographique induite par l'attractivité de l'Île-de-France : en 1999 et 2012, le taux d'évolution annuel de la population est de 0,43%, le plus fort de la région. De plus, les départements du Nord et du Pas-de-Calais rassemblent 70% de la population régionale.

Par ailleurs, il est important de constater que la population de la région est jeune comparée à la moyenne nationale : en 2013, 32,8% des habitants ont moins de 25 ans, contre 30,3% pour la moyenne nationale. Concernant la catégorie de la population de 60 ans et plus, elle ne représente que 21,7% contre 25,5% pour l'Hexagone.<sup>135</sup>

### Un appauvrissement social généralisé

La pauvreté et le chômage sont deux indicateurs dont les taux sont les plus hauts de France. Les Hauts-de-France sont confrontés depuis les années 1970 à un chômage endémique que la crise de 2008 n'a fait que renforcer. Le taux de chômage en 2017 est de 11,7% avec des disparités selon les départements. Le Nord et l'Aisne sont les deux départements les plus touchés avec 12,3% et 13,1%. Les anciens bassins miniers situés autour de Lens, Valenciennes et de Maubeuge sont les zones les plus impactées ainsi que l'agglomération de la ville de Calais.<sup>136</sup>

Le niveau d'emplois reflétant le nombre d'actifs sur la population en âge de travailler est aussi plus faible que la moyenne nationale. Ainsi, selon l'INSEE, en 2012, les Hauts-de-France représentent 8,3% des emplois nationaux alors que la région regroupe 9,5% de la population métropolitaine. En d'autres termes, entre 2007 et 2012, 15 800 emplois ont été supprimés sur la région. Ces statistiques montrent le faible dynamisme de la région dans la création d'emplois et la difficile reconversion professionnelle des anciens ouvriers et employés. En outre, le revenu médian est le plus faible de toutes les régions de la France métropolitaine et inégale selon les territoires, selon le tableau suivant.

Département	Revenu médian mensuel (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Nord	1 504	18,9
Pas-de-Calais	1 430	20,2
Somme	1 529	16,9
Aisne	1 480	18,2
Oise	1 685	12,9
Moyenne régionale	1 509	18,1

Revenu médian par mois et Taux de pauvreté (Source : INSEE 2012)

Cette situation engendre un phénomène de pauvreté de masse qui fragilise les systèmes familiaux et la paix sociale. Selon l'INSEE, en 2012, 18,1% des ménages des Hauts-de-France vivent sous le seuil de pauvreté. C'est pourquoi l'État à travers les régions tente d'assurer la subsistance des populations grâce aux prestations sociales. Le nombre d'allocataires de la CAF représente 46% des ménages en 2014, alors que la moyenne en France métropolitaine est de 40%. Par ailleurs, un ménage sur quatre a été bénéficiaire du RSA en 2015, contre une

<sup>134</sup> FLAMENT Sylvain, Bilan démographique – l'excédent naturel progresse en 2014 grâce à une plus forte baisse des décès que des naissances, INSEE, 01/07/2016.

<sup>135</sup> Agence régionale de santé des Hauts-de-France et l'Observatoire régional de la santé et du social de Picardie, Diagnostic territorialisé des Hauts-de-France, « Territoires de proximité », 01/2017.

<sup>136</sup> INSEE, Taux de chômage localisés au 2e trimestre 2017 – « Comparaisons régionales et départementales », 02/10/2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

moyenne nationale de 18%. Par conséquent, il y a un écart de 4,1 points entre la moyenne nationale et régionale pour les allocataires du RSA (13,6% de la population des Hauts-de-France contre 9,5% de la population nationale). Selon la fondation Abbé Pierre<sup>137</sup>, le nombre d'allocataires du RSA a augmenté de 4,6% entre 2009 et 2014. Cette pauvreté structurelle engendre aussi des situations de mal-logement dans la région. Toujours selon la même source, deux logements sur trois datent d'avant 1975 et ces habitations ne sont plus adaptées aux réglementations énergétiques actuelles.

### **L'éducation en Hauts-de-France : un paradoxe régional**

La fragilité sociale constatée qui caractérise les Hauts-de-France peut s'expliquer par le niveau d'éducation de la population et notamment celui des jeunes. Malgré le nombre élevé d'établissements scolaires et des infrastructures (associations...) sur le territoire, c'est cette catégorie qui est la plus touchée, notamment, par l'illettrisme. En 2015, la part des jeunes de 17 ans ayant de faibles capacités ou de grosses difficultés en lecture est de 11,9%, bien au-dessus de la moyenne nationale (8,7%). D'après le rapport de l'Éducation nationale de juillet 2016, les départements de l'Aisne (17,7%) et de la Somme (17,5%) sont les plus touchés par ce problème.<sup>138</sup> De plus, cette catégorie de la population est aussi la moins diplômée : en 2013, la part des jeunes non-diplômés, au sein de la population des 20-24 non-inscrite en établissement scolaire, était de 23,5%, là encore de 3,6 points de plus que la moyenne nationale. Toujours la même année et pour la catégorie des jeunes de 25-34 ans non-inscrite en établissement scolaire, la part des diplômés de l'enseignement supérieur est bien au-dessous de la moyenne nationale : respectivement 37,4% contre 43,3%. Dès la sixième, pour la rentrée 2015-2016, 11,6% des élèves avaient au moins un an de retard dans les études contre 9,8% en moyenne nationale.

Le paradoxe éducatif de la région peut s'expliquer notamment à cause des différences de structures sociales, telles que la cellule familiale, le taux de pauvreté, le revenu des parents... Par exemple, le niveau de formation des parents semble être l'un des facteurs les plus liés au niveau de formation atteint par des enfants. Au Nord-Pas-de-Calais, parmi les jeunes ayant suivi un enseignement secondaire dans les années 1990, près de 90 % des enfants d'enseignants ou de cadres ont eu le baccalauréat, contre 40% des enfants d'ouvriers non qualifiés.<sup>139</sup>

Ainsi, malgré une hausse de la scolarisation de 0,5%, entre la période 2014-2015, soit 1 442 115 élèves sur un total de 6 006 853 habitants<sup>140</sup> et un territoire très bien doté en établissements scolaires, le taux d'illettrisme et de non-diplômés est le plus élevé de France.

### **Une situation sanitaire très mauvaise**

Malgré un taux de fécondité élevé, la région connaît depuis les 40 dernières années, l'un des accroissements de population les plus faibles de l'Hexagone.<sup>141</sup> Entre 2008 et 2013, ce dernier

---

<sup>137</sup> Fondation Abbé Pierre, Eclairage régional - L'état du mal logement en hauts de France, 2016.

<sup>138</sup> HAJZLER Yacha, France Info, Illettrisme : notre infographie complète sur la région Hauts-de-France, , 02/11/2017.

<sup>139</sup> DEGORRE Arnaud, INSEE, Les diplômés du supérieur en Nord-Pas-de-Calais : le rôle des mobilités interrégionales, 13/01/2015.

<sup>140</sup> Ministère de l'Éducation nationale, Repère & références statistiques, « Le taux de scolarisation par département et académie », 2017.

<sup>141</sup> Agence régionale de santé des Hauts-de-France et l'Observatoire régional de la santé et du social de Picardie, Diagnostic territorialisé des Hauts-de-France, « Territoires de proximité », 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

était de 1,4% alors qu'en France, il était de 1,8%. Cela s'explique notamment par une situation sanitaire particulièrement défavorable accentuée par des déterminismes socioculturels très forts.

Malgré une tendance nationale de la mortalité en baisse, les Hauts-de-France sont la seule région pour laquelle la surmortalité est constante, créant de facto un écart de plus en plus grand entre les niveaux régional et national. Quel que soit le genre, la mortalité régionale est supérieure de 20% à celle du pays. On remarque également une surmortalité des moins de 65 ans qui est de 33% chez les hommes et de 26% chez les femmes. L'espérance de vie est donc très faible. Par ailleurs, la mortalité des jeunes (15-34 ans) est la plus élevée par rapport à la moyenne nationale, avec un différentiel de plus de 10%. Cela est notamment lié aux accidents de la route et au nombre de suicides.

La cause première de mortalité de la région est le cancer : au regard du niveau national, la surmortalité par cancer des voies aérodigestives supérieures touche 60% des hommes et un taux d'admission en affectation de longue durée de 50%. Pour les femmes, c'est le cancer du sein qui ne cesse de croître au fil du temps : pour la période 1980-1987, on dénombrait +16% cas, pour la période 2006-2013, c'est une augmentation de 25%.

Ces maladies sont liées à des comportements bien spécifiques à la région : ainsi la consommation de tabac implique une hausse de la surmortalité de 20%, au regard du niveau national. Pour les pathologies liées à la consommation d'alcool – qui est 4,5% supérieure à la moyenne nationale le week-end, la surmortalité est de 62% en plus pour les hommes et de 91% pour les femmes. Ajoutée à cela, la population de la région souffre de surpoids (55% pour les hommes contre 50% en France et deux femmes sur cinq contre moins d'un tiers en France). Il est donc logique que la région soit consommatrice de soins. En effet, le séjour en établissement médical est plus fréquent que dans l'ensemble du pays, avec un taux de consommation de soins de courte durée de plus de 19%. Pour les hospitalisations à domicile, le taux passe à 35%.

Concernant les professionnels de la santé, la densité de médecins généralistes est en baisse entre 2010 et 2016, comme l'indique le tableau suivant. Leur répartition est également inégale selon les départements.

Il est à prévoir qu'à l'avenir, le vieillissement croîtra dans la région. Avec un taux de fécondité fort et un état de santé mauvais, les besoins de santé vont être amenés à croître.

### **Un dynamisme culturel soutenu par des politiques publiques régionales**

Les Hauts-de-France bénéficient d'un vaste réseau culturel très diversifié : 85 musées, 5 scènes de musique, 8 scènes nationales, 2 886 monuments protégés au titre des monuments historiques<sup>142</sup> et près de 700 manifestations et festivals chaque année.

De plus, avec 16,5 millions d'entrées en 2016, la région connaît une hausse de 4% des fréquentations dans les cinémas par rapport à 2015 ; les jeunes de 25-34 ans sont ceux qui vont le plus au cinéma (18,5%). En 2016, c'est le département du Nord qui compte le plus de salles de cinéma (178) et comptabilise 8 millions de fréquentations.<sup>143</sup> Du côté des activités sportives, en 2015, le nombre de licenciés dans les clubs sportifs est de 1 301 154. Mais leur répartition connaît de fortes disparités régionales : les populations les plus précaires, au centre et à l'Est de la région, comptabilisent le moins de licenciés. En effet, les équipements

---

<sup>142</sup> Préfecture des Hauts-de-France, Chiffres clés de la région Hauts-de-France, 24/11/2015.

<sup>143</sup> Centre national du cinéma et de l'image animée, Géographie du cinéma – chiffres clés par région en 2016, 09/2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

sportifs sont plus difficiles d'accès, les populations les plus fragilisées et marquées par des taux de chômage et de pauvreté élevés, le sport est assimilé à une activité coûteuse (licence, matériel, transport), un loisir qui n'est pas forcément prioritaire pour les populations les plus précaires.<sup>144</sup>

Ces activités culturelles diversifiées<sup>145</sup> s'appuient sur une politique régionale dynamique et un budget culturel en constante hausse : entre 2016 et 2017, le budget dédié à la culture a augmenté de 18%, passant de 70 à 83 millions d'euros, auquel s'ajoutent de nombreux autres avantages (un spectacle gratuit pour tous par an...).

Ce dynamisme multiculturel n'exclut pas les disparités territoriales. Également, il est à noter que le très bon tissu associatif de la région va de pair avec la pauvreté de la population.

### **Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais : l'abandon d'un territoire et de sa population**

Ce bassin est un cas particulier de paupérisation globale d'un territoire. Il s'étend sur 120 km depuis les frontières belges jusqu'à l'est de Valenciennes, traversant près de huit EPCI. Après 250 ans d'exploitation, le bassin houiller a été fermé définitivement en 1990. Entre le XIX<sup>ème</sup> et la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, il a joué un rôle essentiel dans l'économie nationale. Aujourd'hui, le territoire n'est qu'une mosaïque de terrains, « à la nébuleuse urbaine mal hiérarchisée », polynucléaire et cloisonnée. Il n'y a pas ou peu eu de reconversion du territoire, si bien qu'aujourd'hui, celui-ci et la population – 1,1 million d'habitants – qui y habite sont relativement laissés à l'abandon.<sup>146</sup>

En effet, le logement est vétuste : les corons sont très mal isolés. Les infrastructures de transports sont peu présentes faisant de ce territoire, une zone enclavée. Le taux migratoire est donc négatif : les communes ont perdu beaucoup de leur population (surtout entre 1960 et 2009) qui se redirige vers les métropoles et, notamment, l'aire métropolitaine de Lille (notamment avec les étudiants). De plus, ce territoire possède des indicateurs sociaux très dégradés. Le taux de chômage dans cette zone est l'un des plus élevés de la région, notamment celui des jeunes (32,9%). Ainsi, la propension à créer son entreprise est beaucoup plus forte : de facto, les activités commerciales ou de services progressent, entre 2009-2011. Le taux de précarité du territoire est également très élevé, soit près de 15,6%, supérieur à la moyenne régionale. L'emploi des femmes et celui des seniors (55-64 ans) ont les plus faibles taux, respectivement 61,5% (contre une moyenne régionale de 68,0%) et 35,1% (contre 42,0%).

C'est surtout un territoire socialement marqué, avec une prédominance ouvrière (28,7% sur le territoire et 40% au cœur des sillons miniers). Le fait que les cadres soient sous-représentés (11,4% contre 15,1% pour la moyenne régionale) est révélateur d'un déficit d'attractivité des communes minières, entraînant de fait une périurbanisation, un mitage de l'espace rural, des pressions foncières... Le niveau de la formation est, par ailleurs, très bas : 20 à 30% de la population de 15 ans et plus en 2009 est non scolarisée, 582 700 des habitants sont sans

---

<sup>144</sup> ANTOINE Patricia et MIERLOT Jean-Marc, « En Hauts-de-France, une bonne accessibilité aux équipements sportifs les plus courants », INSEE, 01/12/2016.

<sup>145</sup> En parallèle de cela, la région dispose d'un très bon tissu associatif sur tout le territoire. Selon les données de l'ORVA, en 2016, les Hauts-de-France comptabilisent près de 82 000 associations actives, soit 13,7 pour 1 000 habitants : 69,8% des associations se créent chaque année au Nord-Pas-de-Calais et 30,2% en Picardie. Les 2/3 des associations créées concernent les domaines de la culture (22,5%), du loisir (21,2%) et du sport (19,4%). L'éducation et la formation (9,5%) viennent en quatrième position, avant les associations de défense des droits et des causes (6,0%), d'actions humanitaires (4,6%) et d'action sociale (4,1%).

<sup>146</sup> CARROUE Laurent, « La France des 13 régions », Paris, Armand Colin, 2017.

diplôme. Il y a également d'importants retards en matière de santé : l'Atlas régional et territorial de santé du Nord-Pas-De-Calais, en 2015, montrait qu'avait la Picardie, la surmortalité était la plus importante (à cause des cancers, de l'alcoolisme, de l'alimentation et de la mortalité infantile bien plus élevée que dans le reste de la région). Ainsi l'IDH-4, inférieur à 0,300, est le plus faible.<sup>147</sup>

Ancienne zone la plus dynamique de la région, idéalement située au croisement de plusieurs pays, tout le défi de ces prochaines années sera d'effectuer et de réussir sa reconversion afin que la région puisse retrouver un dynamisme économique.

### **La crise migratoire à Calais**

Cette région, touchée par le chômage de masse et une pauvreté ambiante, est confrontée depuis la fin des années 1990, à une crise migratoire nuisant au développement économique et aggravant une situation sociale déjà fragile. Le flux de migrants vers le Royaume-Uni engendre un phénomène de goulot d'étranglement dans la région du Nord. La constitution de bidonvilles à Grande-Synthe par des migrants en attente de passage vers l'Angleterre engendre des problèmes sanitaires, sociaux et de sécurité. Selon la fondation Abbé Pierre, on estime le nombre de migrants entre 3 000 et 6 000 dans la l'agglomération de Calais.

Les tensions entre les populations locales, migrants et forces de l'ordre sont monnaie courante. Ainsi le 1er juillet 2017, une rixe entre une centaine de migrants entraîne 16 blessés.<sup>148</sup> Sur le plan sanitaire, à cause de l'absence d'équipements d'hygiène adéquats et de base (douche, eau courante), les populations migrantes utilisent les moyens municipaux comme les piscines et les fontaines.<sup>149</sup>

L'insécurité induite par le phénomène migratoire engendre une baisse du chiffre d'affaires pour les commerçants de Calais, car les touristes britanniques désertent en masse la région.<sup>150</sup> La circulation des poids lourds est aussi impactée, causant des retards de livraison vers le Royaume-Uni. Le port de Calais estime une perte de neuf millions d'euros causée par l'afflux de migrants.<sup>151</sup> Enfin, la gestion de cette crise accapare les moyens de l'État (forces de police, pompiers) pour la sécurisation de la zone.<sup>152</sup>

La crise que vit Calais bloque l'activité économique de la région. Pourtant si cette question parvient à être résolue, le territoire retrouvait une route et une voie d'échanges qui permettrait peut-être de redynamiser la vie économique, sociale et territoriale de la région. À l'inverse, avec le Brexit et la sortie prochaine du Royaume-Uni de l'Union européenne, la présence des migrants pourrait se cristalliser définitivement.

---

<sup>147</sup> Mission Bassin Minier, « Conférence permanente du bassin Minier, Diagnostic territorial du bassin minier », mars 2013.

<sup>148</sup> Europe 1, Calais : reprise des rixes entre migrants, une vingtaine de blessés légers, 22/08/2017.

<sup>149</sup> Nord Littoral, Migrants qui se baignent à la piscine Icéo : « plus personne ne veut venir... », 18/11/2015.

<sup>150</sup> DELJURIE Gaëtane, Le Point, Migrants : l'économie à Calais souffre d'abord de son image médiatique, 07/02/2016.

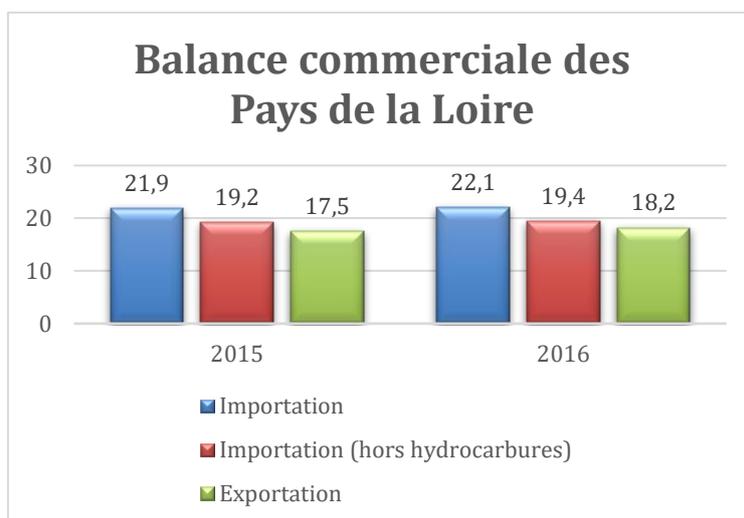
<sup>151</sup> BFMTV, Calais : les routiers expriment leur colère face aux migrants, 04/09/2016.

<sup>152</sup> LECLERC Jean-Marc, Le Figaro, Jungle de Calais : 200 millions d'euros dépensés en deux ans, 24/10/2016.

## Les Pays de la Loire

Avec une croissance économique plus soutenue qu'au niveau national, un tissu économique très diversifié avec des activités à forte valeur ajoutée, et un maillage de PME et ETI, la région reste performante dans plusieurs secteurs porteurs (numérique, naval, machines, aéronautique). On observe cependant une forte disparité territoriale avec une concentration des acteurs en Loire-Atlantique, une faiblesse des dépenses en R&D, peu d'exportations, une croissance insuffisante, et des destructions d'emplois marqués dans certains secteurs (notamment la construction des bateaux de plaisance, automobile).

La balance commerciale des Pays de la Loire en 2016 est déficitaire de -3,9 milliards d'euros (-1,2 milliard hors hydrocarbures). Les importations représentent 22,1 milliards d'euros (19,4 milliards hors hydrocarbures) des 40,3 milliards<sup>153</sup> d'euros de marchandises échangées entre la région et l'étranger, tandis que les exportations s'élèvent à 18,2 milliards d'euros. En 2016<sup>154</sup>, 63,3 % des produits des Pays de la Loire sont exportés vers l'Union européenne pour 57,9 % des importations provenant de cette dernière. La présence du port de Nantes Saint-Nazaire fait de la région une porte d'entrée sur l'Atlantique et explique en partie son commerce extérieur déficitaire.



Balance commerciale des Pays de la Loire, source : ORES

Le terminal du grand Ouest (terminal de Montoir) réceptionne à lui seul la moitié des importations françaises d'aliments pour le bétail<sup>155</sup>, et approvisionne l'ensemble du territoire français en produit provenant du Brésil et d'Argentine, notamment le soja. Ce terminal gère le port de Nantes Saint-Nazaire et a reçu un trafic de marchandises de 325 000 tonnes en 2016.

La raffinerie de Donges, fondée lors de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, est responsable des fortes importations d'hydrocarbures brutes et forme le premier poste d'importation des Pays de la Loire avec 2,7 milliards d'euros en 2016 (12 % du total des importations). Selon les années et en fonction du prix du pétrole, de la parité euro-dollar et de l'activité de la raffinerie, le poids de ce poste fluctue énormément. Elles s'élevaient à 4,5 milliards d'euros, soit 20 % des importations en 2014. Ce pétrole n'est pas qu'à l'usage de la région et est exporté dans

<sup>153</sup> La lettre de l'ORES : l'internationalisation des Pays de la Loire, ORES, mai 2017.

<sup>154</sup> Ibid.

<sup>155</sup> Ibid.

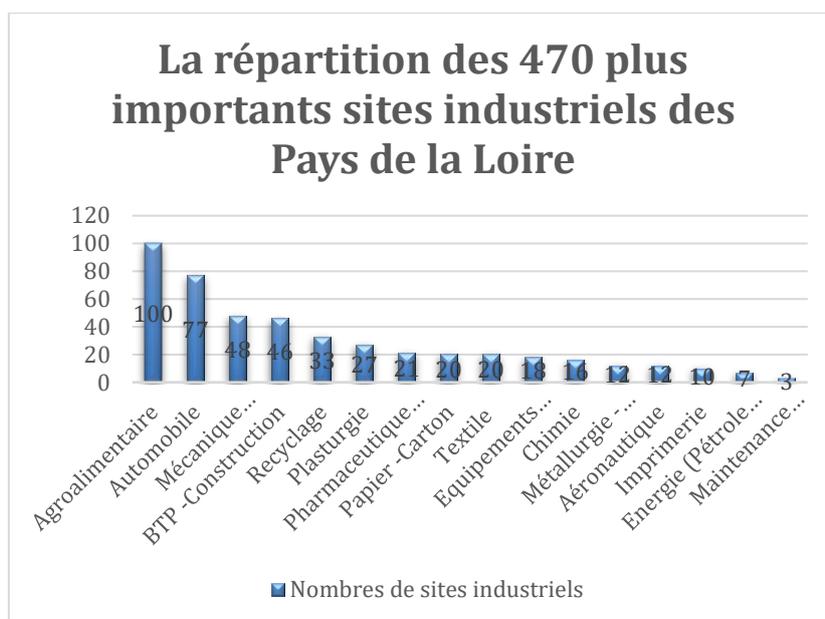
## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

d'autres régions par la suite. Le terminal méthanier de Montoir est également l'un des plus importants d'Europe.

Le secteur du matériel de transport occupe également une place importante dans la balance commerciale de la région. La part des exportations pour ce secteur s'établit à 4,6 milliards d'euros en 2016 et constitue le premier poste d'exportation de la région. Il comprend notamment l'industrie automobile (47% de ces exportations), mais aussi les ventes de paquebot. Ces dernières représentent un volume allant de 500 millions à 1 milliard d'euros dans les exportations. En 2016, la livraison de l'Harmony of the Seas à la Royal Caribbean Cruises Ltd, contribue à la hauteur de 5% des exportations de la région. Hors livraison de paquebot, les exportations reculent en 2016 par rapport aux années précédentes. Les Pays de la Loire représentent 76% des exportations françaises de navires et 40% des bateaux de plaisance. Les principaux acteurs du secteur sont STX France (Fincantieri) et SPBI-Bénéteau. L'agroalimentaire, le secteur industriel le plus important des Pays de la Loire, contribue également de manière significative aux échanges de la région. Avec une spécialisation dans les produits à base de viande et produits laitiers, ce secteur exporte 2,8 milliards d'euros en 2016. Première région pour la production bovine et deuxième pour la production de lait, les Pays de la Loire sont marqués par la prédominance de l'agroalimentaire sur leur territoire. On y retrouve notamment les entreprises LDC, Goodwich, Sodebo, Socopa, Charal, Fleury Michon, Barilla, Yoplait, Doux, Castel Frères, Candia, et Tipiak. Ces industries, peu exportatrices, expliquent en partie le faible score de la balance commerciale de la région comparée à la moyenne nationale.

### Une région performante qui tente de se diversifier

Cependant, ces échanges commerciaux déficitaires ne sauraient illustrer pertinemment la situation économique et industrielle des Pays de la Loire. La région est l'une des plus dynamiques de France, notamment en raison de son activité portuaire et du secteur naval et nautique, mais aussi par la diversification observée dans ses pôles de compétitivité.



Les sites industriels des Pays de la Loire, Source : [industrie.usinenouvelle.com](http://industrie.usinenouvelle.com)

L'histoire du chantier naval de Saint-Nazaire est complexe et pleine de rebondissements. La présence des arsenaux français remonte à l'initiative du Cardinal de Richelieu et ses grands

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

projets de construction navale. Ces chantiers sont désormais connus sous les noms de Chantiers de l'Atlantique suite à la fusion des Chantiers de la Loire et des Chantiers de Penhoët en 1955, puis de Aker Yards en 2006 et enfin de STX France en 2008. Ces fusions illustrent un manque de vision stratégique, particulièrement révélé par le changement de main de l'actionnaire coréen STX à l'Italien Fincantieri<sup>156</sup>. L'un des fleurons de l'industrie européenne est ainsi passé sous contrôle italien et chinois alors que l'État français aurait pu avoir l'opportunité de nationaliser ces chantiers, porteur d'emploi et d'investissement dans la région. STX France est en effet le troisième employeur de la région Pays de la Loire avec plus de 5000 employés sur son chantier de Saint-Nazaire. Chantiers qui travaillent par ailleurs en collaboration avec le cluster Neopolia, notamment dans le domaine des énergies renouvelables marine.

Les pôles de compétitivité, au nombre de 9, contribuent au dynamisme économique de la région qui enregistre de bons scores en termes d'emplois sur différents secteurs industriels, notamment dans l'électronique, le numérique, l'aéronautique et, bien entendu, l'agroalimentaire. Outre le pôle *Mer Bretagne Atlantique* dont les activités portent sur l'innovation dans la sécurité et le développement durable, on retrouve dans les Pays de la Loire les acteurs suivants : *Atlantpole Biothérapies* sur l'innovation dans le domaine de la santé *Elastopôle* pour les secteurs de la chimie, *EMC2* sur la transformation des matériaux et qui contribue notamment au développement du secteur de la robotique.

La région est l'une des premières de France sur la robotique industrielle, dont le marché a augmenté de 4,5 % en Europe entre 2008 et 2013, plus rapidement que dans le reste du monde. On y trouve également le pôle *ID4CAR* pour l'innovation dans la filière automobile, *Images et Réseaux* sur les technologies numériques, et *S2ED* pour la gestion de l'énergie. Ce dernier contribue fortement au développement du secteur de l'électronique dans la région, principalement spécialisée sur l'assemblage avec 255 établissements et 14 500 salariés. Ce dynamisme de la filière est favorisé par la présence de donneurs d'ordres importants dont *Thales Communication & Security*, *Airbus Group*, ou encore *Alcatel-Lucent*.

Enfin, les pôles *Valorial* et *Végépolys* soutiennent le développement de l'industrie agroalimentaire et végétale dont 96% des entreprises de la région sont des PME.

Les trois principales usines de la région sont celles d'*Airbus Opérations*, à Saint-Nazaire et Nantes, et *STX France* (aujourd'hui *Fincantieri*). Cette situation peut s'avérer problématique dans un futur proche, avec *Airbus* sous le couvert de plusieurs enquêtes judiciaires et le passage de *STX France* sous pavillon italien.

### **Une région à deux vitesses, de plus en plus dépendante de l'étranger**

Selon l'agence régionale des Pays de la Loire, il y aurait 305 000 établissements (entreprises et structures) sur l'ensemble de la région. En 2013<sup>157</sup>, 2165 établissements et 76 300 salariés dépendent d'une filiale d'un groupe étranger. Ces établissements emploient 9% des effectifs salariés de la région. À l'intérieur du territoire régional, le taux varie entre 5,7% en Vendée et 12% en Sarthe. De plus, 31% pour des exportations de la région sont réalisés par ces entreprises sous contrôle étranger. La structure de l'industrie régionale, fortement industrialisée et reposante sur une forte proportion d'établissements de taille moyenne est propice aux investissements étrangers. En revanche, la région souffre de sa position

---

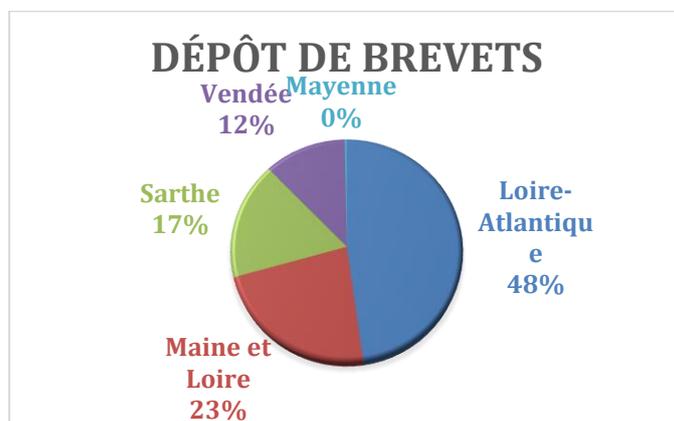
<sup>156</sup> « STX : Le comité d'entreprise rend un avis défavorable à la cession des chantiers navals », 20 minutes.fr, 11 novembre 2017.

<sup>157</sup> Ibid.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

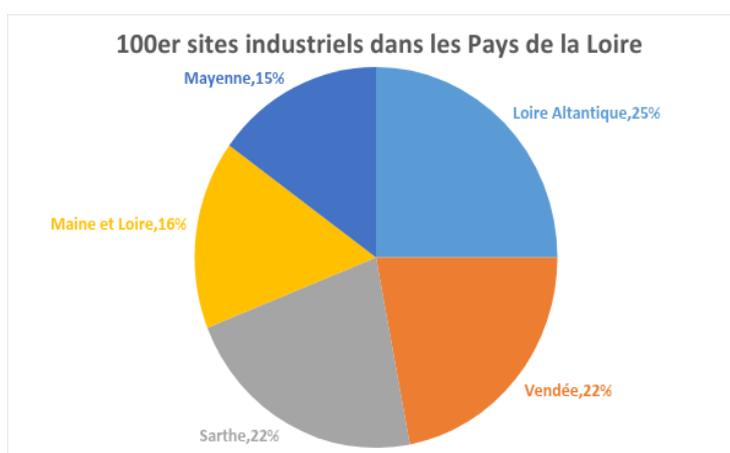
géographique excentrée en Europe. L'important tissu d'entreprises familiales et ses faibles dépenses en recherches et développement pénalisent l'investissement étranger. Cela se vérifie notamment dans l'industrie agroalimentaire où 6% des salariés travaillent pour une entreprise à capitaux étrangers (11% au niveau national). Ces investissements sont majoritairement européens, mais aussi américains (19% des salariés dépendants d'entreprises sous capitaux étrangers).

Les Pays de la Loire sont également marqués par l'émergence d'une fracture entre le littoral, dynamique, et l'intérieur de la région qui peine à suivre. Ce phénomène se perçoit aisément dans la répartition des sites industriels sur le territoire ligérien et sur les dépôts de brevets. D'après l'atlas des brevets en 2015, les pays de la Loire ont déposé 620 brevets (France et Europe). Sur 620 brevets, le département de la Loire-Atlantique a déposé 48% des brevets tandis que le département de la Mayenne en a déposé 2. Le département du Maine et Loire en a déposé 140, tandis que la Sarthe et la Vendée en ont respectivement déposé 105 et 73. Il apparaît clairement une fracture en termes d'innovation et de dépôt de brevet entre les départements des Pays de la Loire. Sur une période allant de 2003 à 2015, la Mayenne a déposé 63 brevets.



Dépôt de brevets dans les Pays de la Loire, 2015, source : INPI

Sur les 100 premiers sites industriels de la région, 47 % sont situés en Loire Atlantique et en Vendée, soit sur le littoral.



Les 100 premiers sites industriels des Pays de la Loire, répartition départementale, Source : industrie.usinenouvelle.com

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Selon l'Observatoire Régional Économique et Social des Pays de la Loire, l'industrie et l'agriculture sont davantage représentées en Pays de la Loire qu'au niveau national. La région compte 7,7% des effectifs nationaux du secteur industriel et se classe au 6ème rang des régions industrielles françaises avec 252 000 emplois. Toujours selon l'ORES, les Pays de la Loire se classent au 2e rang des régions avec la meilleure représentation de l'industrie dans l'emploi total. Le secteur industriel totalise 16,4% des emplois en région (le taux dépasse 20% en Mayenne et en Vendée). L'industrie contribue à hauteur de 17,8 % à la création de la valeur ajoutée régionale.

Entre 1995 et 2015, le nombre d'emplois est passé de 1,23 million à 1,53 million (5,7% des effectifs de France métropolitaine), l'emploi a ainsi progressé de 24% dans la région (+ 16% niveau national). En revanche, depuis la crise de 2008 l'industrie a enregistré une baisse en volume de -18 700 emplois (- 6,9% de ses effectifs). Ainsi, malgré une création de 300 000 emplois supplémentaires sur 20 ans, la part du secteur industriel est en diminution.

### **Une région aux infrastructures et maillage développés malgré une diminution du budget régional.**

Les Pays de la Loire s'étendent sur 32 082 km<sup>2</sup> et sont composés de cinq départements : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Vendée, La Sarthe et la Mayenne. Sa population s'élevait à 3 660 852 millions d'habitants en 2013<sup>158</sup> avec une croissance moyenne de 0,8 % et une densité de 114,1 habitants/km<sup>2</sup>. Le territoire de la région est composé majoritairement de collines et est traversé par la Loire et ses affluents. La Vendée et la Loire-Atlantique possèdent un littoral sur l'océan atlantique. La région des Pays de la Loire dispose d'un territoire dynamique, avec un taux d'artificialisation plus élevé que la moyenne nationale, de 11,8 %. On observe néanmoins un développement à deux vitesses avec un littoral très actif et un intérieur plus lent. En 2016, le budget de la région ligérienne s'élevait à 1,4 milliard d'euros<sup>159</sup> contre 1,5 milliard en 2015.

Ce dynamisme est soutenu par un réseau d'infrastructure de transport développé sur l'ensemble du territoire. L'utilisation des transports collectifs augmente dans les huit plus grandes métropoles de la région tandis que l'utilisation de la voiture reste dominante en raison d'un maillage routier et autoroutier largement développé sur l'ensemble de la région. Le réseau routier ligérien est en effet constitué de plus de 1600 km de routes nationales, soit une densité de 5m/km<sup>2</sup>, et 660 km d'autoroutes<sup>160</sup> pour une densité de 2m/km<sup>2</sup>. La densité de routes départementales s'élève à 62m/km<sup>2</sup>.

Le réseau ferroviaire, avec 1562 km de voies ferrées est largement développé entre les principales agglomérations et le littoral. Le nord des Pays de la Loire est cependant moins bien desservi, notamment en Mayenne et à Laval. La région a récupéré la compétence des transports interurbains en janvier 2017, mais les politiques départementales sont maintenues à travers 5 agences départementales. Elle mène une politique active d'amélioration des transports ferroviaires avec la mise en service d'une ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire et un TER Nantes-Angers-Sablé-sur-Sarthe-Laval. L'association régionale des usagers des transports des Pays de la Loire (FNAUT Pays de la Loire) semble toutefois indiquer que le

---

<sup>158</sup> Dossier territorial - Pays de la Loire, Préfet de la région Pays de la Loire, décembre 2016.

<sup>159</sup> Budget 2016 : 1,4 milliard d'euros pour les ligériens, Région Pays de la Loire.

<sup>160</sup> Le réseau routier et autoroutier, DREAL Pays de la Loire.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

développement des cars par la SNCF dans la région se fait au détriment des lignes de trains et n'apporte pas de cohésion<sup>161</sup>.

D'après l'Observatoire des transports des Pays de la Loire, le réseau de transports publics et les infrastructures sont suffisamment développés sur l'ensemble de la région, permettant un accès rapide aux équipements de proximité et services (moins de 4 minutes)<sup>162</sup>. Il note toutefois « *une géographie des dessertes des services publics pénalisante pour certaines zones aux franges de la région* », soit en Sarthe et Mayenne où certaines zones sont plus éloignées des équipements marchands. Encore une fois on observe une région dynamique avec quelques retards pour les territoires éloignés du littoral.

L'offre de logements résidentiels permet de soutenir la croissance démographique induite par le dynamisme de la région, notamment sur le littoral. Le nombre de chantiers scille depuis 2000 entre approximativement 20 000 et 30 000 et semble donc proportionnel à la croissance démographique annuelle dont la moyenne est de 30 300 personnes supplémentaires d'après l'Observatoire régional économique et social des Pays de la Loire<sup>163</sup>.

Si la région semble donc bien se porter sur les indicateurs résidentiels, un point négatif est à souligner sur l'offre des logements sociaux, qui représentent 14 % du parc de résidences principales<sup>164</sup>. De fortes disparités existent selon les départements, deux tiers de ce parc de logements sociaux se trouvent en effet en Loire-Atlantique (36,5 %) et Maine-et-Loire (28,9 %). Par ailleurs, la moitié des logements sociaux sont situés dans les trois principales agglomérations. Enfin, on note un délaissement de l'offre en logements sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). On retrouve donc deux fractures, entre le littoral et l'intérieur des terres, mais aussi entre les agglomérations et les plus petites communes.

Le territoire ligérien, hors agglomérations, est par ailleurs marqué par l'agriculture avec 52,9 % de sols cultivés en 2012. La part des sols alloués à l'agriculture est en baisse constante sur l'ensemble du territoire depuis 1982. Vingt réserves naturelles régionales sont également réparties sur le territoire ligérien (10 sur le littoral et 10 dans l'intérieur) et ont été classées à la suite d'une concertation locale sur leur mise en valeur. Comme pour les réserves nationales, la démarche, sous la direction du conseil régional, vise à préserver des richesses naturelles remarquables. La région porte donc une attention particulière à son territoire et ses ressources naturelles. D'après la DRAAF Pays de la Loire, les sols boisés sont en augmentation dans tous les départements, hormis pour la Vendée. Dans la lignée de ces préoccupations territoriales, la région met en place un programme environnemental d'augmentation de la qualité de l'air et réduction des émissions à travers l'agence Air Pays de la Loire. D'après le rapport annuel de 2016, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été réduites de 6 % entre 2008 et 2014. Ces chiffres sont plutôt positifs pour une région dont l'utilisation de la voiture est largement dominante, notamment grâce à un réseau routier développé. En 2012, le premier producteur d'émissions était le secteur de l'agriculture, activité davantage développée dans les régions de la Vendée et en Mayenne, avec 29 % du total des émissions de GES de la région, contre 24 % pour les transports routiers. Cette ruralité n'empêche pas la

---

<sup>161</sup> « SNCF : une stratégie incompréhensible et dangereuse pour l'avenir du rail », FNAUT Pays de la Loire, 20 octobre 2017.

<sup>162</sup> « Des Ligériens plus présents dans les zones peu denses mais un accès aisé aux services », INSEE, 06/01/2016.

<sup>163</sup> « Démographie, Observatoire régional économique et social des Pays de la Loire », dernière mise à jour en janvier 2017.

<sup>164</sup> « Les logements sociaux au 1er janvier 2016 en Pays de la Loire », DREAL Pays de la Loire, Service connaissance des territoires et évaluations, novembre 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

région de proposer un des meilleurs accès à l'internet de France sur l'ensemble de son territoire, avec une couverture ADSL de 99 % et de 97 % pour la 3G. De fortes inégalités existent cependant entre les cinq départements de la région sur la couverture 4G, et selon les opérateurs. En 2014, la couverture 4G pour la Loire-Atlantique s'élevait entre 74 % et 87 % des parts de la population pour *Bouygues Telecom*, *Orange*, et *SFR*, alors la moyenne était d'environ 50 % pour le reste des départements. Free enregistre de très faibles taux de couverture, toujours en 2014, avec 30 % de la population couverte en Loire-Atlantique, aucune couverture en Mayenne et seulement 2,2 % en Vendée.

### **Un accès aux soins qui ne suit pas sur l'ensemble du territoire, contrairement aux autres services**

Il existe en Pays de la Loire de grandes disparités infrarégionales au niveau de l'accès aux soins. Les faibles densités de professionnels de santé sont particulièrement marquées en Mayenne, département le plus en retard de la région avec 113 médecins pour 100 000 habitants contre une moyenne de 144 médecins pour le reste de la région.<sup>165</sup> Ce département se situe ainsi parmi les dix départements français présentant le plus faible nombre de professionnels de santé porté au nombre d'habitants. En Vendée, le constat est similaire, à densité des professionnels de santé baisse fortement en raison d'une croissance démographique soutenue. A contrario, les densités observées en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire sont relativement stables<sup>166</sup>.

Le non-remplacement des médecins généralistes partant à la retraite est un facteur aggravant. En effet, malgré un constat national prononcé, les Pays de la Loire ne sont pas épargnés. Cette évolution ne concerne pas que les zones rurales et périurbaines, mais aussi les villes de la région (La Roche-sur-Yon et Laval pour ne citer que deux exemples), de plus en plus touchées, et des quartiers au sein même des métropoles<sup>167</sup>. À ces départs s'ajoutent dans certains cas des fermetures provisoires, voire définitives, d'établissements de santé. Cela tend à les fragiliser davantage et à amplifier cette évolution.

D'un point de vue microterritorial (bassins de vie et quartiers), les chiffres démontrent certains manques au sein même des villes, entre quartiers. L'observation de l'activité moyenne des médecins traitants généralistes par l'Assurance maladie des Pays de la Loire met bien en évidence ces disparités. À titre d'exemple, les médecins traitants de Laval effectuent 1,5 fois plus d'actes que ceux de Nantes et Angers, et 1,4 plus que ceux de La Roche-sur-Yon.

L'accès aux autres services, notamment sportifs, est en revanche plus développé et égalitaire. Les Pays de la Loire sont la région qui a le plus haut taux de pratique sportive en France avec près de 150 licenciés pour 1000 habitants. Le haut niveau d'accès aux infrastructures sportives est également observable au niveau des départements qui se classent très avantageusement, la Mayenne est même championne de France. La diversité des activités proposées (sports de proximité, intermédiaires et spécialisés), la répartition territoriale en clubs et en équipements expliquent ce résultat. Cependant, certaines communes de la région sont en retard sur le développement ligérien et sont marquées par la précarité sociale. Les progrès réalisés en Pays de la Loire ces dernières années par la mise en place de dispositifs complémentaires, dans le

---

<sup>165</sup>Densité des médecins généralistes - Pour 100.000 habitants - Mayenne, INSEE, août 2017.

<sup>166</sup>Plan régional d'accès à la santé, Région des Pays de la Loire, janvier 2017.

<sup>167</sup>Planche inégalité des soins, L'offre de soins adaptée aux évolutions démographiques, Commissariat général à l'égalité des territoires, avril 2016.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

but de garantir l'accès et le maintien durable des jeunes dans une pratique sportive licenciée dans ces territoires<sup>168</sup>, sont un bon signe.

On observe une situation similaire pour les services postaux, développés au niveau local par la région afin d'éviter l'isolement des populations sur l'ensemble du territoire. Les 1802<sup>169</sup> points et bureaux de poste propulsent la région à la 5ème place nationale comme étant la mieux desservie alors qu'elle est seulement 8ème aussi bien en superficie qu'en nombre d'habitants. Ces guichets sont répartis de manière assez égalitaire entre les différents départements, même si l'on observe encore une fois un retard pour la Mayenne avec seulement 183 points et bureaux contre 328 pour la Sarthe et 324 pour la Vendée.

L'organisation territoriale de la région Pays de la Loire est également inclusive et se développe de manière dynamique. Les réseaux et infrastructures s'étendent sur l'ensemble de la région et enregistrent de bons scores en termes de qualité et d'accès. Une fracture existe entre le littoral et les agglomérations d'un côté, et les petites et moyennes communes de l'intérieur de l'autre qui se développent à un rythme plus lent. L'accès aux soins est cependant problématique dans certaines communes de la région, mais s'explique davantage par une tendance sociétale que par les politiques territoriales.

---

<sup>168</sup> Les Pays de la Loire : une région très sportive, malgré quelques disparités territoriales, INSEE, novembre 2014.

<sup>169</sup> Bureaux de postes et points de contact en région, laposte.fr.

## Normandie

Le positionnement normand entre la mer la plus fréquentée du monde et la région Île-de-France est à la fois une chance et une fragilité, qui ne saurait être dominé que par la concrétisation de l'axe de la Vallée de la Seine<sup>170</sup>. La Normandie bénéficie, mais subit aussi les effets de ces formes de proximité. Cela explique en partie les phénomènes de migration, en particulier chez les jeunes, ainsi que sa mauvaise connexion ferroviaire à Paris. Ce projet de vallée de la Seine suppose des investissements massifs dans les infrastructures routières, ferroviaires, les canaux, l'électrification et les sites logistiques dont la réalisation semble partiellement hypothéquée par la situation des finances publiques et les priorités nationales. L'Axe Seine, encore insuffisamment valorisé, doterait la Normandie d'une véritable conurbation d'activités et de sites à vocation économique.

### Le sous-investissement dans des infrastructures dégradées

Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses villes ont dû être reconstruites, notamment Caen et Le Havre. Puis la Haute-Normandie et la Basse-Normandie se sont développées à travers les plans de décentralisation industrielle. Le 1er janvier 2016, la réunification des deux régions est entrée en vigueur : la préfecture est alors installée à Rouen tandis que le Conseil Régional est à Caen. Sur les 5 départements couvrant 29 907 km<sup>2</sup>, 84% des 2885 communes sont rurales. La région cherche encore sa cohérence à travers 35 schémas de cohérence territoriale (SCOT) dont 17 restent à approuver et 11 sont en cours d'élaboration. La principale difficulté de la tâche réside dans la forte disparité qui existe entre les régions bénéficiant de l'atout majeur qu'est le front de mer de 603 km et les régions de l'intérieur, ainsi qu'au sein même des régions entre zones urbaines et rurales.

Le chiffre d'affaires du secteur des travaux publics a baissé de 24% entre 2008 et 2016. Ce sous-investissement affecte les entreprises du secteur, mais se traduit aussi par une dégradation de la qualité des réseaux. Ainsi, entre 2008 et 2015, sur le plan national, les dépenses d'entretien des infrastructures routières départementales ont diminué de 40 % tandis que les réseaux de distribution et d'assainissement d'eau potable manquent d'étanchéité et sont parfois mal raccordés. Les rejets de stations d'épuration et ruissellements des rues polluent les sols et, en période de pluies, les plages et rivières. Il en résulte des interdictions de baignade comme sur neuf plages de Normandie en août 2017<sup>171</sup>.

Si le maillage de grandes voies routières est relativement satisfaisant, à l'exception des N15, N12 et N31, de quelques tronçons à vocation interdépartementale (comme Caen-Flers), et des abords de métropoles congestionnées et mal desservies comme Rouen – dont le projet de contournement autoroutier à un milliard d'euros par l'Est est sévèrement critiqué par de nombreuses associations<sup>172</sup>, il n'en est pas de même pour l'aéroportuaire et le ferroviaire. La Normandie demeure l'une des rares régions ni traversées ni desservies par une ligne TGV. Plus préoccupants encore, les temps de trajet ont tendance à augmenter depuis 1970. Hervé Morin, président de la région Normandie, s'en insurge : « *En Normandie, les trains c'est le*

---

<sup>170</sup> Entretien avec MINOUFLET Loïc, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Normandie, le 19 décembre 2017.

<sup>171</sup> TRACOL Raphaël, « Pollution. Pourquoi neuf plages de Normandie sont interdites à la baignade », Actu.fr, 10 août 2017.

<sup>172</sup> Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, contribution de l'Association de Sauvegarde du Cadre de Vie de Belbeuf / Saint-Adrien et Plateau Est à la concertation sur le projet de contournement Est de Rouen, consulté le 19 décembre 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

*Moyen Âge : on met plus de temps pour faire Paris-Le Havre qu'en 1950* »<sup>173</sup>. Cela vaut aussi pour les axes Paris-Rouen, Paris-Caen et Paris-Cherbourg. Si l'État vient d'investir 720 millions d'euros pour 40 nouveaux trains Bombardier pour le réseau normand, la densité du trafic en Île-de-France et l'absence de voie dédiée à Paris-Saint-Lazare pourraient rendre complexe leur opérabilité. La desserte régionale s'opère sur quelques grands axes, la plupart dans le sens Ouest-Est, avec un prisme parisien. Trois des quatre lignes nationales desservant la Normandie viennent de Paris. Les fuseaux territoriaux ainsi couverts sont relativement étroits et ne concernent qu'une partie de la totalité du territoire régional. La relation fer/route est donc indispensable. D'autres lignes sont réservées au fret (par exemple la desserte d'Honfleur) ou bien fermées (comme Caen-Flers). Les relations terrestres avec les aéroports doivent être améliorées, car l'offre insuffisante en la matière nuit à l'attractivité régionale notamment pour le tourisme d'affaires.

Les activités liées aux transports maritimes et fluviaux constituent un secteur économique majeur pour la Normandie, avec deux grands ports maritimes (Le Havre et Rouen) et d'autres relevant des collectivités territoriales. L'année 2016 s'est traduite pour HAROPA (regroupement des ports du Havre, Rouen, Paris) par un recul du trafic conteneurs de 2,4 % dans un contexte mondial de déclin des exportations céréalières. Le trafic du port du Havre, deuxième port de France et premier pour le transport de conteneurs, a connu une baisse globale de son activité de 4,2% en 2016 et celui de Rouen une baisse de 6,7% en raison de très mauvaises récoltes. Par ailleurs, le transport ferroviaire de conteneurs au départ et vers le Havre a diminué de 11 % de 2015 à 2016. Quelques évolutions positives doivent certes être notées : les trafics rouliers (transport de poids lourds et remorques), l'activité croisière (+49 %), le trafic d'engrais (+10,5 %) et le trafic commercial du port de Fécamp (+13 %). L'année 2016 a aussi été marquée par une amélioration des services ferroviaires et fluviaux depuis et vers les ports maritimes, en particulier le terminal multimodal du Havre. Si les investissements opérés par HAROPA ont augmenté de 527 millions d'euros en 2016 (+17 %), ils sont loin d'approcher ceux de la plupart des ports d'Europe du Nord. Ces derniers consolident massivement leurs connexions routières, ferroviaires et fluviales avec leurs hinterlands respectifs. Enfin, le trafic transmanche a augmenté de 3% pour les passagers et poids lourds, mais pourrait être impacté à l'avenir par le Brexit et l'affaiblissement de la livre par rapport à l'euro<sup>174</sup>.

### **La fragilité préoccupante des espaces ruraux**

L'ex-Basse-Normandie présente plus de continuums territoriaux que la plus fragmentée ex-Haute-Normandie<sup>175</sup>. Certains espaces semblent concentrer les potentialités : Axe Seine, certaines portions littorales et zones urbaines. D'autres connaissent des problématiques de dévitalisation, en particulier les territoires allant du Sud-Manche rural au sud-ouest de l'Eure en incluant l'Orne : connectivité, mobilité et surtout accès aux soins y sont préoccupants. Les espaces ruraux ou semi-ruraux maintiennent de moins en moins bien leurs activités et services de base. Les zones rurales profondes en particulier sont menacées de désertification. Les temps d'accès aux services courants au plus près du domicile sont supérieurs, voire très

---

<sup>173</sup> CHAHUNEAU Louis, « La Normandie, la région qui a bien vécu sa fusion », *Le Point*, 28 juillet 2017.

<sup>174</sup> CESER Normandie, Rapport d'octobre 2017 – Pour un aménagement du territoire plus équilibré et plus équitable en Normandie, Rapporteur : Jean-Pierre GIROD.

<sup>175</sup> Etude de l'INSEE Normandie de juin 2017 : « Un regard sur la qualité de vie dans les territoires normands ».

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

supérieurs à la moyenne française sur l'ensemble des territoires ruraux et semi-ruraux<sup>176</sup>, tendance qui va à la hausse. L'enclavement de certains territoires est imputable à des liaisons routières insuffisantes, une liaison ferroviaire Caen-Rouen trop modeste et un faible maillage de transports collectifs hors métropoles. Pourtant, le fort maillage de villes moyennes devrait être un atout pour le territoire. Ces villes font toutefois face à des faiblesses structurelles : forte présence d'activités industrielles exposées, maigre offre culturelle et en services et, globalement, manque d'attractivité. Dans le Nord-Cotentin, les marges sont investies par des activités dangereuses de type usines en mauvais état classées SEVESO comme la centrale nucléaire de Flamanville en service depuis 1985 et le port militaire de Cherbourg. L'espace de marge est relégué à des activités marginales, car rejetées et dangereuses<sup>177</sup>. Un incident a ainsi eu lieu à la centrale nucléaire de Paluel (Seine-Maritime) du fait de la corrosion affectant des unités de production, dont les vases d'expansion ont dû être remplacés par EDF. La centrale, en service depuis 1984, a dû cesser temporairement son activité avec une perte de 1 million d'euros par jour. L'usine de retraitement des déchets nucléaires d'Areva à Beaumont-Hague (Manche) a été immobilisée en décembre 2017 par la découverte d'amiante<sup>178</sup>.

La Normandie présente en outre un retard de couverture très haut débit, avec 39,8% de locaux « éligibles » contre 53,4% au niveau national<sup>179</sup>. Le CESER exprime son inquiétude au sujet du nombre important de PME et TPE qui ne sont pas prêtes à accueillir les transformations vers le THD et la fibre. Elle alerte aussi sur le risque d'une nouvelle fracture numérique entre les grandes zones urbaines et les autres territoires, en particulier ruraux, qui n'ont souvent pas même accès au haut débit. Sur le plan de la téléphonie mobile, la Normandie compte 38 communes en zone blanche, c'est-à-dire non couvertes<sup>180</sup>.

### L'accès inégal au service public

Sur les dernières décennies, l'offre de services publics s'est raréfiée sur l'ensemble de la région et particulièrement en zones rurales. La localisation des établissements d'enseignement supérieur est ainsi inégale : l'Eure et la Seine-Maritime concentrent les établissements, en particulier au Havre et à Rouen, tandis que les autres départements en sont plus dépourvus<sup>181</sup>. L'évolution de la présence hospitalière, à la fois en termes d'établissements et de types de soins dispensés, constitue-t-elle aussi une vraie préoccupation. Le nombre de groupements hospitaliers (11 recensés par l'Agence Régionale de Santé) est bien inférieur au nombre de villes moyennes. Le vieillissement de la population de médecins généralistes laisse craindre un développement de déserts médicaux dans certains territoires, en particulier dans l'Orne.

### La tentative de rebond industriel

La région Normandie enregistrait en 2016 un PIB de 87,9 milliards d'euros. Disposant d'un commerce extérieur dynamique (31,9 milliards d'euros d'exportations / 35,3 milliards d'euros d'importations), mais déficitaire (-3,4 milliards d'euros), elle est l'une des principales régions industrielles françaises (20% du PIB régional, environ 18 milliards d'euros) avec 14 600

---

<sup>176</sup> INSEE 2014 sur une base bassins de vie 2012.

<sup>177</sup> DEPRAZ Samuel, *La France des marges*, Presses Universitaires de Lyon, 2017.

<sup>178</sup> « La Hague : de l'amiante dans l'usine d'Areva », *Le Point*, 21 novembre 2017.

<sup>179</sup> Chiffres de la Commission Régionale de la Stratégie Numérique Normandie, juin 2017.

<sup>180</sup> La préfecture et les services de l'Etat en région : Normandie, Dossier : Numérique, digital et simplification, 9 mai 2016, consulté le 18 décembre 2017.

<sup>181</sup> Recherche et enseignement supérieur en Normandie, STRATER Normandie, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2016, consulté le 19 décembre 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

entreprises dans le secteur secondaire et 206 300 employés principalement dans les secteurs de la chimie, de la pharmacie, de l'agroalimentaire et de la construction automobile, navale et aéronautique. Ouverte sur le monde grâce à sa façade maritime, elle a reçu 125 millions d'euros d'IDE<sup>182</sup> en 2016 et 34 entreprises étrangères s'y sont implantées. 800 emplois ont été créés et 3500 préservés.

Deuxième région la plus innovante (1,2 milliard d'euros de R&D) en ce qui concerne la recherche privée, bénéficiant de 7 pôles de compétitivité (transports, numérique, alimentation, etc.), les entreprises normandes n'ont cependant déposé que 474 brevets en 2015.

### **L'industrie locale : « un atelier de la France »**

Le secteur industriel normand est le principal pourvoyeur d'emplois et de richesses de la région. Troisième région industrielle de France en termes d'emploi<sup>183</sup>, elle est la première en termes de création de richesses par l'industrie, qui contribue à 20% du PIB régional quand la moyenne nationale est de 14%.

Environ 20% des salariés normands travaillent dans l'industrie (12 % en moyenne en France). L'industrie agroalimentaire, la fabrication de matériels de transport et la métallurgie sont les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois. Ils concentrent 40% des salariés du secondaire.

La Normandie est la 2<sup>e</sup> région la plus exportatrice de France grâce à son industrie (environ 28 milliards d'euros d'exports industriels en 2016)<sup>184</sup>, ses clients étant essentiellement européens (la Belgique est son premier client, suivi de l'Allemagne).

Une industrie métallurgique liée à l'exploitation des minerais de fer est apparue au XII<sup>e</sup> siècle. Du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'orée du XXI<sup>e</sup>, la Normandie développe peu à peu une filière dans les secteurs de la métallurgie, du textile (dentelle d'Alençon) et de la construction navale (arsenal à Cherbourg). L'excellente réputation des produits laitiers normands permet le développement progressif d'une industrie agroalimentaire compétitive. Le XXI<sup>e</sup> siècle voit le développement continu du secteur secondaire normand. Les industries métallurgiques continuent leur développement alors qu'apparaissent les premières usines automobiles (Citroën en 1963) et de composants électroniques (Radiotechnique en 1957). La région se dote également d'une industrie nucléaire (usine de retraitement de la Hague en 1966, sous-marins nucléaires à DCNS Cherbourg) et maritime (construction de plates-formes pétrolières à Cherbourg et création des Constructions Mécaniques de Normandie en 1956). La crise économique de 1973 et la période de désindustrialisation qui suit dans les années 80 n'épargnent pas la région dont tous les secteurs industriels sont touchés, en particulier le secteur de la fabrication de matériel de transport. La déliquescence de l'industrie normande se poursuit les décennies suivantes avec une accélération de la désindustrialisation à partir des années 1990. Jusqu'en 2010, la Normandie a perdu 30 000 emplois industriels<sup>185</sup>.

En dépit de la fermeture de nombreuses usines, la région conserve un certain nombre de grands sites de production industriels. Les deux plus grands établissements de la région (Areva La Hague et Renault Cléon) emploient chacun près de 4000 salariés. Les bassins industriels de la région sont historiquement concentrés autour des grandes villes portuaires, le long du littoral et autour de l'axe de la Seine. L'industrie normande est plus dépendante de centres de

---

<sup>182</sup> « Tableau de bord de l'attractivité de la France », Dossier Business France, 7 Novembre 2016.

<sup>183</sup> 206 300 salariés travaillent dans l'industrie locale en 2016.

<sup>184</sup> « L'activité exportatrice – Normandie » - CCI Observatoires n°15 - Décembre 2017.

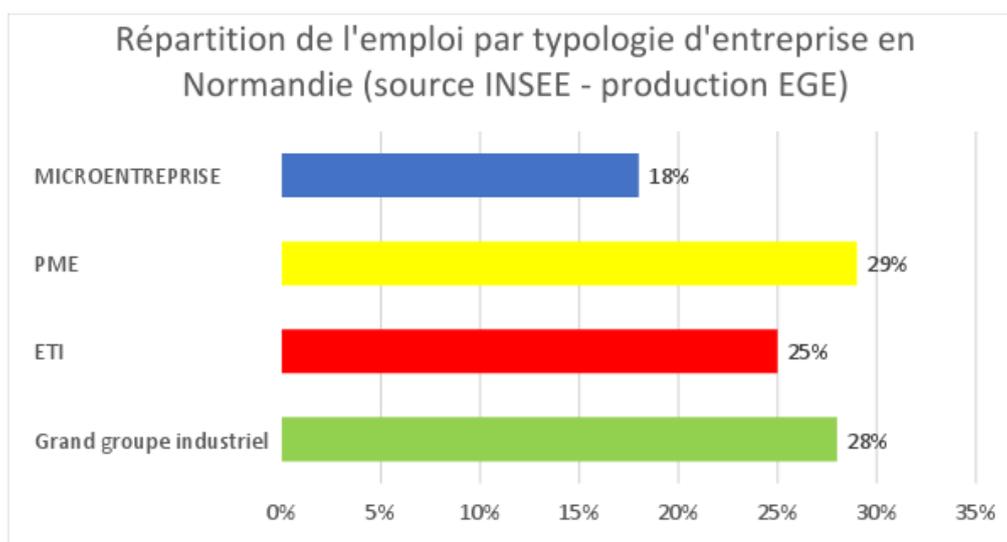
<sup>185</sup> GRELIER Estelle, « La Normandie : terre d'industries », The Huffington Post, 22 février 2012.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

décisions extérieures qu'à l'échelle métropolitaine : seuls 30% des salariés du secondaire dépendent d'un centre de décision situé en région contre 45% en métropole.

Les 50 plus grandes entreprises représentent un quart de l'effectif salarié de l'industrie et se concentrent le long de la vallée de la Seine. Leurs activités sont directement liées à l'exploitation du pétrole comme le raffinage, la chimie, la production de produits pharmaceutiques et la fabrication des plastiques notamment.

L'ossature industrielle de la région reste principalement composée des 116 000 PME (3/4 sont des microentreprises de moins de 10 salariés) immatriculées en Normandie (4% du total national) qui emploient 233 000 salariés (20% des emplois de la région)<sup>186</sup>. La prédominance des PME normandes dans la fabrication (textile, pharmacie, alimentation...) explique le taux important d'ouvriers parmi les salariés par rapport aux cadres.



Cette spécialisation de la région pour la production industrielle s'est souvent faite au détriment de la recherche, les dépenses de R&D en Normandie ne représentant que 1,2 milliard d'euros (1,4 % du PIB régional alors que la moyenne nationale est de 2,2 %) en 2016<sup>187</sup>. De même, seulement 474 brevets ont été déposés la même année (sur 16 200 brevets déposés en France).

Cependant, un réel effort est en train d'être réalisé pour développer l'industrie normande dans les technologies du numérique et des énergies renouvelables. La région a aidé à la création de plusieurs pôles de compétitivité (automobile, énergie...) et dispose de deux pépinières d'entreprises dans le numérique (*Forum digital* à Caen et *Seine Innopolis* à Rouen) Moteur de l'industrie régionale, le secteur automobile (45 000 salariés) permet à la Normandie, berceau du moteur électrique français, de concentrer près de 70 % des activités nationales de R&D dans l'automobile, avec le soutien du pôle de compétitivité *Mov'éo*.

L'industrie normande promet d'innover tout particulièrement dans le domaine énergétique. 1ère région énergétique française en termes d'emplois (26 000) et de production de richesses elle est traditionnellement assimilée à la production d'énergie nucléaire (ses 3 centrales nucléaires produisent 15% de l'énergie nucléaire française) et à la pétrochimie (le

<sup>186</sup>BRUNET Laurent, JERRARI Khalid, LEVOUIN Caroline, « 4500 PME exportatrices en Normandie », INSEE Analyses Normandie n°35, 11 Juillet 2017.

<sup>187</sup> « Panorama économique 2017 », CCI Normandie.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

raffinage pétrolier y représente un tiers de la production nationale). L'industrie normande se prépare en outre à être à la pointe des énergies renouvelables. Naval Group est en train de lancer une filière de l'hydrolien (énergie des courants marins captée grâce à des turbines sous-marines) à Cherbourg où elle construit la première usine au monde d'assemblage de turbines hydroliennes<sup>188</sup>. L'Etat est en train de développer la filière éolienne en Normandie en créant plusieurs « parcs » offshore et l'entreprise H2V souhaite créer la première usine au monde de production d'hydrogène « vert » dans la zone industrielle de Port-Jérôme-sur-Seine. Les énergies marines renouvelables devraient créer plus de 2 000 emplois en Normandie et la positionner en leader français des énergies renouvelables.

La Normandie s'est également affirmée comme l'un des grands pôles du transport et de la logistique, en valorisant sa position géographique stratégique en Europe au carrefour de grands axes maritimes. Ouvrant Paris sur la mer via la vallée de la Seine, la Normandie est au cœur des échanges entre la région parisienne et la Manche qui voit passer 20% du trafic maritime mondial. De nombreuses industries se sont donc développées en Normandie dès le début de la Révolution industrielle le long de l'axe de la Seine et près des villes portuaires. Le complexe portuaire formé par les ports du Havre et de Rouen est le premier de France en termes de trafic de conteneurs.

### **Le risque d'érosion de l'industrie manufacturière**

De 1990 à 2015, environ 100 000 emplois salariés ont été perdus dans l'industrie manufacturière en Normandie, soit 36% du total. Depuis 2005, pour les seuls groupes employant plus de 1000 salariés, ce sont ainsi quelque 6800 emplois directs qui ont été supprimés. L'un des exemples les plus frappants de cette déliquescence est le cas de l'usine Renault de Sandouville (Seine-Maritime) avec 12 000 salariés à la fin des années 1970 contre 2400 seulement en 2012.

La mécanisation de l'industrie, la priorisation de l'emploi intérimaire par l'industrie (comptabilisé dans le secteur tertiaire) et la perte de compétitivité de certains secteurs face à la concurrence extérieure sont les principales raisons de cette hémorragie industrielle. La région se doit de travailler son attractivité d'autant plus que nombre des industries restantes appartiennent à de grands groupes possédant des sites de production en Europe de l'Est. Le risque de délocalisation qui pèse sur l'appareil productif normand s'illustre parfaitement avec l'exemple de la fermeture de l'usine *Honeywell* (production de plaquettes de frein) à Condé-sur-Noireau (Calvados) en 2013. La production de cette usine a été délocalisée en Roumanie pour des raisons de coûts de production et ce grâce à un soutien financier non seulement des autorités roumaines, mais également (de manière indirecte) du programme d'amélioration de la compétitivité économique en Roumanie » que finance l'Union européenne. Plus que la mécanisation ou les coûts sociaux inférieurs d'autres pays, la politique communautaire actuelle et ses règles semblent être finalement les principaux facteurs de risques de désindustrialisation du territoire français.

C'est l'activité de fabrication d'équipements (informatiques, électriques, électroniques et machines) qui a le plus souffert de la compétition internationale, notamment chinoise. Premier secteur industriel en 1990, la fabrication de matériels de transport a connu la plus forte baisse d'effectifs : 10 000 emplois ont disparu en 25 ans. De nouvelles industries à forte valeur ajoutée ont cependant pris la place des anciennes activités : les secteurs de la gestion de l'eau (production et distribution) et des déchets (gestion et assainissement) se sont

---

<sup>188</sup> « Rapport mars 2017 » - Observatoire des énergies de la Mer - Mars 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

développés (1700 emplois créés depuis 1990). La région a aussi vu son industrie pharmaceutique se développer<sup>189</sup>. Le développement de ces filières a permis à la valeur ajoutée de l'industrie à l'économie régionale d'augmenter constamment depuis 1990 alors qu'elle n'a fait que diminuer dans le reste du pays. Le secteur agroalimentaire a été le plus résilient aux différentes crises qu'a connu le territoire et l'industrie textile, si elle a manqué de disparaître en raison de la concurrence étrangère, a survécu en se spécialisant dans le très haut de gamme.

La diminution de l'emploi industriel (-20 % de 2003 à 2014, environ 4 000 emplois par an) s'est accompagnée d'un développement de l'emploi tertiaire, mais pas dans les mêmes proportions. L'industrie aéronautique a tendance à faire appel à des artisans qualifiés et certifiés pour sous-traiter certaines parties de sa production. Cela entraîne un développement de l'artisanat local en réponse à ces besoins. Il se pose alors la question de l'obtention des certifications nécessaires pour ces derniers afin d'obtenir les contrats de production aéronautique, cela pouvant être coûteux à la fois en termes d'investissements et de temps de formation nécessaire. À ce jour, il n'y a pas d'aides allouées aux artisans afin de pallier ces besoins de conversion. Pour faire face aux pics ponctuels d'activité, les industriels normands ont tendance à avoir recours de plus en plus fréquemment à des prestataires intérimaires, cela engendrant un gonflement des statistiques du travail tertiaire.

Alors qu'historiquement peu élevée par rapport au reste du pays, la part de l'emploi tertiaire a augmenté en termes d'emplois et de contribution<sup>190</sup> au PIB régional entre 2003 et 2014. La valeur ajoutée industrielle continue son déclin et entraîne de fait une baisse des richesses créées en région Normande. Ainsi, le développement de l'artisanat et des services ne compense pas le ralentissement industriel en termes d'emplois et de création de richesses.

L'emploi industriel n'a ainsi fait que diminuer en Normandie depuis les années 1980 : plus d'un tiers des emplois ont disparu. Les gains de productivité issus de la mécanisation et la concurrence étrangère ont contribué au démantèlement rampant du tissu industriel régional. Les secteurs automobiles, textiles et métallurgiques se retrouvent réduits à une fraction de leur poids industriel d'antan et ont été forcés de monter en gamme pour survivre, tout particulièrement dans le textile.

Cependant, si les sites de production industriels ne sont pas à l'abri de délocalisations, les investissements en R&D réalisés dans des secteurs d'avenir comme le numérique ou les énergies renouvelables permettent la création de nouvelles filières industrielles à très forte valeur ajoutée, difficilement délocalisables. Celles-ci devraient permettre de sauvegarder un noyau de compétences industrielles en Normandie, certes moins important que les décennies précédentes en termes d'emploi créés, mais plus résilient aux évolutions économiques futures.

---

<sup>189</sup> 8700 salariés en 2016.

<sup>190</sup> La valeur ajoutée du secteur des services y a augmenté de 20%.

## Occitanie

Globalement, l'Occitanie est dynamique, bien intégrée et portée économiquement et démographiquement par son réseau urbain, le littoral méditerranéen et les deux métropoles de Toulouse et Montpellier. Cependant deux types de pauvreté territorialisée demeurent avec leurs spécificités propres : celle des zones rurales périphériques, particulièrement les plus reculées et les moins bien reliées au réseau urbain, et celle des cœurs d'agglomération et des quartiers défavorisés. Les disparités socio spatiales des territoires qui composent la région, tendent à produire des formes de ségrégation des espaces ruraux isolés et des « ghettos urbains », qui cumulent en général des problèmes économiques et sociaux, ainsi que de mobilité et d'accessibilité aux commerces et services d'usage courant. La perte de vitalité et la dynamique négative de ces espaces enclavés se répercute sur la qualité de vie des habitants et freine l'installation de nouvelles populations, ainsi que le maintien et le déploiement d'activités économiques en tout genre. On constate ainsi un risque de fracture sociale et territoriale prononcé, qui conduirait à une polarisation accrue des flux et des activités de toute nature vers les centres urbains les mieux intégrés au réseau national.

### **Un potentiel qui implique une stratégie concertée de développement**

L'Occitanie est la deuxième région de France en surface. Elle s'étend sur 72 700km<sup>2</sup> et représente 13, 2% du territoire. La région a une faible densité de population (79 hab./km<sup>2</sup>) par rapport au niveau national (118 hab./km<sup>2</sup>). L'Occitanie est inégalitaire dans sa répartition de la population. Elle concentre à la fois une forte population urbaine, mais un tiers des communes rurales restent isolées. L'espérance de vie étant très élevée dans la région, la part de retraités peuplant le territoire, 29,5%, est supérieure à la moyenne nationale. L'estimation de l'augmentation du nombre de personnes de plus de 75 ans est de 84,5% entre 2012 et 2040, ce qui va peser à terme sur le dynamisme de la région.

La région d'Occitanie bénéficie d'un solde migratoire positif pour toutes les tranches d'âge, étudiants, actifs et retraités. L'impact des migrations est donc favorable sur la population. Cependant, le taux de chômeurs arrivant dans la région est significatif. Les échanges migratoires s'effectuent principalement avec l'Île-de-France et les régions limitrophes du sud<sup>191</sup>. De plus, L'Occitanie se situe à la croisée des routes migratoires et il existe sur ce territoire une grande communauté espagnole, portugaise et maghrébine qui ne fait qu'augmenter. Dans les cinq premiers mois de 2016, 1183 demandes d'asile ont été enregistrées en Occitanie soit 28% de plus qu'entre janvier et mai 2015. La région est un des territoires qui attire le plus de résidents en provenance d'autres régions françaises.

L'Occitanie a un PIB de 153,6 milliards d'euros, soit 7,3% de la richesse nationale (France métropolitaine) en 2014. Son PIB a progressé de 1,3% sur un an et la région est très faiblement endettée comparée aux autres régions. Cependant, l'Occitanie se situe au 10<sup>ème</sup> rang sur 13 concernant son PIB par habitant et son PIB par emploi. Le déficit d'emplois productifs est la cause de cette faible production de richesse par habitant.

Issue de la fusion du Languedoc-Roussillon et du Midi-Pyrénées, la nouvelle région Occitanie est désormais la troisième plus vaste de France avec une superficie de 73 000 km<sup>2</sup>. Elle compte par ailleurs 5,7 millions d'habitants et produit un PIB de 150 milliards d'euros. Son budget annuel pour l'année 2017 s'élève à 3.44 milliards d'euros, dont 1 milliard d'investissements.

---

<sup>191</sup>Analyses n°46, « Migrations résidentielles- L'Occitanie, une région attractive mais que l'on quitte aussi », Insee, Juin 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Dynamique et attractive d'un point de vue économique, la région a gagné près de 51 400 habitants en moyenne entre 2009 et 2014. Cependant, la répartition de la population sur le territoire est inégale et l'on constate un fort phénomène de polarisation autour des métropoles de Toulouse et de Montpellier, qui totalisent près de 2 millions d'habitants, ainsi que sur le littoral méditerranéen. Par ailleurs, la majeure partie de la population se concentre hors de ces métropoles, dans des agglomérations moins importantes telles que Perpignan, Nîmes, Alès, Sète, Béziers, Tarbes ou Montauban, ainsi que dans les territoires ruraux. Avec une moyenne de 77 habitants au km<sup>2</sup> (la moyenne nationale étant de 115 habitants au km<sup>2</sup>), l'Occitanie est la moins peuplée de France, du fait de sa dominante rurale. En effet, près de 31% de la population vit en zone rurale, contre 23% en moyenne pour le reste de la France. On distingue en général 4 grandes zones géographiques qui constituent et structurent la région : au nord, le Massif central et ses contreforts ; au sud, le massif pyrénéen, ses vallées et sa zone frontalière avec l'Espagne, à l'ouest, la vallée de la Garonne et à l'est, le littoral méditerranéen, l'arrière-pays et la vallée du Rhône.

### **Une structure territoriale bicéphale**

Au sein de l'Occitanie, les deux métropoles de Toulouse et Montpellier jouent un rôle moteur et rayonnent sur une large partie du territoire en concentrant la majeure partie de la croissance démographique, de l'emploi qualifié, de l'innovation, des flux humains et des capitaux. Si elle accueille une large partie des franges les plus précaires et paupérisées de la région, le littoral et les villes qui le composent sont également dynamiques et très bien desservis par les différents réseaux de transport, car ils forment une large source d'emplois et attirent d'importants flux touristiques. Si le phénomène de métropolisation peut apparaître à plusieurs égards comme une opportunité du fait de l'élan économique et démographique qu'il apporte, il peut être par ailleurs producteur d'inégalités spatiales et territoriales. La fusion des deux anciennes régions a accentué une dynamique plus ancienne de concentration des activités et des flux autour du littoral, des deux métropoles et des grandes aires urbaines qui gravitent autour de celles-ci. Les grandes agglomérations de l'Occitanie tendent à accroître leur influence de plus en plus loin dans l'espace rural. Le territoire se structure ainsi principalement autour des centres urbains malgré la place prépondérante qu'occupent les espaces ruraux aux densités plus faibles.

On se trouve donc face à une forte hétérogénéité de territoires aux caractéristiques disparates. Il y a d'une part les grands pôles urbains, et les villes moyennes, densément peuplées et concentrant la majeure partie de l'activité économique ; d'autre part les couronnes des grands pôles et les communes multipolarisées des grandes aires urbaines qui bénéficient et dépendent largement du rayonnement de celles-ci ; et enfin les territoires ruraux périphériques, déconnectés des zones urbaines et en déprise. On constate par ailleurs l'existence de deux grands types d'intercommunalités situés en territoires ruraux : celles qui disposent d'une ville-centre importante et peuvent ainsi mettre en œuvre une forme de complémentarité ville/campagne ; et celles qui se composent de petites communes décentralisées, davantage sensibles aux problématiques rurales et manquant souvent de moyens pour se développer et faire preuve d'attractivité territoriale.

La fusion des deux anciennes régions a semble-t-il produit de nouvelles périphéries rurales, créant de nouvelles formes de ségrégation socio-spatiale et d'enclavement de certains territoires. Ces territoires hyper ruraux, déconnectés des zones urbaines cumulent en général les problèmes économiques, démographiques, sociaux et d'accès à un certain nombre de services.

### **Un enclavement prononcé des territoires ruraux.**

La déconnexion des territoires ruraux et hyper-ruraux vis-à-vis des pôles urbains entraîne un cumul des contraintes et des difficultés, qui minent le dynamisme de ceux-ci. Une problématique notoire de ces territoires repose sur les inégalités spatiales d'accès aux soins. L'atlas 2017 de la démographie médicale en France<sup>192</sup>, montre que globalement, une part non négligeable (entre 5% et 25%) des populations situées dans le massif des Pyrénées et au sud du Massif central, c'est-à-dire dans les régions les plus rurales et les plus éloignées d'un centre urbain de taille moyenne, se trouvent à plus de 20 minutes d'un médecin généraliste. L'atlas met donc en exergue un enclavement spatial de certains territoires et populations par rapport à l'offre médicale, ce qui accentue largement la production de déserts médicaux en zones rurales. Un second facteur minant le dynamisme territorial repose sur le difficile « accès aux équipements », soit un ensemble de « 34 commerces et services d'usage courant, dits « de la gamme intermédiaire », comme le supermarché, la librairie, le collège, l'opticien, la gendarmerie. L'accès aux équipements est en moyenne légèrement plus long dans la région Occitanie que dans le reste de la France métropolitaine et que les difficultés d'accès se concentrent dans les zones les plus rurales, situées principalement dans les départements de l'Aveyron, le Lot, le Gers, l'Ariège et la Lozère.

De manière générale, l'Occitanie est relativement mal couverte en réseau de téléphonie mobile de quatrième génération ou 4G, avec une part de surface couverte par l'opérateur le mieux-disant de 38,3%, contre une moyenne nationale à 49,5% selon les données de l'ARCEP<sup>193</sup>. Il en va de même pour la part des locaux éligibles toutes technologies (DSL, câble, fibre ftth) à un débit supérieur à 30 Mb/s qui culmine à 34,9% contre 44,6% pour la moyenne nationale, selon l'observatoire France très haut débit. Mais ses données globales cachent des disparités géographiques et ce sont les territoires ruraux et hyper-ruraux qui sont les plus touchés et les moins bien couverts. Un dernier facteur aggravant la situation des territoires ruraux enclavés réside dans l'offre de transport. La région est assez bien maillée par les différents réseaux de transport dans son ensemble. On dénombre en effet 10 aéroports régionaux de tailles variables, 20 lignes de TER pour un total de 2514 km de voies ferrées et 1220 km d'autoroutes (soit un ratio de 16.7m/km<sup>2</sup>). Cependant, malgré une situation régionale assez correcte, les territoires ruraux demeurent moins bien desservis, que ce soit par les trains régionaux ou les transports en commun.

### **Un fort taux de chômage**

La région se place au 2<sup>ème</sup> rang des régions de France au plus haut taux de chômage atteignant les 11%. Il existe, par ailleurs, une disparité entre les départements. Par exemple, en 2017, le taux de chômage est de 5,9% en Lozère alors qu'il atteint 14,3% dans les Pyrénées-Orientales<sup>194</sup>. Le nombre de demandeurs d'emploi depuis 2008 a augmenté de 91% en Occitanie. Les seniors (+ 213%) et les demandeurs d'emploi de longue durée (+ 167%) sont les plus touchés.

---

<sup>192</sup> « Atlas 2017 de la démographie médicale en France », Conseil national de l'ordre des médecins, Sous la direction du Dr. MOURGUES Jean-Marcel, octobre 2017.

<sup>193</sup> « Rapport sur les enquêtes menées au 2<sup>e</sup> semestre 2015 visant à vérifier la fiabilité des cartes de couverture du service de données en 4G publiées par les opérateurs de réseau mobile », ARCEP, juillet 2016.

<sup>194</sup> « Note de conjoncture. Occitanie. 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 », Direccte, Service Etudes Statistiques Evaluation Occitanie, Novembre 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

L'Occitanie, malgré son taux de chômage élevé reste la seconde région la plus créatrice d'emploi en France. Néanmoins, la création d'emplois concerne principalement l'hébergement et la restauration ainsi que les emplois intérimaires.

L'Occitanie est la 4<sup>ème</sup> région la plus pauvre de France. Près d'un million de personnes se trouvent en situation de précarité financière et plus de 410 000 personnes sont concernées par le versement d'au moins l'un des quatre principaux minimas sociaux.

Il existe également une grande disparité de revenus au sein de la région, le seuil de revenu des 10% des personnes les plus aisés est 3,5 fois supérieur à celui des 10% des personnes les plus modestes. Le revenu médian est plus faible en Occitanie (19 192 euros) que la moyenne nationale (20 328 euros).

Les familles monoparentales, qui représentent plus d'un quart des familles en Occitanie<sup>195</sup>, sont les plus concernées par la pauvreté (48,9% vivent en dessous du seuil de pauvreté). Le taux de pauvreté est aussi important chez les moins de 30 ans ainsi que chez les 75 ans et plus. Ainsi 25,4% des personnes ayant les plus bas revenus ont été contraints de renoncer à des soins médicaux, renforçant ainsi les inégalités au sein de la région<sup>196</sup>.

Les logements sociaux en Occitanie sont insuffisants face à la forte croissance démographique et inégalement répartis sur le territoire et augmentent ainsi la paupérisation. Le déficit de l'offre de logements sociaux par rapport à la demande et au nombre de ménages éligibles, a un fort impact sur les populations en situation précaire concernant leur intégration au sein de la société, leur réussite sociale et leur niveau de vie<sup>197</sup>.

### L'importance des retraités

Le taux d'entrant de retraités sur le littoral de la région Occitanie est de 11 pour 1 000. Cette population privilégie essentiellement les départements de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Les trois quarts des retraités ou assimilés arrivant dans la région se concentrent donc sur cette zone.

Ce territoire, peuplé essentiellement de retraités, manque donc de dynamisme en dehors de la période estivale.

En effet, l'économie présentielle (69,5% en Occitanie contre 65,4% en France) est importante sur ce territoire au détriment d'une économie de production. Les zones littorales de la région concentrent ainsi un emploi saisonnier sur trois, principalement lié à l'activité touristique estivale de cette zone. Les départements du littoral sont les plus touchés par un chômage élevé (l'Hérault, le Gard, l'Aude, et les Pyrénées-Orientales). Par ailleurs, le taux de jeunes non diplômés sur ce territoire est le plus haut de la région et montre ainsi une forte disparité régionale puisqu'il est de 23,3 % en Haute-Garonne.

La précarité est très marquée sur les départements littoraux de la région, ce qui est lié aux nombreux emplois saisonniers et précaires. Près d'un habitant sur cinq y vit sous le seuil de pauvreté. La part importante d'emplois moins qualifiés et donc moins rémunérés et le

---

<sup>195</sup> « Couples-Familles-Ménages en 2014, Région d'Occitanie », Insee, le 29/06/2017.

<sup>196</sup> « État des Lieux. Santé environnementale en Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées », service Santé-Environnement de l'ARS et l'ORS Midi-Pyrénées en collaboration avec le CREAI-ORS Languedoc-Roussillon, avril 2016.

<sup>197</sup> Avis « Habitat et cohésion sociale. Quelles innovations en Occitanie ? », Conseil économique, social et environnemental régional Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée, 21 mars 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

manque d'activité industrielle de cette aire expliquent les revenus faibles de sa population et son vieillissement<sup>198</sup>.

### **Spécificités des grandes aires urbaines**

Trois départements (la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard) concentrent 55% de la population régionale et les deux principales métropoles (Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole) centralisent 1,2 million d'habitants sur les 5,7 millions de la région Occitanie.

Les grandes villes sont souvent quittées par les retraités, mais attirent les étudiants. Le solde migratoire positif concerne essentiellement les aires montpelliéraines et toulousaines. La qualité des établissements d'enseignement supérieur, notamment les pôles universitaires des grandes métropoles, ainsi que la concentration des emplois sont souvent à l'origine de l'immigration des étudiants et des actifs. La part des cadres et de professions intellectuelles est supérieure à la moyenne nationale (15,7%) et la part des diplômés de l'enseignement supérieur est concentrée dans les grandes métropoles.

Cette croissance des aires urbaines est cependant à double tranchant. Depuis 2007, seuls la Haute-Garonne (+13,5%) et l'Hérault (+6,2%) ont connu une augmentation de leurs effectifs salariés. Néanmoins, en 2016, plus de 160 établissements sont touchés par un Plan de Sauvegarde de l'emploi (PSE). À Toulouse, plus de 500 emplois sont en effet menacés et entre 200 et 499 emplois sont concernés à Montpellier, Béziers et Bagnols-sur-Cèze<sup>199</sup>.

L'offre de logements sociaux dans les grandes villes d'Occitanie est très faible par rapport à la demande. Les aires nîmoises, montpelliéraines et toulousaines sont les plus tendues. La population en situation de précarité, notamment les familles monoparentales, se concentre dans les grandes agglomérations et le manque de logements sociaux renforce l'exclusion des populations économiquement fragilisées.

L'Occitanie est une des régions les plus affectées par les atteintes aux biens et infractions économiques et financières ainsi que les atteintes volontaires à l'intégrité physique. Elle est concernée par toutes les formes de délinquance : atteinte à l'ordre public, trafic de stupéfiants, armes blanches, et ce particulièrement dans les grandes villes. La région est surtout un foyer de radicalisation et de terrorisme qui touche essentiellement l'agglomération toulousaine (1/4 des Français morts en Syrie proviennent de la région)<sup>200</sup>.

Il existe, par ailleurs, 105 quartiers prioritaires, principalement dans les grandes villes, où réside 6,5% de la population (25% supérieur à la région nouvelle aquitaine pour une population égale). Les familles monoparentales représentent 24,1% de la population de ces quartiers et ce sont les mêmes qui sont les plus touchées par la précarité.

La région Occitanie est ainsi marquée par une grande disparité territoriale, les métropoles concentrant la majorité de l'activité et de la population. Malgré le dynamisme et l'attractivité de la région, la précarité et les difficultés sociales restent très ancrées et conduisent à une paupérisation d'une partie de la population.

---

<sup>198</sup> « Difficultés d'accès aux services : l'arrière-pays méditerranéen cumule les contraintes » Rémi Lardellier, Benoît Mirouse (Insee), Haithem Chehoud, Bernadette de la Rochère (ARS), Insee, le 10/11/2017.

<sup>199</sup> Escapes n°17 : les Plans de Sauvegarde de l'Emploi : plus de 160 établissements de la région Occitanie sont touchés par un PSE initié en 2016 », Direccte Occitanie, le 20 juin 2017.

<sup>200</sup> « Orientation stratégique de l'Etat en région Occitanie », Préfecture de la région Occitanie, janvier 2017.

### **Une ségrégation spatiale urbaine**

Au-delà de cette ségrégation macroscopique au niveau régional entre villes et campagnes et population urbaine et rurale, on note l'existence d'une seconde fracture territoriale au sein même des aires urbaines. Contrairement à Paris où la pression foncière repousse les populations défavorisées à faible revenu dans les périphéries urbaines, une large partie des villes occitanes se sont développées sur le modèle américain, en faisant des banlieues des zones de vie privilégiées pour les franges aisées de la population. On trouve ainsi, au cœur même des agglomérations et dans les périphéries proches, des poches de pauvreté dans certains quartiers, qui cumulent généralement les inégalités et les difficultés économiques et sociales, en termes d'emploi et de formation notamment. L'Occitanie est la région qui compte le plus de quartiers prioritaires de la politique de la ville : on en dénombre 105, dans lesquels résident près de 350 000 personnes soit 6.5% de la population. Ces quartiers se situent en général dans les centres-villes non rénovés et délaissés aussi bien par les pouvoirs publics que par les classes moyennes ou aisées ; ainsi que dans les périphéries des grandes agglomérations ou des villes moyennes.

En plus de concentrer des populations précarisées, les quartiers prioritaires accumulent un certain nombre de problèmes. Beaucoup disposent d'un bâti dégradé et vieillissant et accusent des difficultés en termes d'infrastructures et d'accès à des services courants. On observe en effet une forme de désertification de certaines enclaves territoriales prises dans une dynamique négative : la ségrégation spatiale de populations défavorisées, souvent dans des parcs HLM, éloigne les populations de commerces de proximité, de lieux de vie conviviaux et de services publics, pourtant essentiels à la vie courante. On retrouve la même dynamique dans les centres urbains des agglomérations de taille moyenne, qui connaissent une importante vacance commerciale ; du fait notamment d'une concentration très importante de supermarchés dans la couronne périphérique. Le rapport public<sup>201</sup> sur la revitalisation commerciale des centres-villes soutient que les quartiers les plus touchés par ce phénomène sont ceux disposant de situations socio-économiques défavorables. Ces quartiers connaissent un déséquilibre entre périphérie et centralité et ne disposent pas de capacité d'attraction au-delà de leurs propres habitants.

La région Occitanie enregistre une part de 11,3% des emplois salariés, soit 216 000 salariés seulement pour l'activité industrielle, là où la moyenne nationale est de 13,9%. Cette part relativement inférieure n'est pas significative d'un repli industriel, mais au contraire d'un redéploiement vers les industries de pointe, à très forte valeur ajoutée, opéré dès la fin des Trente Glorieuses dans la région de Toulouse, et ailleurs alors dans une moindre mesure. L'Occitanie est aujourd'hui une des régions ayant le mieux résisté à la désindustrialisation du pays depuis 2001, et est la 7ème région industrielle de France métropolitaine (6,9% de l'emploi industriel en France) .

Les secteurs-clé de son industrie sont l'aéronautique, portée par le géant Airbus, mais aussi ATR et la galaxie d'entreprises gravitant autour du géant européen, l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique et la santé, les technologies de l'information et de la communication et la chimie. Ce succès est porté par une dynamique forte de recherche et développement, des pôles de compétitivité et une spécialisation vers des industries d'avenir. Avec un solde commercial positif de 8,7 milliards d'euros en 2016, indicateur économique majeur pour la performance des territoires, elle se place à la première place des régions

---

<sup>201</sup> MUNCH Julien, FREPPEL Camille, DUHAMEL Pierre-Mathieu, NARRING Pierre, LE DIVENAH Jean-Paul, LECOMTE Alain, Rapport : « La revitalisation commerciale des centres-villes », Inspection générale des finances », Conseil général de l'environnement et du développement durable, juillet 2016.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

françaises. Elle exporte, en 2016, 55 milliards d'euros vers le reste du monde, essentiellement du fait de la puissance de son industrie aéronautique et de la vigueur d'Airbus sur le marché (d'ATR également sur les petit-courriers). La majeure partie des échanges se fait avec l'Union européenne, notamment avec l'Allemagne, aussi bien au niveau des exportations (45,9 % des échanges vers l'Union E), que des importations (59,2 % depuis l'UE). Les États-Unis et l'Espagne sont également des partenaires privilégiés, alors que l'Asie et l'Océanie pèsent pour 26,9 % des exportations. Le marché asiatique est constitué en priorité de l'aéronautique, notamment grâce à l'essor des compagnies du Golfe, clients majeurs d'Airbus.

La compétence économique revient désormais en priorité aux conseils régionaux, et non aux conseils départementaux. Par ailleurs, la fusion des régions opérée par la réforme du quinquennat Hollande est à l'origine de la région Occitanie. Celle-ci, toutefois, reflète deux réalités bien différentes. D'une part, le bloc Midi-Pyrénées, centré autour de Toulouse est marqué par une économie productiviste, dont l'aéronautique, l'agroalimentaire et la pharmaceutique sont au cœur de la croissance, tandis que le bloc Languedoc-Roussillon est plus axé vers une économie tertiaire, de services et de loisirs (profitant de la façade méditerranéenne).

Il convient donc bien de faire la dichotomie entre ces deux régions économiques fusionnées, potentiellement complémentaires à terme, mais qui reposent pour le moment sur un modèle bien différent. Toutefois, le Languedoc-Roussillon possède une industrie, portée notamment par une industrie agroalimentaire puissante, le secteur des biotechnologies et de l'énergie.

### Désertification et reconversion des industries anciennes

La région fût impactée tout comme le reste de la France par le phénomène de désindustrialisation au niveau des secteurs traditionnels. Particulièrement, le Languedoc a connu un déclin majeur de son industrie depuis plus d'un siècle. Notamment, son industrie textile (notamment drapière ou chapelière) s'est comme partout en France effondrée au cours du XXème siècle du fait de la forte concurrence étrangère, de la baisse de la compétitivité nationale et de la délocalisation massive, impactant alors des villes comme Nîmes, Limoux ou d'autres. D'autres cas sont à signaler : les bassins houillers dans les Cévennes, arrêtés en 2001 (bien plus tard que la moyenne, qui se situe à la fin des années 80), à l'image des bassins de l'Aveyron et du Tarn en Midi-Pyrénées, mais aussi les activités de papeterie à Perpignan (papier à cigarette), ferroviaires à Béziers, et la fin progressive des petites industries régionales comme la métallurgie, qui n'ont su faire face à la mondialisation et à la concurrence<sup>202</sup>. L'économie de la région s'est progressivement concentrée sur le tourisme, utilisant la rente de la terre pour s'assurer un revenu, limitant l'industrie à une agro-industrie, et se rendant dépendante de l'extérieur pour sa demande de biens industriels.

La région Midi-Pyrénées fût elle aussi marquée par ce phénomène au cours du XXème et du XXIème siècle. Ce qu'elle comptait d'industries « traditionnelles » que sont les mines par exemple a connu un fort déclin au cours du XXème et du XXIème siècle, notamment dans les usines de petite taille, à faible valeur ajoutée et situées en zones rurales. Se sont ainsi créés des dynamiques périphériques de désindustrialisation que l'on observe dans le Lot, le Gers, les Hautes Pyrénées ou encore le Tarn (avec le bassin de Carmaux), marquant durablement le paysage rural.

Toutefois, trois secteurs régionaux naquirent relativement tôt et sont aujourd'hui le moteur de son développement : l'agroalimentaire d'échelle industrielle (particulièrement dans le

---

<sup>202</sup> MARTY Nicolas, *Une désindustrialisation perpétuelle ? Rives méditerranéennes*, 46, 2013, pages 63 -80.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Tarn-et-Garonne), l'aéronautique qui apparaît à Toulouse avec Latécoère en 1917 et l'Aéropostale en 1918, et la chimie/pharmaceutique grâce à Pierre Fabre qui démarre à Castres dans le Tarn en 1962.

Malgré cela, on a observé un phénomène de transformation globale de l'économie industrielle de la région. Les industries traditionnelles à faible valeur ajoutée ont comme partout en France fermé, entraînant le déclin de pans entiers de la région. Cependant, si la région Languedoc-Roussillon s'est tournée vers l'économie balnéaire, Midi-Pyrénées, et dans une moindre mesure la façade méditerranéenne, a su se tourner avec ambition et succès vers des industries de pointe. On observe là une illustration du phénomène de « destruction créatrice » de Joseph-Aloïs Schumpeter<sup>203</sup>, dont la région a su tirer parti. Ainsi, pour l'année 2016, le secteur industriel ne perd pas de postes sur l'ensemble de l'année 2016, et ce, pour la première fois depuis cinq ans. Cette amélioration s'explique en partie par le dynamisme de l'industrie agroalimentaire (+3,2% sur un an).

Il existe en Occitanie une très forte culture régionale : le sentiment d'identité y est très fort, valorisé par le regroupement de deux régions occitanes. Ce terreau y favorise des relations interpersonnelles plus solides entre régionaux (fait très marquant pour le Tarn, l'Aveyron ou encore le Lot). On observe une culture régionale de réussite, couplée à un patriotisme économique fort, qui crée un terreau favorable à la réussite industrielle, et qui contraste avec un climat national peu optimiste.

### **Une économie industrielle déconcentrée mais pas décentralisée**

L'aéronautique et les activités spatiales sont aujourd'hui très clairement le moteur industriel de l'économie de l'Occitanie. Ce moteur devrait assurer une sécurité conjoncturelle à la région pour les années à venir au regard de la vigueur d'Airbus. La région a su déconcentrer cette activité en dehors du bassin Toulousain, cœur historique de l'activité. De même que pour la santé, implantée dans le Tarn et dans la région montpelliéraine autant qu'à Toulouse, l'aéronautique a développé ses activités dans une part substantielle de la région. Le secteur a implanté des pôles d'excellence via des sous-traitants stratégiques en dehors de Toulouse, reliés par des axes routiers au cœur de l'activité. À l'image de Pierre Fabre implanté dans le Tarn, Airbus est très présent dans le Lot grâce à Figeac Aero, représentant une part substantielle de l'emploi de la région de Figeac, pourtant très enclavée. Ce choix de politique publique a permis de redynamiser l'emploi et le tissu industriel de la région de Figeac. D'autres sites majeurs de l'aéronautique se retrouvent aussi en Ariège ou dans les Hautes Pyrénées. Cela est permis par un maillage du territoire relativement efficace.

Toutefois, ce maillage industriel s'avère insuffisant et ne saurait couvrir toute la région. De même, il maintient les activités à forte valeur ajoutée dans la région de Toulouse, renforçant d'une certaine manière le clivage entre la quatrième ville française et son hinterland. La bordure concentre des activités de sous-traitance à plus faible valeur ajoutée et donc plus fragiles à long terme. Pierre Fabre a d'ailleurs implanté son centre de recherche en 2011 à Toulouse, en raison de la proximité des pôles d'excellence universitaire et de la recherche. En outre, si l'aéronautique et le spatial permettent à la région d'assurer le premier excédent commercial de France, le nombre des PME exportatrices et la part de l'industrie dans l'emploi régional restent inférieurs à la moyenne nationale, malgré les atouts que constituent les filières de l'énergie nucléaire et de la métallurgie dans le Gard rhodanien ou la Mecanic Vallée dans le Lot et l'Aveyron. La création d'entreprises est plus faible en 2016 qu'en 2015 et la

---

<sup>203</sup> SCHUMPETER Joseph Alois, *Capitalism, Socialism and Democracy*, New York, Harper and Brothers, 1942.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

création de microentreprises est en train de décroître, surtout dans le secteur de la construction et de l'industrie alors qu'il augmente dans le secteur du commerce.

En Midi-Pyrénées, seules deux des seize zones d'emploi de la région possèdent cette caractéristique d'attractivité productive : Toulouse et Figeac. Sur cette dernière l'attractivité productive s'est même renforcée ; inversement, l'attractivité productive a reculé durant les dix dernières années sur les zones de Tarbes - Lourdes et de Castres – Mazamet (Castres, Mazamet subit en particulier le déclin de son industrie textile).

### **Un volontarisme industriel axé sur l'enseignement supérieur**

L'Occitanie est la première région métropolitaine pour la part du PIB consacrée à la recherche et développement (R&D) (avec un taux d'effort de 3,7 % en 2014) et la seule à atteindre l'objectif fixé par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie Europe 2020 (3 %). Cette dynamique s'inscrit directement dans le pari régional d'une industrie tournée vers le futur et l'innovation, et lui permet de se distinguer par son attractivité au niveau national comme international. L'implantation du centre de recherche européen d'Hyperloop à Toulouse peut témoigner de ce succès. De plus, Montpellier est au cœur, ainsi que Toulouse, de l'archipel du label French Tech de start-up, portant l'orientation très novatrice de la région. La région compte de nombreux pôles de compétitivité. Ces derniers profitent de la politique de recherche et de développement de la région ; essentiellement tournée vers les nouvelles technologies, l'agroalimentaire, l'aéronautique et la santé. Ces pôles de compétitivité sont inter-régionaux pour certains (rayonnements intra France), mais aussi internationaux (rayonnement à l'extérieur). Elle en compte quinze : Aerospace Valley, Agri Sud-Ouest Innovation, Cancer Bio-Santé, Derbi (énergie), EAU (écotechnologies et environnement), Elopsys, Eurobiomed (biotechnologies et santé), Mer Méditerranée (transports et TIC), Optitech, Pôle Européen de la Céramique, Qualiméditerranée, Risques, Terralia (agroalimentaire), Trimatec (énergie et santé), Via Méca. Parmi eux, Aerospace Valley est de dimension mondiale.

L'Occitanie s'est dotée d'une politique d'enseignement très stratégique : implantation d'écoles aéronautiques, universités de qualité (TSE notamment), centres de recherche tripartites (public-privé-uni) notamment à Toulouse et Montpellier, mais également maillage efficace du territoire avec des centres universitaires et des écoles (notamment à Albi, Carcassonne, Narbonne, Montauban, Tarbes, Nîmes et Perpignan). Elle favorise la venue ou le maintien des étudiants à proximité des bassins d'emploi locaux, et par leur qualité, à leur développement. Des synergies marquées s'observent entre les universités, les centres de recherche fondamentale et les entreprises, comme en témoigne le pôle santé toulousain.

### **Une mono-économie centrée sur l'aéronautique ?**

Si la vigueur économique de la région est manifeste, elle pâtit d'une très grande spécialisation dans le domaine aéronautique, plus particulièrement pour Midi-Pyrénées autour de l'aéronautique. Si le secteur semble viable, l'apparition de nouveaux concurrents, notamment russes et chinois, dans son secteur, mais aussi le risque de saturation du marché d'Airbus, conduit à s'interroger sur la sécurité du secteur industriel régional. Dans le cas où Airbus viendrait à s'effondrer, il est difficile d'imaginer l'avenir de la région toulousaine, du fait de cette spécialisation qui conduit à une forme de mono-économie.

Certes, l'industrie agroalimentaire régionale est en forte croissance et est particulièrement viable dans la région, notamment depuis le redressement opéré sur le secteur viticole languedocien après des années de crise à la fin du XXème siècle. Mais elle demeure une

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

industrie à faible valeur ajoutée, donc générant des revenus moindres pour le tissu économique régional. De même, elle est concentrée sur les zones de plaine, et ne bénéficie guère aux zones d'agriculture pastorale n'ayant pas opéré le virage agroalimentaire de masse (Pyrénées, Cévennes). Enfin, des fleurons régionaux, notamment dans l'industrie du foie gras, peineront à terme à se maintenir, du fait d'un puissant lobby mondial contre ce produit et de leur difficulté à se réinventer, qui fragilise l'économie industrielle de certaines parties du Lot et du Gers.

Le succès des industries à forte valeur ajoutée et la politique d'innovation coordonnée avec l'acteur public font le succès presque insolent de l'Occitane aujourd'hui. Cependant, sa dépendance à Airbus, le manque d'un vrai tissu de PME industrielles, et le maintien voire l'aggravation d'un clivage entre les territoires demeure problématique à long terme. La désertification des industries à faible valeur ajoutée des zones périphériques aggrave durablement les inégalités subrégionales, ce que le tourisme et les activités tertiaires peinent à compenser, que cela soit sur la façade méditerranéenne, les massifs ou l'hinterland midi-pyrénéen. Enfin, l'un des enjeux des politiques publiques de développement en Occitanie sera de fixer des objectifs conjoncturels et structurels profitables, dans une région marquée par deux sous-régions aux modèles diamétralement opposés.

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

La désindustrialisation progressive de la France après le choc pétrolier de 1974 n'épargne pas la région, mais la touche moins fortement, car elle est dotée d'une industrie plus spécialisée, notamment dans la chimie ou l'aéronautique qui permet d'atténuer la hausse de licenciement au sein de l'industrie azuréeenne.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est composée de six départements à savoir Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Var (83), Vaucluse (84). La population de la région augmente de 0.58% depuis 2009 pour atteindre 4 983 438 habitants en 2014 sur 31 400 km<sup>2</sup>, soit une densité de 159 hab/km<sup>2</sup>. Cette tendance continuera également à l'avenir. La population en 2040 est estimée à environ 5 588 000 habitants soit une augmentation de 170% comparée à 1968.

La région compte plusieurs paysages à son actif, son littoral s'étend sur 700 km et la montagne occupe la majeure partie de la superficie de la PACA. Elle dispose d'un réseau autoroutier de 750 km et d'un réseau ferré de 1312 km. En 2017, le budget total de la région s'élève à 4,185 milliards d'euros avec des dépenses d'investissement hors remboursement de la dette d'un montant de 585 millions d'euros.

### Une fracture en offre numérique et culturelle entre les départements

Le pourcentage de la population couverte par les réseaux 4G est extrêmement peu élevé dans les départements intérieurs par rapport aux départements littoraux.

De fait, il est respectivement de 22% et 37% dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes tandis que 91% de la population ont accès aux réseaux 4G dans les Bouches-du-Rhône et 60% dans le Var. Vu que la moyenne atteint 53%, la couverture de ces deux départements montagnards est loin d'être satisfaisante.<sup>204</sup>

Si la région PACA est l'une des mieux fournies en termes d'équipements culturels, ceux-ci sont inégalement répartis au sein du territoire. La majorité de ces équipements est répartie dans les grandes communes du territoire (Marseille, Nice, Toulon ...).

Une étude INSEE<sup>205</sup> nous indique que 73% des Provençaux ont accès à un cinéma, théâtre, musée ou conservatoire en moins de 30 minutes en voiture. Cependant, pour 70 000 habitants en Haute Provence, le nombre d'équipements culturels est drastiquement réduit.

### Une volonté de développer le transport ferroviaire

Le réseau ferré de la région PACA se situe principalement le long du littoral. Avec des infrastructures datant parfois de 150 ans et une augmentation du nombre d'utilisateurs, il fait face à de nombreux défis. En 2016, entre janvier et juillet, la région PACA se situe en haut du classement du nombre de retards des TER avec un pourcentage de 15.2 des TER en retard<sup>206</sup>. C'est 10 points de plus que d'autres régions françaises. Face au déficit de la régularité, à la détérioration du matériel, à la saturation du réseau autour des grandes villes du littoral (Marseille, Nice), la région ne cache pas ses velléités de mettre en concurrence la SNCF avec d'autres acteurs privés. Autre conséquence de la mauvaise qualité des transports publics, les Provençaux prennent énormément leurs automobiles créant *in fine* des embouteillages

---

<sup>204</sup> « Observatoire sur la couverture et la qualité des services mobile », Autorité de régulation des communications électroniques et des poste (Arcep), 18 décembre 2015.

<sup>205</sup> « Emplois culturels, la palme pour Provence-Alpes-Côte d'Azur, INSEE, 04/07/2017.

<sup>206</sup> « Trains régionaux : la carte de France des retards », Le Monde, 17 janvier 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

autour des grandes métropoles. À titre d'exemple, Marseille en 2016 était la ville la plus embouteillée de France.

### **Un phénomène de périurbanisation qui empiète sur les surfaces agricoles**

L'agriculture occupe une place importante dans la région PACA en termes de la superficie utilisée, bien que l'agriculture ne représente que 1% de la valeur ajoutée produite en PACA. En effet, la surface destinée à l'agriculture occupe de l'ordre de 20 % du territoire de la région en 2010. Cependant, cette surface agricole diminue depuis plusieurs décennies. De fait, de 1970 à 2000, la surface agricole productive a diminué de 20%. En outre, on constate la baisse de la superficie agricole utilisée entre 2000 et 2010 dans tous les départements sauf dans les Hautes-Alpes (05). Cela est principalement dû à la pression démographique du fait de l'urbanisation qui impacte particulièrement les zones proches du littoral où la densité de la population est forte, la périphérie de l'agglomération avignonnaise ainsi que l'arrière-pays. Dans ces zones, on constate une forte augmentation de l'artificialisation des sols au détriment des activités agricoles. Entre 1990 et 2006, dans la région PACA, le nombre de territoires artificialisés a augmenté de 23,6%, ce qui est bien plus élevé que la moyenne nationale<sup>207</sup>. Par ailleurs, cette diminution de la surface agricole est accompagnée de la chute de nombre d'exploitations et d'emplois. Le nombre d'exploitations est passé de 44 579 à 22 103 entre 1988 et 2010, ce qui explique en partie le fait que la région ait perdu plus de 17 000 emplois dans le domaine agricole entre 2000 et 2015.

### **Une gestion des déchets laborieuse**

La gestion des déchets au sein de la région PACA est elle aussi source d'inégalités. En 2016, il y avait 15 décharges autorisées à traiter des déchets non dangereux en PACA, et le département des Alpes-Maritimes (06) ne comptait aucune décharge dans son territoire. Celui-ci envoie ainsi ses déchets vers le département des Bouches-du-Rhône (13). Le tonnage de déchets transférés en 2012 des Alpes-Maritimes aux Bouches-du-Rhône a atteint 196 000 tonnes. Dans les Bouches-du-Rhône, la condition de la gestion déchets est remise en cause. Les inspecteurs de l'environnement de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), après une série de contrôle inopinée ces dernières en 2016 ont souligné un manque de conformité pour plus de la moitié d'entre elles.

Cette déficience s'explique notamment par :

- Ce transfert massif de déchets entre les départements.
- La saturation des capacités de stockage des déchèteries de la région PACA.<sup>208</sup>
- Le manque de diligence de la part des entreprises privées.

La région PACA, pourtant rayonnante grâce à son climat généreux, fait face à une série de problèmes réclamant solutions, au risque de perdre son attractivité. Tout au sud, les embouteillages, la saturation des transports ferroviaires ainsi que les problèmes de salubrité engendrés par la gestion des déchets étioient le charme du littoral. La saturation du littoral entraîne un phénomène de périurbanisation qui empiète sur les terres agricoles. Ce déplacement de la population impose à la région de nouveaux défis, comme l'uniformisation de la couverture mobile par exemple afin de réduire les fractures numériques. Par ailleurs,

---

<sup>207</sup> « Un territoire majoritairement naturel mais parmi les plus urbanisés de France », DREAL PACA, 4 août 2015.

<sup>208</sup> « Contrôle des décharges autorisées de déchets non dangereux en région : les services de l'Etat ont opéré une série d'inspections, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), 30 Novembre 2016.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

comme le souligne le rapport d'activité 2016 de la chambre régionale de la Cour des comptes de la région PACA, plusieurs collectivités territoriales sont surendettées en raison de leur recours massif aux emprunts à risque. Celles-ci doivent désormais s'acquitter de taux d'intérêt élevés pouvant aller à 25% dans les cas extrêmes, réduisant ainsi leurs marges de manœuvre.

### **Une industrialisation limitée**

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) possède un secteur industriel de moindre importance par rapport à d'autres régions. En effet, la région est la 5ème économie régionale de la France, avec un PIB de 152 milliards d'euros en 2013, qui représente 7,4% PIB national. La balance commerciale de la région PACA pour l'année 2016, est en déficit de 9 281 998 euros.<sup>209</sup>Le déficit commercial de la région a toujours existé, notamment en raison de l'entrée sur certains ports azuréens de produits pétroliers et pétrochimiques, qui représentent 30% des importations françaises de pétrole.

Avec 9% d'emplois régionaux dans l'industrie (soit 140 000 personnes pour la région PACA en 2010) contre en moyenne 14% pour le reste de la France, le tissu industriel de la région PACA ne constitue pas son poumon économique.

Son économie est d'abord basée sur le commerce (lié au tourisme) et plus généralement sur l'industrie qui contribue à hauteur de 11% à la valeur ajoutée brute produite dans la région, contre 55% pour le commerce.

En 2010, l'industrie de la Région PACA se concentre principalement sur la réparation de machines et autres industries (13 % de l'emploi salarié industriel), les activités liées à l'eau et aux déchets (11 %), la fabrication de matériel de transport hors automobile (9 %), la chimie (9 %), la production d'électricité et de gaz (8 %) et la fabrication de composants informatiques, électroniques et optiques (7 %). Parmi eux, deux se distinguent par un poids dans l'emploi deux fois plus élevé qu'en moyenne nationale : la fabrication de matériel de transport hors automobile, qui rassemble principalement les constructions aéronautiques, spatiales et navales, et l'industrie chimique dominée dans la région par la chimie lourde, la fabrication d'huiles essentielles et la parfumerie.

A la suite de la crise de 2007-2008, les industries azuréennes se sont rapprochées des organismes régionaux. Conscientes de l'importance de l'innovation dans le secteur industriel, elles ont créé ensemble 10 pôles de compétitivité labellisés sur le plan national, représentant les principales filières industrielles de la région. Ils ont pour objectifs principaux de favoriser l'intégration du numérique, de la digitalisation et de la robotisation au sein des industries. Ces pôles se regroupent principalement sur le littoral en raison de l'implantation d'industries liées à la mer et de nombreuses importations nécessaires à la création industrielle de la région. Ainsi, en 2010, 850 établissements sur 510 974 localisés en PACA sont membres d'au moins un pôle de compétitivité.

Les demandes de brevets pour la région PACA se concentrent ainsi sur quatre domaines en particulier : machines (moteurs turbines, etc.), informatique, électronique, et chimie.

La majorité des demandes de brevets se situent principalement sur les littoraux de la région, dans des villes telles que Marseille, Toulon, Nice, Arles, Menton, des territoires où sont présentes la plupart des industries de la région : la plupart des demandes de brevets de ces villes sont d'ailleurs portées sur les domaines technologiques des machines et du transport, surtout liés au secteur naval en particulier.

---

<sup>209</sup> Balance commerciale calculée à partir des données tirées du site internet des douanes.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Les villes non littorales innoveront également, mais moins que les villes du littoral : entre 2011 et 2013, les villes telles que Draguignan, Manosque, ou encore Avignon sont les villes dans les terres ayant enregistré le plus de demandes de brevets. Leurs domaines technologiques quant à elles, se portent plus sur le secteur de la chimie

Au niveau des exportations à l'étranger on note une diminution pour certains secteurs. En 2016, l'industrie de matériels de transport (notamment lié au transport maritime) subit une baisse des exportations de 6,4% par rapport à l'année 2015, liée à un accroissement de la concurrence de la part des Européens comme des Asiatiques. Cette baisse des exportations entraîne à son tour une baisse du chiffre d'affaires de 5,6%. Tous ces éléments impactent ainsi l'emploi avec une diminution des effectifs (y compris des intérimaires) de 3,8% entre 2015 et 2016.

Le secteur de l'équipement électronique est moins touché. Or, sa capacité d'exportation est en diminution elle aussi. Mais sa faible augmentation du chiffre d'affaires (0,5%), entraîne la baisse des dépenses dans des programmes d'investissement dans ce secteur.

Cependant, grâce à l'industrie alimentaire, et les autres produits industriels tels que l'industrie de la chimie, le chiffre d'affaires pour l'ensemble des industries est en hausse entre 2015 et 2016<sup>210</sup>.

Néanmoins, malgré une hausse globale du chiffre d'affaires dans le secteur industriel, l'évolution de l'emploi est en diminution. En effet, l'emploi d'intérimaires par les industries en PACA diminue lui aussi, notamment dû au manque de visibilité sur l'ensemble des carnets de commande et à un marché incertain.

La majorité de l'investissement direct étranger (IDE) se porte sur le secteur tertiaire notamment dans les domaines du commerce et des services. Néanmoins, les investissements engagés directement dans l'industrie représentent 25% des investissements directs étrangers (IDE) régionaux, dont 5% dans l'industrie aéronautique et navale qui sont des secteurs stratégiques dans la région PACA.

En 2015, le type d'opération des projets d'investissements d'entreprises étrangères se porte environ à 10% sur des opérations de rachat, de fusions acquisitions et de reprise.

En l'espèce, les IDE, représentent à la fois une menace et une opportunité. Ils contribuent au développement des industries et à la création de nouveaux emplois, qui par ailleurs sont considérés par les industries françaises comme une menace en termes de prise de parts de marché. Face à cette menace, la région pourtant, ne considère pas la guerre économique qui est bien présente, en guise d'exemple, selon Mme Bernadette Leroy, organisatrice du SECSEM et consultante en intelligence économique, le cabinet d'audit anglais *ERNST AND YOUNG* a été retenu pour un appel d'offres visant à se renseigner économiquement sur la région PACA, elle pourrait transférer des informations stratégiques en faveur d'industries concurrentes étrangères. Il y'a une défaillance de coopération entre le public et le privé révélant une paupérisation industrielle. La région favorise un équilibre économique à la sécurité économique.<sup>211</sup>

Les industries en région PACA, présentent une relative stabilité économique. Malgré une baisse de l'emploi (intérimaire inclus), la région et la CCI encouragent et supportent les entreprises et industries à innover et intégrer les évolutions numériques dans leurs pratiques, au travers des pôles de compétitivité. Néanmoins, le fait que les PME et TPE innoveront conduit à une tertiarisation de l'innovation en région PACA. Les PME et TPE ayant un patrimoine informationnel sont plus petites que les industries et sont ainsi des proies plus faciles pour les

---

<sup>210</sup>Bilan 2015 et perspectives 2016, Banque de France.

<sup>211</sup> Entretien téléphonique avec Bernadette LEROY, consultante en IE, organisatrice du SECSEM.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

groupes étrangers qui n'hésitent pas à les racheter pour récupérer un savoir-faire, dont l'une des conséquences est d'affaiblir la région et le pays. D'ailleurs les industries étrangères comme celle provenant d'Asie, reprennent les fleurons industriels afin de les dépouiller et récupérer leur patrimoine. Sans sécurisation économique, le territoire perd en attractivité industrielle. Cette paupérisation s'observe d'autant plus que la région PACA expose une défaillance en Intelligence économique.

### La grande disparité des richesses

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur connaît de fortes disparités sociales. Au deuxième trimestre 2016, 11,2 % de sa population active est au chômage, chiffre en léger retrait, dont une forte part de précaires (21,9 % des emplois en 2015). La région se montre peu attractive : en 2014, le solde migratoire est de 0,1 %, tandis que l'accroissement naturel représente 0,3 % de la population. En 2016, la dette régionale s'élève à 3 milliards d'euros.

	PIB régional/hab en euros (2014)	Rapport inter décile avant transferts de revenus (2014)	Rapport inter décile après transferts de revenus (2014)	Coups et blessures (/ 1000 hab.)
Île-de-France	53921	7,6	4,5	4,1
PACA	30299	6,8	3,7	4,2
Hauts-de-France	21521	6,5	3,3	4,4
Pays de la Loire	28802	4	2,8	2,6

Statistiques de l'INSEE

Les travaux de l'INSEE montrent également de très grandes disparités dans la distribution des richesses, en dépit d'un effort conséquent de redistribution consenti par la collectivité publique (rapport inter décile aucune source spécifiée dans le document actif. Après transfert de revenus). Les manifestations de ces disparités sont multiples : salubrité, santé et sécurité publique en sont irrémédiablement affectées.

La délinquance, grande ou petite, fait partie des conséquences de ces inégalités, qu'elle soit par ailleurs le fait de groupes organisés ou d'individus isolés, et, en affectant l'attractivité des territoires, contribue à les reproduire.

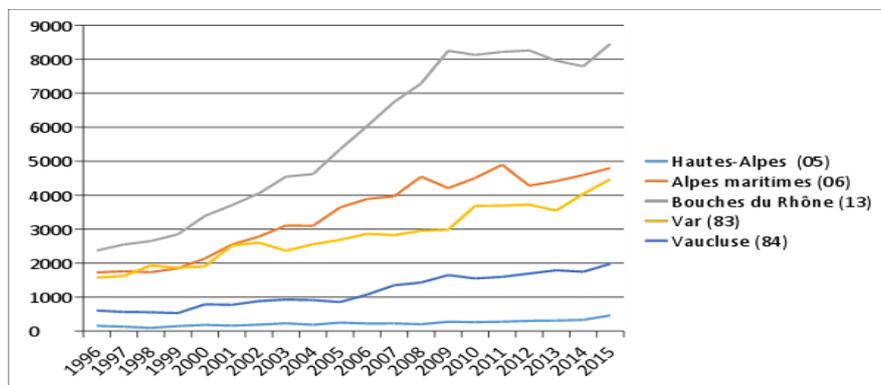
Les liens de causalité entre la richesse produite sur un territoire et les phénomènes de délinquance n'apparaissent pas de façon notable et immédiate. Une relation nette apparaît toutefois au plan national, entre celle-ci et les inégalités économiques (avant comme après transferts de revenus). Comme l'illustre le tableau ci-dessus, le niveau de violence est une fonction croissante des inégalités de richesse dans une société par ailleurs abondante en biens et services.

L'essor comme le déclin de la délinquance organisée apparaissent pourtant peu dépendant du cycle économique, en ce qu'ils procèdent de logiques propres, centrées sur la conquête de territoire pour y créer et développer des activités illégales. À titre d'exemple, l'augmentation des actes de violence enregistrée depuis 1996, bien plus forte à Marseille et sa périphérie que sur les autres territoires de la région ne peut être imputée aux effets de la crise économique sur l'emploi et les revenus des ménages, auxquels celle-ci n'est pas directement corrélée, ni à l'augmentation de la population, moins forte dans les Bouches-du-Rhône que dans les Alpes maritimes.

### Un parasitage d'image à cause de la progression du crime organisé

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Il demeure que le crime organisé a constamment évolué depuis 20 ans. L'irruption, au milieu des années 1990 des filières de contrebande de produits stupéfiants originaires du Maroc<sup>212</sup>, tout comme les conflits de succession à la tête des réseaux varois<sup>213</sup>, ont largement contribué à alimenter la violence et les crimes de sang.



214

Comparaison des sommes des règlements de comptes entre malfaiteurs, homicides, tentatives d'homicide, coups et blessures ayant entraîné la mort et coups et blessures volontaires, dans les départements des Hautes-Alpes, des Alpes maritimes des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse, de 1996 à 2015 <sup>215</sup>

L'enjeu est de mesurer la capacité du grand banditisme à structurer la petite délinquance, qui peut prendre les contours d'une activité illégale de subsistance, la frontière étant par définition ténue entre les deux univers<sup>216</sup>. En d'autres termes, une reprise économique affectant positivement la demande de travail faiblement ou non qualifié, assortie d'une politique de lutte contre les diverses formes de précarité (monétaire, culturelle, sociale...), même si elle durable et efficace, se heurtera potentiellement à un tissu criminel d'autant plus puissant qu'il dispose d'une implantation locale historique et forte et se substitue parfois largement à la puissance publique.

Dans cette perspective, la criminalité organisée tend, plus que la petite délinquance, à illustrer la profondeur des fragilités systémiques d'un territoire dans les champs économiques et sociaux.

Les inégalités territoriales se traduisent en effet par de fortes disparités, en particulier sur la sécurité des personnes, qui illustre la répartition des actes de violence auxquels est confrontée la région: le département des Bouches-du-Rhône est le département le plus touché par la criminalité organisée, dont la présence se traduit notamment par un nombre élevé d'assassinats, homicides, coups et blessures suivis de mort ou tentatives, critères retenus dans

<sup>212</sup> Le crime organisé en France : pas de mafias mais des « organisations structurées », AFP, 20minutes.

<sup>213</sup> « Qui sera le caïd des truands varois ? », Chabrun Laurent, publié le 05/12/1996, l'Express.

<sup>214</sup>Note : le département des Alpes de Haute Provence n'est pas représenté dans un souci de lisibilité du graphique.

<sup>215</sup> Chiffres départementaux mensuels relatifs aux crimes et délits enregistrés par les services de police et de gendarmerie depuis janvier 1996.

<sup>216</sup> « Parmi les jeunes délinquants issus des quartiers sensibles certains s'inscrivent dans une véritable carrière criminelle. Ils gravissent les échelons un par un pour parvenir, pour les plus doués d'entre eux, au sommet de l'échelle. René Nivois, ancien trafiquant implanté à Lyon, confirme cette idée lorsqu'il dit « ces jeunes, ils connaissent déjà le chemin, certains avaient travaillé pour nous, les anciens, comme chauffeurs de nos voitures aménagées. Et aujourd'hui, ce sont eux qui tiennent le biz. » » ; Clothilde Leray *in* La criminalité en France aujourd'hui, Banque des mémoires, Université Panthéon-Assas, p.132.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

cette étude pour en évaluer l'activité. Département le plus jeune et le plus peuplé de la région PACA, il est également celui où la pauvreté est la plus concentrée.<sup>217</sup>

La comparaison avec les autres départements suggère cependant l'existence de dynamiques communes à chaque bassin de vie et d'emploi, sans lien avec l'évolution du niveau de chômage. Les situations socioprofessionnelles des ménages, la pratique et la maîtrise du Français, l'âge de sortie du système scolaire et le niveau de qualification professionnelle des enfants, l'adéquation de celui-ci aux besoins du marché du travail local, sont autant d'éléments permettant de mesurer la fertilité du terreau de délinquance sur un territoire. La part des non-diplômés s'élevait en 2010 à 17% des jeunes de 16 à 25 en région PACA, soient quatre points de plus que les régions Nord-Pas-de-Calais et Île-de-France.<sup>218</sup>

---

<sup>217</sup> Etude sur les disparités socio-spatiales du territoire.

<sup>218</sup> Les jeunes en PACA : accéder à l'autonomie est plus difficile qu'ailleurs Junel Bernard, Jérôme Domens, Insee Paca.

## Conclusion

Dotée d'une industrie qui a largement participé au développement de la France, depuis la révolution industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à la seconde partie du XX<sup>ème</sup>, la situation actuelle se veut en rupture nette avec le passé, laissant transparaître une industrie à bout de souffle qui entraîne à ses côtés ceux qui en dépendent. Mis à mal par l'ère de la mondialisation qui lui inflige une pression concurrentielle d'une rare intensité, le secteur de l'industrie est également touché par la tertiarisation du modèle économique français qui s'oriente majoritairement vers la création de services au détriment de la création de biens : les fermetures d'usines s'enchaînent sur la grande majorité du territoire, le manque de budget entraîne une forte restriction des effectifs et le climat d'incertitude pèse sur la capacité à réinventer et moderniser ce qui reste de l'héritage.

Amenés malgré eux à adopter une posture de combat pour maintenir leurs activités, les industriels entament progressivement une restructuration de leur modèle d'activité en se regroupant et en se recentrant sur l'innovation et l'excellence, tout en misant sur les nouvelles filières industrielles issues du numérique. Bien que cette nouvelle dynamique du secteur industriel apporte un nouveau souffle, elle nécessite également de lourds investissements pour être mise en place, ouvrant le champ à des menaces telles que les prises de contrôle ou les fuites du savoir-faire à l'étranger.

Face à ces nouveaux dangers, l'industriel français moyen est souvent livré à lui-même sans aucune sécurisation, fragilisé et continuellement agressé. Le tissu industriel français tend ainsi à se décomposer lentement en perdant progressivement en attractivité, favorisant également malgré lui l'appauvrissement du territoire et de la société. La nation à deux vitesses qui est souvent évoquée est une nation dépassée par ses propres choix et qui peine à reconquérir son territoire. Les orientations prises par la France dans les années 1970, au sortir d'une période faste, se sont approfondies, et teintent toujours aujourd'hui le panorama national. Ces deux vitesses « françaises » sont transparentes et constatables au quotidien : l'une illustre une France forte économiquement à travers le rayonnement international de ses grandes métropoles, l'autre constitue la « France des marges », celle que l'on ne saurait voir et que l'on tient éloignée des millions des personnes affluant chaque année pour visiter le pays. Ce pan de la France est le plus sensible, le plus touché par les crises et restrictions économiques, mais également le moins concerné par les grandes politiques d'aménagement du territoire.

La désindustrialisation progressive dans laquelle s'est engouffré le pays depuis les années 1970 est inexorablement liée à une tertiarisation de l'emploi. Le développement permanent du secteur des services, lequel va de pair avec le progrès technologique, a profondément modifié le paysage économique français. En outre, l'explosion du phénomène de « mondialisation » à partir des années 1990 est révélatrice d'une dichotomie à l'échelle française.

Définie comme « l'élargissement du champ d'activités des agents économiques du cadre national à la dimension mondiale » par le dictionnaire Larousse, la mondialisation a largement favorisé l'intensité concurrentielle. Autrement dit, elle a provoqué l'accroissement des rivalités économiques entre États, lesquels sont en lutte permanente pour assurer ou développer leur statut de puissance économique. Dès lors, la réalité commerciale semble prendre le pas sur les logiques de préservation du patrimoine et du savoir-faire : maximiser les gains financiers est devenu une priorité au détriment de la stabilité du système. De plus, le besoin de compétitivité à l'international invoque deux autres effets majeurs. En premier lieu,

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

la désagrégation du secteur industriel français combinée à la mise en avant du secteur tertiaire a provoqué une importante perte d'emploi en France. Forcées de délocaliser pour répondre aux nouveaux modèles économiques, les industries françaises sont parties chercher de la main d'œuvre moins chère à l'étranger. Dans un second temps, l'implantation en France de firmes étrangères a poussé les travailleurs dans une situation de précarité : loin des centres d'activité industriels, les décisionnaires étrangers ne partagent pas la réalité quotidienne du salarié français. On ne compte en effet plus le nombre d'usines qui ferment sans tenir réellement compte de leurs situations, à l'image de la fermeture prochaine de l'usine Whirlpool d'Amiens en 2018<sup>219</sup>.

### **Des régions happées par la tertiairisation**

Si l'industrie française s'est progressivement amenuisée, les centres d'activité économique ne se sont pas pour autant déplacés. En effet, les entreprises de services ont elles aussi choisi les grandes villes et leurs périphéries immédiates pour s'installer, accroissant ainsi une distorsion territoriale déjà existante. Ce phénomène de métropolisation, caractérisé par la dualité rurale - urbaine, a démontré une faiblesse majeure : un développement très inégal causant lui-même une véritable fracture territoriale. La conséquence immédiate en est facilement appréciable, puisqu'elle s'ancre directement dans la démographie. Attirée par l'éventualité d'un travail, la population a une fois de plus fui les espaces ruraux au profit des grandes villes. Dès lors s'enclenche un cercle vicieux, puisque la faible densité de population dans les campagnes n'intéresse pas ou peu les décideurs politiques. Ces zones font dès lors rarement l'objet de mesures drastiques de redynamisation, si tant est qu'elles parviennent à attirer l'attention. Au contraire même, la mise en place de lignes LGV entre les métropoles tend à accroître le fossé territorial. Les aires figurant sur le tracé sont souvent contraintes de participer économiquement à la création de ces lignes (et mettre en place des infrastructures adaptées) sans espoir d'obtention de retombées. Se produit alors un "effet tunnel", qui approfondit une crise territoriale forte et pousse encore plus les populations vers les métropoles.

Ce phénomène concentrique, associé au processus de désindustrialisation, constitue le terreau fertile nécessaire à l'accroissement des disparités. On retrouve alors ces disparités dans tous les domaines : nombre d'industries présentes, pourcentage de PIB, densité démographique, accès aux services publics, etc. D'un côté, les populations urbaines sont globalement bien fournies en infrastructures et en services, illustrant à merveille le rayonnement international de la France, de l'autre, les populations rurales peinent à rattraper le train du progrès, qui file sans les attendre. Pourtant, la paupérisation de la France ne saurait être réduite à la distinction ville-campagne, puisqu'on observe également une disparité des inégalités. Les populations rurales sont certes globalement pauvres, mais cette pauvreté est répartie de manière égale, tandis que les métropolitains sont sujets à de grands écarts de richesses.

Ces fortes disparités industrielles, territoriales et sociétales présentent des risques de déstabilisation de grande ampleur. Le manque de sécurité économique pour les industries françaises pose des problèmes de souveraineté et d'indépendance de la Nation. La réduction de la production provoque une certaine dépendance aux importations, et donc une perte de rayonnement au niveau international. En outre, la tertiarisation pousse à un autre constat, celui de la difficulté d'intégrer au système des populations mise à la marge. En effet, le secteur

---

<sup>219</sup> LENGLET François, FARGE Loïc, « Whirlpool : l'industrie européenne migre vers l'Est », RTL, 25 janvier 2017.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

des services laisse moins de portes ouvertes à l'éducation : le besoin en diplôme spécifique impose de faire des études spécifiques, lesquelles ne sont pas forcément accessibles. À l'inverse, une France qui produit permettrait d'accroître son emprise sur ses partenaires. De plus, la centralisation du territoire autour des métropoles, et en particulier de Paris, crée une hétérogénéité qui fragilise l'unité de la Nation. L'enclavement territorial pousse alors à l'enclavement social.

### **Un fossé régional centre-périphérie qui piège une dynamique collective de rebond**

Les grandes régions intérieures de la nation présentent un profil classique de dichotomie spatiale : une activité économique et une desserte en services/infrastructures publiques concentrées dans les sillons urbains. Au-delà de ces sillons, nous retrouvons des territoires fortement marginalisés. La notion de centralité est ici mise en avant en tant que polarité régionale et non en tant que position géographique centrale. Pour les régions frontalières du Nord notamment, le « centre » s'y situe en lisière du territoire régional, au plus près des frontières nationales, et ce pour des raisons historiques et commerciales. Les métropoles concentrent la richesse régionale. Elles fonctionnent en archipel selon des logiques de complémentarité et de concurrence, négligeant au passage les périphéries ainsi délaissées. Il en résulte un développement inégal au sein des régions françaises, donnant l'image d'une nation à deux vitesses. D'une part l'on retrouve les villes principales bien équipées et reliées au reste du pays, de l'autre une « France des marges » peu irriguée en service public et peu desservie par le réseau de transport global.

Cette « métropolisation » conduit au déclin des petites et moyennes villes. L'armature d'aménagement du territoire s'appauvrit dans cette France « rurale » où l'on assiste à une stagnation ou régression passée sous silence. Même si dans l'ensemble les efforts de certaines administrations territoriales ont permis d'améliorer la situation de zones plus ou moins « enclavées », des quartiers voire des contrées entières sont totalement oubliés par le pouvoir central et régional. Ainsi, des régions rurales à peine à l'écart de corridors importants subissent un « effet tunnel », dont les lignes LGV symbolisent la portée. Elles deviennent de simples zones de transit déconnectées du cadre suprarégional. Bien après la fin de l'exode rural, la concentration des activités socio-économiques dans les agglomérations les plus dynamiques continue pourtant à creuser les disparités avec l'intérieur du pays. La centralisation parisienne propre à la France, de plus en plus décriée par les politiciens de tout bord, reste pourtant plus que jamais d'actualité.

Pour contrer cette désertification, ce n'est pas un hasard si la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) historique s'est transformée en 2014 en Commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET)<sup>220</sup> ! Celui-ci est issu du regroupement de la DATAR, du Secrétariat général du comité interministériel des villes (SGCIV) et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), tout un symbole. Toutefois, le piège consiste à croire qu'un maillage territorial efficace suffit à relancer l'industrie et ressouder la population. Bien au contraire, un enrichissement territorial ne freine pas automatiquement la paupérisation, et peut même accentuer une défragmentation sociétale.

L'activité industrielle et les territoires jouent des rôles centraux dans les affrontements économiques, technologiques et sociaux que se livrent les États et leurs économies. La réduction progressive des activités industrielles commence en France en 1978, date à laquelle

---

<sup>220</sup> Missions du CGET, CGET, 24/11/2015.

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

cette notion de « France à deux vitesses » apparaît dans le paysage médiatique et politique. En Europe, une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de sa catégorie de population. La pauvreté en France a baissé jusqu'au début de la désindustrialisation. Elle oscille depuis entre 13 et 14 %, malgré de coûteuses politiques de logement et d'emploi. La promotion de l'intercommunalité visait, entre autres, à répondre à ce défi grâce au développement économique, à la simplification de l'organisation territoriale et aux économies d'échelle. Elle devait aboutir à la réduction de la pression fiscale sur les communes, mais la Cour des comptes constate l'inverse.

À ce problème structurel s'ajoute le vieillissement de la population française. Notre pays compte actuellement autant de personnes de plus de soixante ans que de moins de vingt ans. D'ici 2040, ces proportions seront respectivement de 32 % et 22 %. Le système de protection social français est fortement dépendant de l'emploi, les cotisations sociales finançant les deux tiers des dépenses sociales. On note également une montée de la solitude. Lors du recensement de 1999, plus de 50 % des Français vivant seuls avaient plus de 60 ans

### **L'appauvrissement de la France peut naître de la désintégration du maillage territorial**

La pérennité de l'activité économique industrielle passe non seulement par une créativité entrepreneuriale et un engouement local, mais également par une véritable politique publique de soutien au territoire. Même si elle n'excuse pas l'absence de secteur secondaire dans certains espaces, la politique publique est un facilitateur non négligeable. La notion de territoire étant loin d'être arrêtée même au sein des ministères, celle du dictionnaire de géographie détermine le territoire comme un « espace géographique qualifié par une appartenance juridique<sup>221</sup> ». Par ailleurs, un territoire se définit non seulement par rapport à ses propres caractéristiques, mais également par comparaison avec d'autres territoires. La politique publique ne se limite pas aux facteurs humains : elle est responsable du maillage territorial en matière d'équipements et d'établissements. Une région isolée, du fait d'un manque criant en infrastructures de transports, est moins attractive du point de vue d'investisseurs extérieurs potentiels. Même si un lieu enclavé peut parfois être perçu positivement (défense d'une identité), il est généralement mal vécu par la population, entraînant un sentiment d'exclusion. La connectivité au réseau de transport national et l'accessibilité aux services de base matériels et immatériels sont des éléments structurant du territoire. Une répartition inégale génère un déséquilibre régional.

L'étude des espaces géographiques français amène au constat d'une fracture territoriale nette existante parmi les régions représentées. Ces clivages régionaux peuvent être aussi importants à l'échelle locale urbaine qu'à l'échelle régionale. Loin des caméras, la déstructuration de territoires entiers est à l'œuvre dans notre pays. En l'espace de quelques kilomètres, les disparités peuvent devenir flagrantes. La force publique privilégiant les zones à forte valeur ajoutée, certaines zones en marge restent à l'écart du « système-monde ». Ce déclin territorial est accentué par la perte de contrôle de certaines parties du territoire national dans le domaine de la sécurité. Depuis 1975, les taux des infractions – violences et vols – évoluent en phase avec le taux de chômage des jeunes.<sup>222</sup> Des territoires sont marqués par des problèmes de sécurité qui s'inscrivent dans la durée.

---

<sup>221</sup> GEORGE, Pierre et VERGER, Fernand, Dictionnaire de la Géographie. 9e édition, Paris, Presses universitaires de France, 472 p., 2006.

<sup>222</sup> LAGRANGE Hugues, « Crime et précarité économique et sociale », CNRS

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

Si la France possède un potentiel économique fort, partiellement dû à son histoire, elle peine à uniformiser ses capacités au niveau national. Dès lors, elle ne semble pas en mesure d'assumer pleinement sa position dans l'économie mondiale sans mettre en place de politique destinée à revitaliser des espaces trop longtemps abandonnés. Un regain d'intérêt de la sphère politique permettrait dès lors d'en finir avec l'idée que « la France est un pays de riche avec trop de pauvres »<sup>223</sup>.

---

<sup>223</sup> Lionel JOSPIN, dans le cadre de la série d'interview « Le Temps de Répondre » publiée par Alain DUHAMEL en 2002.

## Bibliographie

### Ouvrages

AULAGNIER Fabrice, L'industrie de la schappe : indications générales sur l'histoire de la schappe et sur le traitement de cette matière textile, p37-38, L'information géographique, 1947

BEAL Vincent, Dormois Rémi, Pinsin Gilles, Relancer Saint-Etienne : Conditions institutionnelles et capacité d'action collective dans une ville en déclin, Métropoles, ENTPE, 2010

BOYER Jean-Claude, CARROUE Laurent, GRAS Jacques, LE FUR Anne, MONTAGNE-VILLETTE Solange, La France, Les 26 régions, 2e édition, Collection U - Géographie, Paris, Editions Armand Colin, 2009

CARROUE, Laurent, La France des 13 régions, Collection U - Géographie, Paris, Editions Armand Colin, 2017

DEFRAIGNE Jean-Christophe, Introduction à l'économie européenne, De Boeck, Bruxelles, 2013

DEPRAZ Samuel, La France des marges, Presses Universitaires de Lyon, 2017

DURUY Victor, Cahier de géographie historique à l'usage des collègues, Chamerot, 1840

GRAVIER, Jean-François, Paris et le désert français, Flammarion, 1947

JANIN Eric, Les 18 régions françaises, Ellipses, Paris, 2017

LEQUIN Yves, BAYARD Françoise et DUBESSET Mathilde, Un monde de soie : Les siècles d'or des fabriques lyonnaises et stéphanoises (XVIIIe-XIXe siècles), dans 500 années-lumière : mémoire industrielle, Paris, Plon, 1991, p. 93

MARTY Nicolas, Une désindustrialisation perpétuelle ? Rives méditerranéennes, 46 | 2013, 63-80

SCHUMPETER Joseph Alois, Capitalism, Socialism and Democracy, New York, Harper and Brothers, 1942

### Presse en ligne

ABLINE Philippe, « La concurrence s'intensifie sur le marché de la construction navale militaire », La République du Centre, 9 Juillet 2016 [http://www.larep.fr/orleans/sante/2016/07/09/le-manque-%20de-%20medecins-dans-%20la-region-%20centre-val-%20de-loire-%20inquiete\\_11995716.html#refresh](http://www.larep.fr/orleans/sante/2016/07/09/le-manque-%20de-%20medecins-dans-%20la-region-%20centre-val-%20de-loire-%20inquiete_11995716.html#refresh)

ARTUS Patrick, « Ce qui différencie vraiment l'Allemagne de la France », Le Point, 25 juin 2013 [http://www.lepoint.fr/invites-du-point/patrick-artus/ce-qui-differencie-vraiment-l-allemande-de-la-france-25-03-2013-1645478\\_1448.php](http://www.lepoint.fr/invites-du-point/patrick-artus/ce-qui-differencie-vraiment-l-allemande-de-la-france-25-03-2013-1645478_1448.php)

Baromètre national des prix de l'immobilier au 1er octobre 2017 – Marché immobilier : léger refroidissement de rentrée <https://www.meilleursagents.com/actualite-immobilier/2017/10/evolution-prix-immobilier-1er-octobre-2017/>

BAUER Anne, « La concurrence s'intensifie sur le marché de la construction navale militaire », Octobre 2016 [https://www.lesechos.fr/17/10/2016/LesEchos/22299-078-ECH\\_la-concurrence-s-intensifie-sur-le-marche-de-la-construction-navale-militaire.htm](https://www.lesechos.fr/17/10/2016/LesEchos/22299-078-ECH_la-concurrence-s-intensifie-sur-le-marche-de-la-construction-navale-militaire.htm)

BENGUIGUI Richard : « Les petites lignes ferroviaires d'auvergne dans un état critique », La Montagne 31 mai 2016, consulté le 19/12/2017 [http://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand/transport/2016/05/31/les-petites-lignes-ferroviaires-d-auvergne-dans-un-etat-critique\\_11936279.html](http://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand/transport/2016/05/31/les-petites-lignes-ferroviaires-d-auvergne-dans-un-etat-critique_11936279.html)

BENIS Olivier, « Ces grands projets qui vont faire du surplace après les Assises de la mobilité », France Inter, 19 Septembre 2017 <https://www.franceinter.fr/economie/ces-grands-%20projets-qui-%20devraient-faire-%20du-%20surplace-apres-%20les-assises-%20de-la-%20mobilit%C3%A9>

BEZIAT Éric, « Trains régionaux : la carte de France des retards », Le monde, janvier 2017 [http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/01/17/ponctualite-des-trains-regionaux-qui-merite-le-bonnet-d-ane\\_5064189\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/01/17/ponctualite-des-trains-regionaux-qui-merite-le-bonnet-d-ane_5064189_3234.html)

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

BRISWALTER Marion, « En Guyane, bras de fer autour d'une « montagne d'or », Libération, Septembre 2017  
<http://www.liberation.fr/france/2017/09/22/en-guyane-%20bras-de-%20fer-autour-%20d-une-%20montagne-d-%20or1597950>

« Calais : reprise des rixes entre migrants, une vingtaine de blessés légers », Europe 1, 22 Août 2017  
<http://www.europe1.fr/societe/calais-reprise-des-rixes-entre-migrants-une-vingtaine-de-blesses-legers-3416699>

CHAPPERON Olivier, « La population de Nouvelle-Aquitaine vieillit, mais ses jeunes sont mieux formés », Novembre 2016  
[http://www.lepopulaire.fr/liomoges/nouvelle-aquitaine/2016/11/02/la-population-de-nouvelle-aquitaine-vieillit-mais-ses-jeunes-sont-mieux-formes\\_12137748.html](http://www.lepopulaire.fr/liomoges/nouvelle-aquitaine/2016/11/02/la-population-de-nouvelle-aquitaine-vieillit-mais-ses-jeunes-sont-mieux-formes_12137748.html)

CHAHUNEAU Louis, « La Normandie, la région qui a bien vécu sa fusion », Le Point, 28 juillet 2017  
[http://www.lepoint.fr/villes/la-normandie-la-region-qui-a-bien-vecu-sa-fusion-28-07-2017-2146432\\_27.php](http://www.lepoint.fr/villes/la-normandie-la-region-qui-a-bien-vecu-sa-fusion-28-07-2017-2146432_27.php)

COMPADRE César & GILLES Jean-Bernard, « Le "vrai" poids des investisseurs chinois dans les vins de Bordeaux », Novembre 2016  
<http://www.sudouest.fr/2016/11/04/le-vrai-poids-des-investisseurs-chinois-dans-les-vins-de-bordeaux-2557726-7520.php>

« Contribution de l'Association de Sauvegarde du Cadre de Vie de Belbeuf / Saint-Adrien et Plateau Est à la concertation sur le projet de contournement Est de Rouen », Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, consulté le 19 décembre 2017  
<http://www.liasona28a13.com/non-au-contournement-est-un-projet-aux-impacts-environnementaux-et-sociaux-trop-importants-oui-aux-alternatives-plus-efficaces-et-plus-adaptees-aux-besoins-des-habitants-du-plateau-est/>

DAMGE Mathilde, Jublin Matthieu, « Qui sont les illettrés en France ? », Les décodeurs, Le Monde, 19 septembre 2014  
« Davantage d'ouvertures de classes que de fermetures », Ouest France, 17 juin 2016  
<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/davantage-douvertures-de-classes-que-de-fermetures-4310704>

« De 2008 à 2011, la Bourgogne a la plus faible croissance de France », Agence France Presse, France 3, Paris, Juin 2014  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/2014/06/03/de-2008-2011-la-bourgogne-la-plus-faible-croissance-de-france-490305.html>

DELAMARCHE Myrtille, « Crise dans le nickel calédonien », L'Usine nouvelle, Mars 2016,  
<https://www.usinenouvelle.com/article/crise-dans-le-nickel-caledonien.N382901>

Dépêche AFP, « Hauts-de-France : Xavier Bertrand annonce une augmentation de 18% du budget culture », France 3 Régions, 31 Janvier 2017  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/hauts-france-xavier-bertrand-annonce-augmentation-18-du-budget-culture-1187743.htm>

Dépêche AFP, « Adoption du budget de la région Hauts-de-France pour 2017 », France 3 Régions, 14 Décembre 2016  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/hauts-france-xavier-bertrand-annonce-augmentation-18-du-budget-culture-1187743.htm>

« Des maisons de services au public en Bourgogne Franche-Comté », 9h50 le matin en Bourgogne Franche-Comté, France 3 Régions, 9 Octobre 2017  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/emissions/9h50-bourgogne-franche-comte/maisons-services-au-public-bourgogne-franche-comte-9h50-matin-1340983.html>

DEVILLAINE Valérie, « Centre Val-De-Loire : une région industrielle, bien ancrée à droite », Observatoire régional de la Santé, 28 Avril 2016  
<http://www.orsnpdc.org/2016/04/28/grandes-villes-attractives/>

DUPOIRIER Elisabeth, « Centre Val-De-Loire : une région industrielle, bien ancrée à droite », Le Monde, 4 Décembre 2015  
[http://www.lemonde.fr/elections-regionales-2015/article/2015/12/04/centre-val-de-loire-une-region-industrielle-bien-ancree-a-droite\\_4824271\\_4640869.html#huit-anchor-une-region-moins-mal](http://www.lemonde.fr/elections-regionales-2015/article/2015/12/04/centre-val-de-loire-une-region-industrielle-bien-ancree-a-droite_4824271_4640869.html#huit-anchor-une-region-moins-mal)

DURAND Anne-Aël, « qui sont les 4 millions de mal-logés en France », Les Décodeurs, Le Monde, 31 Janvier 2017  
[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/01/31/qui-sont-les-4-millions-de-mal-loges-en-france\\_5071889\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/01/31/qui-sont-les-4-millions-de-mal-loges-en-france_5071889_4355770.html)

FOLLOROU Jacques, « A la CCI d'Ajaccio, l'ombre de la « mafia » et l'impuissance de la justice » Le Monde, Novembre 2011

FONTAN Sylvain, « Réflexions sur la désindustrialisation de la France », Contrepoints, 7 Juillet 2014

GRELIER Estelle, « La Normandie : terre d'industries », The Huffington Post, 22 février 2012  
[http://www.huffingtonpost.fr/estelle-grelier/petroplus-honeywell-mreal\\_b\\_1291085.html](http://www.huffingtonpost.fr/estelle-grelier/petroplus-honeywell-mreal_b_1291085.html)

HAJZLER Yacha, « Illettrisme : notre infographie complète sur la région Hauts-de-France », France 3 Régions, 2 Novembre 2017  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/illettrisme-notre-infographie-complete-region-hauts-france-1291705.html>

IDRES ROMANE, « SNCF : Mais pourquoi nos TER sont-ils si souvent en retard ? », France 3 Régions, 15 Juillet 2017  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/sncf-pourquoi-nos-ter-sont-ils-souvent-retard-1297937.html>

JEANNIN Alain, « La Nouvelle-Calédonie, un acteur mondial de l'industrie du NICKEL », FranceInfo, 4 Décembre 2017  
<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvelle-caledonie-acteur-mondial-industrie-du-nickel-538641.html>

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

J. U., « STX, le comité d'entreprise rend un avis défavorable à la cession des chantiers navals », 20 minutes, 19 novembre 2017  
<http://www.20minutes.fr/economie/2171719-20171119-stx-comite-entreprise-rend-avis-defavorable-cession-chantiers-navals>

KODA Maïté, « Les mauvais chiffres du logement dans les Outre-mer », FranceTVInfo, 5 Novembre 2004  
LABAUNE Sylvain, « En Guyane, le projet de mine d'or géante inquiète », LaCroix, 21 septembre 2017  
<https://www.la-croix.com/Journal/En-Guyane-projet-mine-dor-geante-inquiete-2017-09-21-1100878462>

« La France dans la course à la production industrielle d'hydrogène vert », Le Monde de l'Énergie, 15 Juin 2017  
<http://www.lemondedelenergie.com/la-france-dans-la-course-a-la-production-industrielle-dhydrogene-vert/2017/06/15/>

« La Franche-Comté, région industrielle en crise, mais ouverte sur l'Europe », Le Monde, Novembre 2015  
[http://www.lemonde.fr/elections-regionales-2015/article/2015/11/26/la-franche-comte-region-industrielle-en-crise-mais-ouverte-sur-l-europe\\_4818233\\_4640869.html](http://www.lemonde.fr/elections-regionales-2015/article/2015/11/26/la-franche-comte-region-industrielle-en-crise-mais-ouverte-sur-l-europe_4818233_4640869.html)

« La Hague : de l'amiante dans l'usine d'Areva », Le Point, 21 Novembre 2017  
[http://www.lepoint.fr/environnement/la-hague-de-l-amiante-dans-l-usine-areva-21-11-2017-2173948\\_1927.php](http://www.lepoint.fr/environnement/la-hague-de-l-amiante-dans-l-usine-areva-21-11-2017-2173948_1927.php)

LECLERCQ Elise, « Migrants qui se baignent à la piscine Icéo : « plus personne ne veut venir... », Nord Littoral, 18 Novembre 2015  
<http://www.nordlittoral.fr/archive/recup/calais/migrants-qui-se-baignent-a-la-piscine-iceo-plus-ia0b0n260502>

LENGLET François, FARGE Loïc, « Whirlpool : l'industrie européenne migre vers l'Est », RTL, 25 janvier 2017  
<http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/whirlpool-l-industrie-europeenne-migre-vers-l-est-7786910193>

Le Progrès : « Siblein deuxième gare de triage en France » consulté le 19/12/2017  
<http://www.leprogres.fr/rhone/2017/03/14/sibelin-2e-gare-de-triage-en-france>

« Les déserts médicaux : une France des marges », Géoconfluences, 21 septembre 2017  
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/deserts-medicaux-france>

« Loire Atlantique, Carte scolaire : 19 ouvertures, 5 fermetures de classe », Presse Océan, 6 septembre 2017  
<http://www.presseocean.fr/actualite/loire-atlantique-carte-scolaire-19-ouvertures-5-fermetures-de-classe-06-09-2017-244402>

MARI Nicole, « SRDE21 : la feuille de route du développement économique de la Corse en passe d'être finalisée », CorseNetInfos, Novembre 2016  
[https://www.corsenetinfos.corsica/SRDE21-La-feuille-de-route-du-developpement-economique-de-la-Corse-en-passe-d-etre-finalisee\\_a24341.html](https://www.corsenetinfos.corsica/SRDE21-La-feuille-de-route-du-developpement-economique-de-la-Corse-en-passe-d-etre-finalisee_a24341.html)

MOLGA Paul, « Régionales en PACA : une gestion contestée qui creuse la dette », Les Echos, Novembre 2015  
<https://www.lesechos.fr/elections/regionales/regionales-2015/021506639614-regionales-en-paca-une-gestion-contestee-qui-creuse-la-dette-1178940.php>

QUIRET Matthieu, « L'État publie les premières cartes des fractures territoriales post-crise », Les Echos, Décembre 2017  
<https://www.lesechos.fr/politique-societe/regions/0301019550054-letat-publie-les-premieres-cartes-des-fractures-territoriales-post-crise-2138478.php>

POUCHARD Alexandre, VAUDANO Maxime, « Quels sont la région et le département les plus touchés par le suicide », Les Décodeurs, Le Monde, 9 février 2016  
[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/02/09/quelle-region-et-quel-departement-sont-les-plus-touches-par-le-suicide\\_4861805\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/02/09/quelle-region-et-quel-departement-sont-les-plus-touches-par-le-suicide_4861805_4355770.html)

R. B., « Crise en Guyane : les chiffres alarmants de la criminalité », Le Parisien, Mars 2017  
<http://www.leparisien.fr/societe/crise-en-guyane-les-chiffres-alarmants-de-la-criminalite-27-03-2017-6800301.php>

« Région : passe d'armes sur une « dette cachée » de 485M euros », Presse Océan, 26 février 2016  
<http://www.presseocean.fr/actualite/pays-de-la-loire-region-passe-d-armes-sur-une-dette-cachee-de-485-m-26-02-2016-185499>

ROBERT Yleanna, « Législatives : qui sont les nouveaux députés pour la région Centre-Val-de-Loire ? », France 3 Loire, 18 Juin 2017  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/legislatives-qui-sont-nouveaux-deputes-region-centre-val-loire-1277647.html>

ROCHE Sebastien, « Retour sur le pool smarttech PACA formé sur SEPEM Industries », Actu régionale, CCI PACA, Mai 2017  
<http://www.paca.cci.fr/recherche.php?q=industrie#>

RUSSELL Géraldine, « Les 6 chiffres à retenir du budget 2016 », Le Figaro, 1<sup>er</sup> Octobre 2015  
<http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/dessous-chiffres/2015/09/30/29006-20150930ARTFIG00259-les-6-chiffres-a-retenir-du-budget2016.php>

THABET Slim, « Une brève histoire de l'économie en Picardie », Images de Picardie  
<http://fresques.ina.fr/picardie/parcours/0003/une-breve-histoire-de-l-economie-en-picardie.html>

THIERY Lucy, « Régionales 2015 : Bourgogne Franche-Comté : l'industrielle », L'Usine Nouvelle, Novembre 2015  
<https://www.usinenouvelle.com/editorial/regionales-2015-bourgogne-franche-comte-l-industrielle.N364256>

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

TRACOL RAPHAËL, « Pollution. Pourquoi neuf plages de Normandie sont interdites à la baignade », Actu.fr, 10 août 2017  
[https://actu.fr/societe/pollution-eau-pourquoi-neuf-plages-normandie-sont-interdites-baignade-10-aout-2017\\_11504712.html](https://actu.fr/societe/pollution-eau-pourquoi-neuf-plages-normandie-sont-interdites-baignade-10-aout-2017_11504712.html)

VINCENDON Sibylle, « Rural en rade, périurbain en regain, métropoles inégales : le « baromètre des territoires » a parlé », Libération, 18 Décembre 2017  
[http://www.liberation.fr/france/2017/12/18/rural-en-rade-periurbain-en-regain-metropoles-inegales-le-barometre-des-territoires-a-parle\\_1617491](http://www.liberation.fr/france/2017/12/18/rural-en-rade-periurbain-en-regain-metropoles-inegales-le-barometre-des-territoires-a-parle_1617491)

### Sources publiques françaises

- Académie de Nantes
- Agence de développement économique de la Corse
- Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
- Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme
- Agences Régionales de Santé
- Agence Régionale pour l'innovation et l'internationalisation des entreprises
- AGRESTE
- AIR Pays de la Loire
- Ariase (site internet)
- ARO Habitat – Préfecture de la Région Bretagne
- Assemblée Nationale
- Association des Maires de France
- Association des Maires de Mayotte – Communiqué de presse du 18 septembre 2017
- Atlas des brevets
- Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)
- Balance commerciale/Finance.gouv
- Banque de France
- Bretagne Développement Innovation (BDI)
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)
- Centre National du Cinéma et de l'image animée
- Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS)
- Conseil National de l'Ordre des Médecins
- Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) : France, Bretagne, Marne, Alsace, Eurométropole, Centre-Val-De-Loire, Normandie, Ile de France, Aisne, Hauts-de-France
- Collectivités-locales.gouv.fr
- Collectivités Territoriales
- Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)
- Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)
- Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
- Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine
- Conseil Exécutif de Corse
- Conseil Régional des Hauts-de-France
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)
- Direction à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale de la Nouvelle-Aquitaine
- Direction Générale des Entreprises
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
- Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
- Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Hauts-de-France
- Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES)
- Dispositif Région d'Observation Partagée de l'Énergie et du Climat (DROPEC)
- Direction Territoriale Ouest
- Electricité de France (EDF)
- Encyclopédie Universalis
- Fédération des Entreprises des Outre-mer (FEDOM)
- Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT)
- France 3 Régions
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme
- Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer
- Institut national de la recherche agronomique
- Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) - Comité français d'éducation pour la santé
- Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
- Institut National d'Etudes Démographiques
- Inter-stats et ministère de l'intérieur
- Journal Officiel de la République Française
- La Poste
- La vie immo

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

- Le sénat
- linternaute
- Lorraine Parcours Métiers
- Lyon patrimoine UNESCO
- Médiathèque/Bibliothèque
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère de l'Action et des Comptes Publics
- Ministère de la Cohésion des territoires
- Ministère de la Culture et de la Communication
- Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
- Ministère de l'Économie et des Finances
- Ministère de l'Éducation Nationale
- Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Ministère de l'Intérieur
- Nantes Métropole
- Nantes Port
- Nouvelle-aquitaine.fr
- Observatoire des territoires
- Observatoire National des Services d'Eau et d'Assainissement
- Observatoire National du Suicide
- Observatoire des Transports
- Observatoire Régional Économique et Social des Pays de la Loire (ORES)
- Observatoire Régional de la Santé
- Observatoire Régional de la Vie Associative
- Observatoire sur la couverture et la qualité des services mobiles
- Office de l'environnement de la Corse
- Paca.developpement-durable.gouv.fr
- Pôles de compétitivité : Normandie
- Pôle Emploi
- Portail de l'information environnementale en Bretagne
- Portail de sciences humaines et sociales de langue française
- Préfectures de Corse, de la région ACAL, Pays de la Loire, Centre-Val-De-Loire, Auvergne-Rhône Alpes, Hauts-de-France
- Questions à l'Assemblée
- Régions : Grand Est, Pays de la Loire, Normandie, Provence-Alpes Côte d'Azur, Île-de-France, auvergne rhone alpes.
- Réseau d'Observation du Littoral de la Corse
- Réseau de Transport d'Électricité (RTE)
- Sénat
- Services d'incendie et de secours
- Site du gouvernement français
- Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF)

## Sources publiques internationales

- Banque Mondiale
- Europe en France : le Portail des Fonds Européens
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE)

## Sources privés

- Am Environnement
- Corsa Statistica
- DataFrance.info
- Ecosanté (<http://www.ecosante.fr>) Base de données
- Fondation Abbé Pierre
- Groupe PSA Sochaux
- MEDEF
- Prométhée : banque de données sur les incendies de forêts en région Méditerranéenne en France (<http://www.promethee.com/default/bilan-tableaux>)
- Salairemoyen.com
- Statista
- STX France
- Terminal du Grand Ouest
- Union Nationale des Propriétaires Immobiliers (UNPI)
- Union Sociale pour l'Habitat de la région Centre-Val-De-Loire

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

### Rapports

ARCEP, Rapport sur les enquêtes menées au 2e semestre 2015 visant à vérifier la fiabilité des cartes de couverture du service de données en 4G publiées par les opérateurs de réseau mobile », Juillet 2016

ARCHIMBAUD Aline, CHAPDELAINE Marie-Anne, « Suicides des jeunes Amérindiens en Guyane française : 37 propositions pour enrayer ces drames et créer les conditions d'un mieux-être, La Documentation Française, Novembre 2015

BELMONT Hervé, « Le secteur de l'industrie agroalimentaire en Corse », Les dossiers de l'économie Corse n°11, INSEE, Décembre 2012

BONIOU Claude, LACUVE Jean-Luc, « Bilan démographique 2015 : en Normandie, toujours moins de naissances et plus de décès », INSEE, 31 Août 2016

BOUET Patrick, MOURGUES Jean-Marcel, « Atlas de la démographie médicale en France, Profils comparés 2007-20017, les territoires au cœur de la réflexion », Conseil National de l'Ordre des Médecins, Octobre 2017

BRETON Didier, CONDON Stéphanie, Marie Claude-Valentin, TEMPORAL Franck, « Les départements d'Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations », Populations & Sociétés, Institut National d'Études Démographiques, Avril 2011

BRETON Didier, CROUZET Maude, FABRE Edouard, MARIE Claude-Valentin, MERCERON Sébastien, « Migrations, natalité et solidarités familiales – La société de Mayotte en pleine mutation », INSEE Analyses Mayotte n°12, Mars 2017

BRUNET Laurent, JERRARI Khalid, LEVOUIN Caroline, «4500 PME exportatrices en Normandie », INSEE Analyses Normandie n°35, 11 juillet 2017

Conférence Permanente du Bassin Minier, « Diagnostic territorial du bassin minier », Mission Bassin Minier, Mars 2013

COUILLAUD, Annick, Recensement de la population en Guyane, INSEE flash Guyane - N°56, Janvier 2017

DOLIGE Eric, CLAIREAUX Karine, LOPEZ Vivette, « Le BTP outre-mer au pied du mur normatif : faire obstacle d'un atout », Sénat, Paris, 29 juin 2017

DUVAL Guillaume, LAFONT Pierre, « Rapport annuel sur l'état de la France – Réconcilier la France », Conseil Economique Social et environnemental, 26 mai 2017

Equipe Corsa Statistica, « Les chiffres du commerce extérieur en Corse Année 2016 », ADEC, Mars 2017

Equipe LH2 DOM, « Etude sur les équipements en communications électroniques et audiovisuels des ménages et individus des DOM : rapport portant sur l'ensemble des DOM », ARCEP, 2013

ERRARD Patrick (Président), « Les entreprises du médicament en France, Bilan économique 2014 », LEEM, 2014

ESCALES Hors-série, « Panorama socio-économique Occitanie », Direccte Occitanie, Service Etudes Statistiques Evaluation Occitanie, Novembre 2017

GAUTIER-GENTES Jean-Luc, Inspecteur général des Bibliothèques, « L'équipement des communes et groupements de communes en bibliothèques : lacunes et inégalités territoriales ». Rapport de l'Inspection générale des Bibliothèques année 2015

GAY Jean-Christophe, « France d'Outre-Mer », Encyclopædia Universalis, 2009

GEORGES Pierre Inspecteur général de l'agriculture, Rapport n° 15100 La filière forêt bois en Aquitaine six ans après la tempête KLAUS : Situation et perspectives, 2016

GIROD Jean-Pierre (rapporteur), « Pour un aménagement du territoire plus équilibré et équitable en Normandie », CESER Normandie, Octobre 2017

MARTIN-AMOUROUX Jean-Marie, « Consommation mondiale d'énergie 1800 - 2000 : les résultats », Encyclopédie de l'Énergie, Octobre 2015

MAUPERTUIS Marie-Antoinette (directrice de publication), « Impacts économiques et sociaux de la saisonnalité en Corse, Equipe dynamique des territoires et développement durable du CNRS Lieux, Identités, eSpaces et Activités, Université de Corse, 2012

MICHEL Christophe, MISSÈQUE Nathalie, THEULIÈRE, Maël, « Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole », INSEE Première, n°1279, février 2010

MONCANY DE SAINT AIGNAN Frédéric (Président du Cluster Maritime Français), « Rapport mars 2017 », Observatoire des énergies de la Mer, Mars 2017

MONTOUT Sylvie, ROBIN Fany, « Rapport sur l'internationalisation de l'économie française », Business France, Mars 2017

## La France est-elle en train de s'appauvrir ?

MONTOUT Sylvie, GUILLARD Romain, « Tableau de bord de l'attractivité de la France », Dossier Business France, 7 Novembre 2016

MORIN Hervé, « Normandie, La Seine, La Mer : au cœur de l'économie mondiale », Manifeste du 15 Novembre 2017

MUNCH Julien, FREPPEL Camille, DUHAMEL Pierre-Mathieu, NARRING Pierre, LE DIVENAH Jean-Paul, LECOMTE Alain, Rapport : « La revitalisation commerciale des centres-villes », Inspection générale des finances, Conseil général de l'environnement et du développement durable, juillet 2016

LUREL, Victorin, « Égalité Réelle Outre-Mer », rapport parlementaire remis au Premier ministre, La Documentation Française, mars 2016

MAURIN Louis, SCHNEIDER Valérie (directeurs de publication), « Pauvreté dans les DOM : un coin du voile se lève », Centre d'Observation de la Société, Novembre 2017

MIRAULT A., Pariente J., CHARTON C., « Les disparités territoriales de revenus se creusent en Bourgogne et en Franche-Comté », Insee Flash Bourgogne, n°19, février 2015

TOUSSAY Hervé, « Halte à la déconstruction de la filière industrie locale BTP », FEDOM, Décembre 2017

DEMOLIS Christian Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts & ROMAN-AMAT Bernard Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, avec l'appui de MALPEL, 2016

Rapport d'activité 2016 », Chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2016

Rapport Public Annuel 2016 de la Cour des comptes, Chambres régionales & territoriales des comptes, publication 2017